



HAL
open science

“ La radicalisation ” : le rôle des représentations dans la capacité d’agir

Nathalie Lombard

► **To cite this version:**

Nathalie Lombard. “ La radicalisation ” : le rôle des représentations dans la capacité d’agir. Sociologie. 2021. hal-03411738

HAL Id: hal-03411738

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03411738>

Submitted on 2 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



Master Sciences de l'éducation
« Formation, travail,
Territoires et développement »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

**« La radicalisation » : le rôle des représentations
dans la capacité d'agir**

Présenté par

Nathalie Lombard

Guidant universitaire : Sylvain Starck, maître de conférences, sciences de l'éducation,
Université de Lorraine, Nancy

Juin 2021

« Je déteste les discussions, elles vous font parfois changer d'avis. »

- MARK TWAIN

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au soutien et aux précieux conseils de plusieurs personnes que je tiens à remercier chaleureusement :

À mon guidant, Monsieur Sylvain Starck, pour le temps qu'il m'a accordé, son écoute et sa bienveillance. Ses riches conseils et ses encouragements m'ont aidé à pousser davantage ma réflexion.

À ma tutrice, Madame Marie-Thérèse Bazille, Directrice de la Maison de Adolescents de Meurthe-et-Moselle, pour sa confiance et son soutien tout au long de cette année, ainsi qu'au membre de l'équipe qui ont facilité ce travail de recherche en se rendant disponible pour répondre à mes nombreuses questions.

À l'équipe pédagogique et les intervenants professionnels pour avoir assuré la partie théorique de ma formation. Je tiens à remercier particulièrement Mme Isabelle Houot pour ses conseils avisés, sa disponibilité et son soutien moral.

À ma famille pour leur soutien, et notamment mon mari et mes enfants pour leur patience et leurs encouragements tout au long de cette année.

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	7
II.	CONTEXTE	9
II.1	Contexte Politique.....	9
II.2	Emergence de l'intérêt pour l'objet.....	10
III.	TERRAIN D'INVESTIGATION	12
III.1	HISTORIQUE.....	12
III.1.1	Déploiement et consolidation.....	14
III.1.2	Création d'une association pour un réseau cohérent et dynamique 15	
III.1.3	Des missions vis-à-vis des jeunes étendues aux professionnels.....	15
III.2	LA MAISON DES ADOLESCENTS DE MEURTHE ET MOSELLE	16
III.2.1	Une structure pluridisciplinaire.....	16
III.2.2	Un partenariat solide	17
III.2.3	La MDA, un dispositif inscrit dans les enjeux de plusieurs politiques publiques	19
III.2.4	Une mission spécifique dans le cadre de « la prévention de la radicalisation »	19
III.2.5	Des spécificités dans un cadre commun.....	22
IV.	ÉTAT DE LA QUESTION	25
IV.1	Contexte	25
IV.2	La notion « Radicalisation ».....	26
IV.2.1	Émergence de l'appellation « Radicalisation »	26
IV.2.2	L'appellation est discutée par les chercheurs.....	26
IV.3	Les Politiques publiques et la prévention de la radicalisation :	28
IV.3.1	Élaboration des politiques publiques	28
IV.3.2	La radicalisation identifiée comme processus	29
IV.3.3	Un processus relié à la violence	29
IV.4	Différentes positions	30
IV.4.1	Débats entre chercheurs.....	30
IV.4.2	Tensions entre politiques et experts	31
IV.5	Une organisation territoriale.....	32
IV.5.1	« Prévenir pour protéger »	32
IV.5.2	Une mission commune avec des actions adaptées aux territoires..	32
IV.5.3	La mise en œuvre de dispositifs pour chaque niveau d'intervention 34	
IV.6	Les acteurs de la prévention de la radicalisation	36
IV.6.1	Les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation.	36
IV.7	Le Public cible :.....	39
IV.7.1	Différentes appellations.....	39
IV.7.2	Des variables qui bougent les représentations.....	39
IV.8	La construction sociale	40
IV.8.1	Une élaboration propre mais évolutive par l'interaction.....	41

IV.8.2	La construction sociale un processus à trois temps	41
IV.9	La capacité et le pouvoir d’agir	43
IV.9.1	Distinction entre les 2 concepts	44
IV.10	Conclusion	44
V.	PROBLÉMATISATION ET MÉTHODOLOGIE	46
V.1.1	Un premier questionnement	46
V.1.2	Un cheminement parallèle :	47
V.1.3	Une question qui nécessite un retour sur terrain :	48
V.2	Méthodologie	49
V.2.1	Modalité de recueil de données.....	49
V.2.2	Entretiens de recherches	49
V.2.3	Étude documentaire	50
V.2.4	Recueils de données	51
V.2.5	Justification du protocole de recherche	51
VI.	ANALYSE DES RECUEILS DE DONNÉES.....	53
VI.1	Exploitation des documents	53
VI.1.1	Documents à visé Nationale :	54
VI.1.2	Documents locaux :	63
VI.2	Analyse documentaire.....	67
VI.2.1	spécificités et similitudes	67
VI.2.2	Apports communs	67
VI.2.3	Contraintes communes.....	68
VI.2.4	Des dispositifs essentiels.....	68
VI.2.5	La formation des professionnels, un outil incontournable.....	69
VI.2.6	Conclusion de l’analyse documentaire.....	70
VI.3	Analyse des entretiens de recherche.....	71
VI.3.1	Analyse par thématique pour chaque niveau	72
VI.3.2	Analyse par niveau.....	93
VII.	CROISEMENT DES CORPUS	96
VII.1	Développement des connaissances et des pratiques.....	96
VII.2	Positionnement professionnel.....	98
VII.3	Relations humaines	99
VII.4	Les représentations.....	100
VII.4.1	Le phénomène et le public concerné	101
VII.4.2	Missions et actions	101
VII.5	Conclusion	103
VIII.	CROISEMENT DES 3 TYPES DE DONNÉES	106
VIII.1	Les représentations.....	106
VIII.2	Socialisation	106
VIII.3	Le phénomène et son public	107
VIII.4	Les ressources.....	107
VIII.5	Les tensions	108
VIII.5.1	Retour sur hypothèses.....	109
VIII.5.2	Conclusion	110

IX.	PISTES POUR L'ACTION.....	111
IX.1	Un point aveugle à approfondir.....	111
IX.2	Accompagner les professionnels sur la question des représentations et du réel	111
IX.3	Création d'une base de données partagée	112
IX.4	Le travail collectif	112
X.	PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES	115
X.1	Des compétences supplémentaires	115
X.2	Des « bonnes résolutions »	117
XI.	CONCLUSION.....	119
	BIBLIOGRAPHIE.....	121
	Annexes	125
	Annexe 1 : Tableau d'analyse du guide interministériel de prévention de la radicalisation (Doc 1)	125
	Annexe 2 : Schéma des acteurs et des actions dans le cadre de la prévention	129
	Annexe 3 : Grille d'entretien.....	130
	Table des sigles et abréviations	131

I. INTRODUCTION

Les acteurs du secteur social, de la sécurité et de la santé ont des missions variées des à la diversité des problématiques, des besoins et des demandes du public. Les politiques publiques sont évolutives, elles se développent, se précisent et de nouvelles sont créées au fur et à mesure que les problématiques émergent. De ce fait les métiers et missions des professionnels sont en constante évolution, il faut s'organiser pour les informer et les former dans les meilleurs délais afin qu'ils aient la capacité de mener au mieux leurs nouvelles missions. C'est le cas vis-à-vis des attentats islamistes religieux avec la politique publique de la prévention de la radicalisation. Cependant il apparaît que les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation n'ont pas toujours bien intégré ces nouvelles missions dans leur poste, principalement parce que le sujet est mal appréhendé ; ils évoquent le fait que l'information et/ou la formation, vis à vis de l'objet ou de l'action à mener, n'a pas encore été dispensée, ou qu'elles leur paraissent insuffisantes ou inadéquates.

Pour certains leur fonction ou leur méconnaissance ne leur permettent pas d'agir au regard de ces « nouvelles » attributions. Cependant tous les professionnels ne tiennent pas les mêmes propos. Certains intègrent davantage cette mission et n'émettent pas d'insatisfaction majeure vis-à-vis des informations et formations reçues, et ont la volonté d'agir tout en acquiesçant que la tâche et l'objet sont complexes.

Quels sont les éléments qui produisent ces différents points de vue et discours, quels en sont les effets et comment réduire ces différences ?

Cette étude se décline comme suit :

Un premier temps de présentations :

- Le contexte politique vis-à-vis de l'objet
- Le contexte d'émergence du questionnement

- Le terrain d'investigation

Un second temps dédié aux écrits d'auteurs qui éclairent le questionnement :

- La notion « radicalisation »
- Les politiques publiques et la prévention de la radicalisation
- Une organisation territoriale
- Les acteurs de la prévention de la radicalisation
- Construction sociale et capacité d'agir

Un troisième temps de propositions et de projection professionnelle :

- Recherches
- Accompagnement
- Outils
- Interaction sociale

II. CONTEXTE

II.1 Contexte Politique

En France, les politiques ont fait le choix de politiques publiques de prévention dans plusieurs domaines, tels que la santé, la délinquance et la radicalisation. Concernant ce dernier, la politique publique de prévention de la radicalisation a été développée à la suite de l'attentat de Mohamed Merah sur le territoire Français en 2012. Cet attentat avait une dimension différente par rapport aux précédents, le terroriste venait « de l'intérieur », la menace est devenue endogène. Par le fait, il fallait repenser la sécurité de la France et ainsi réorganiser, former, informer, articuler, chercher et impliquer davantage d'acteurs.

« Les politiques de prévention sont des ensembles de mesures prises par l'état pour limiter les effets destructeurs d'un risque, avant et après la catastrophe. »¹

Face à cette nouvelle menace, la politique publique de prévention de la radicalisation a été construite, à partir de 2014, avec une articulation entre social et sécurité. Le plan de lutte anti-terroriste (PLAT) de 2014 et le plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) de 2016 ont développé cette politique de prévention autour de la formation, détection, la prise en charge en milieux ouverts et fermés et le développement de la recherche. Il a été suivi en 2018 par le Plan national de prévention de la radicalisation (PNPR), pour les politiques, sa réussite repose sur la mobilisation et la coordination entre acteurs de l'État, collectivités territoriales et société civile. C'est le Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) qui travaille à l'élaboration, l'animation, la coordination et le soutien financier des politiques publiques de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Ce plan intitulé « Prévenir pour protéger » formule 60 mesures, pour réorienter la politique de prévention suivant 5 axes :

¹ <https://www.schoolmouv.fr/>

1. Prémunir les esprits face à la radicalisation
2. Compléter le maillage détection / prévention
3. Comprendre et anticiper l'évolution de la radicalisation
4. Professionnaliser les acteurs locaux et évaluer les pratiques
5. Adapter le désengagement

II.2 Emergence de l'intérêt pour l'objet

L'année précédent ce Master, j'ai intégré la Mission Locale du Grand Nancy en tant que stagiaire dans le cadre de La licence Intervenir en Formation, Insertion, Accompagnement. J'ai été amenée à m'interroger à plusieurs reprises, vis-à-vis du phénomène de radicalisation, lors d'une formation/information collective d'environ 3h, dédiée aux professionnels de l'association et parallèlement durant mes recherches de mémoire qui a pour objet « les Jeunes sous-main de justice ». Ce phénomène que je pensais connaître est devenu plutôt complexe vis-à-vis de ce qui avait été exposé lors de la formation. J'aurai pu en apprendre davantage en cherchant des informations, lors de l'élaboration de mon mémoire de Licence, cependant ce n'était pas le sujet ; j'ai donc laissé dans un coin de ma tête cette notion qui m'intéressait et m'interpelait. Lorsque j'ai décidé de faire ce Master, il était évident pour moi que le sujet de mon mémoire serait « la radicalisation » ; j'allais pouvoir apporter des réponses à ces premières interrogations que j'avais en tête depuis ma licence :

Qu'est-ce qui définit ce phénomène et le public concerné ?

Qui sont les professionnels concernés par la lutte contre la radicalisation ?

Quelles sont leurs missions et comment s'y appliquent-ils ?

Quelles sont les orientations politiques ?

Cette recherche a pour objectif de donner à voir et à comprendre ce qui se joue vis-à-vis de ce phénomène de radicalisation et des professionnels en charge de la prévention de la radicalisation.

III. TERRAIN D'INVESTIGATION

J'ai choisi pour lieu de stage la Maison des Adolescents, car au-delà de mon intérêt pour leurs missions auprès du jeune public, je ciblais une structure engagée dans la prévention de la radicalisation. En effet, je souhaitais avoir une mission en lien avec cette thématique et en faire l'objet de mon mémoire. De ce fait, j'avais pour mission la mise en œuvre d'un colloque qui aura pour thème « penser la résilience comme moyen de prévention de la radicalisation ». Ainsi que le déploiement d'un programme de prévention de la radicalisation, sur un territoire déterminé du département de Meurthe et Moselle, s'adressant aux jeunes, à leurs parents et aux professionnels en charge de la prévention de la radicalisation.

III.1 HISTORIQUE

Le dispositif « Maison des Adolescents » s'inscrit dans une politique de prévention de la solidarité et de la santé, les politiques font de la santé des jeunes l'une de leurs priorités. En France la jeunesse est une préoccupation récente, la seule mesure qui concerne les jeunes au XIX^{ème} siècle est la conscription obligatoire pour les jeunes garçons, établie en 1798 par la loi Jourdan, rendue obligatoire en 1905²; les politiques sanitaires et sociales et d'éducation concernaient davantage les enfants.

Cette question de la jeunesse, dans le cadre de diverses initiatives, a été l'objet de nouvelles réflexions, notamment celles du Commissariat général au Plan concernant les politiques publiques et l'autonomie de la jeunesse³. Ainsi, dans son rapport, la commission « Jeunes et politiques publiques » (CGP) entend mettre la jeunesse au centre en la représentant comme l'avenir de la société. La création des MDA est le reflet de cette volonté politique, elle repose sur le souhait d'offrir aux jeunes un meilleur accès aux soins

² <https://www.cnle.gouv.fr/l-emergence-d-une-politique-de-la.html>

³ Rose, J. (2006). Jeunesses et emploi en France: tendances et analyses. *Papers: revista de sociología*, 79, 121–144.3

de manière globale avec la notion de soins au sens de « care » selon Winnicott, « prendre soin ». Il s'agit de « considérer et de prendre soin de ceux qui représentent l'avenir ».

Les pionniers de l'intervention auprès d'enfants et d'adolescents en difficultés sont les CMPP (centres médico-psycho-pédagogique) ; ils sont le plus souvent gérés par des associations loi 1901⁴ depuis 1967, ce sont des établissements médico-sociaux financés par la Sécurité sociale. Le premier a vu le jour en 1946 (Claude Bernard) il est appelé « Psychopédagogique », c'est en 1963 avec le Décret no 63-146⁵ du 18 février qu'ils sont nommés CMPP. Il s'agissait alors de venir en aide aux enfants et aux adolescents qui avaient du mal à reprendre leurs études après la période troublée de la guerre.

Depuis différentes structures ont vu le jour tel que les point d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ), les Missions Locales et les espaces santé jeunes (ESJ) ; au regard de celles-ci différents constats ont été faits⁶:

- Un manque d'approche et d'aide pluridisciplinaire
- Une absence de lisibilité pour le public et pour les professionnels, de l'organisation des différents services pour le public et les professionnels.
- Un manque de partage des analyses et difficulté à coordonner les actions de la part des professionnels
- Il faut des structures identifiées clairement et individualisées pour faciliter le repérage
- D'importants moyens de prévention sont mis en œuvre chez les jeunes enfants jusqu'à l'âge de 6 ans ; ce n'est pas le cas au cours de l'enfance ni pendant l'adolescence.

⁴ Loi 1901, La loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association encadre le fonctionnement de toutes les associations ayant leur siège en France ou exerçant en France une activité permanente (sauf celles d'Alsace et de Moselle dépendant du code civil local).

⁵ Décret n° 63-146 du 18 février 1963 complète le décret n° 56-284 du 9 mars 1956 qui a fixé les conditions d'autorisation des établissements privés de cure et de prévention pour les soins aux assurés sociaux

⁶ Cahier des charges des Maisons des Adolescents : [https:// solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cahier_deschargesmda.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cahier_deschargesmda.pdf)

- Il faut mieux répondre aux besoins d'information et d'accompagnement des parents.

Toutes ces structures sont nécessaires à l'adolescent, elles répondent toutes à un besoin, les Maisons des Adolescents ne se substituent pas aux prises en charge existantes, mais permettent de mieux les utiliser.

III.1.1 Déploiement et consolidation

C'est en 1999 que la première maison des adolescents a vu le jour au Havre. Cependant la réalisation du projet « une MDA par département » ne se fera qu'à partir de 2004 suite à la conférence de la famille qui s'est tenue la même année, celle-ci avait fait suite au rapport de 2003 de la défenseure des enfants dans lequel elle posait le principe de la généralisation des MDA. En 2002 le chef de l'État avait exprimé le souhait de la création d'une MDA dans chaque département et le besoin d'une véritable politique de l'adolescence au niveau national.

Dans son rapport, le défenseur des enfants, Claire Brisset exprimait : *« Très peu de temps après la création de l'institution du défenseur des enfants, une évidence s'est imposée : l'adolescence et l'âge de la vie sur lequel se concentrent tout autant les espérances légitimes d'une société que ses plus vives inquiétudes. C'est aussi l'âge d'une mutation parfois douloureuse, parfois tumultueuse et violente qui déconcerte et laisse désarmé. Et pourtant, tout démontre les difficultés qu'une société comme la nôtre rencontre dès lors qu'elle cherche à aborder la question de l'aide aux adolescents en difficulté. Réponses fractionnées, partielles, cloisonnement des disciplines, tout semble s'opposer à une approche globale. »*

En 2007 on recensait 18 MDA, une quarantaine en 2009, en 2010 55 départements disposent d'une MDA, aujourd'hui elles sont au nombre de 116 réparties sur le territoire national. En 2008 le rapport de Dominique Versini préconisait la création d'une fédération des MDA « Pour donner une pleine dynamique au label, développer des formations, animer des rencontres inter-équipes, et impulser des recherches actions ». Un cahier des charges,

publié en 2005 puis repris en 2010, fixe un cadre pour ces structures qui remplissent des missions semblables mais qui recouvrent des réalités diverses.

III.1.2 Création d'une association pour un réseau cohérent et dynamique

Depuis 2008 les MDA constituent entre elles un réseau national appelé association nationale des maisons des adolescents (ANMDA). Cette association loi 1901 vise à appuyer le développement, sur l'ensemble du territoire français, d'un service de qualité homogène ; elle vise en outre à développer les réflexions locales, régionales, nationales et européennes autour des MDA. Cette association est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics afin de défendre les principes communs aux MDA et d'être si besoin, leur porte-parole auprès de leurs interlocuteurs institutionnels.

4 missions principales :

- Accompagner le développement du réseau et soutenir les MDA dans le respect de leur indépendance.
- Rendre visible, pour l'ensemble de leurs partenaires, leurs missions, leurs organisations et les textes qui les fondent.
- Être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics autour de l'adolescence et constituer ainsi une interface entre les tutelles et les MDA.
- Produire et/ou diffuser des savoirs et recommandations de bonnes pratiques-sous l'égide de son conseil scientifique

III.1.3 Des missions vis-à-vis des jeunes étendues aux professionnels

L'objectif visé des MDA était de faire bénéficier aux adolescents d'une écoute spécialisée rapide à proximité de chez eux, d'un abord croisé de leurs problématiques, et de les orienter éventuellement vers des prises en charge plus spécialisées. Le premier accueil dans une MDA consiste tout d'abord en une écoute généraliste, un entretien plus approfondi peut être proposé à l'adolescent et à ses parents si cela s'avère nécessaire. Puis,

si cela s'avère nécessaire un parcours d'accompagnement personnalisé sollicitant différentes compétences du réseau peut être mis en place. Pour ce faire, la MDA s'appuie sur un réseau de partenaires issus de milieux professionnels différents, sa capacité à fédérer des compétences multiples et complémentaires permet une prise en charge globale des jeunes en difficulté. Cet objectif premier s'est enrichi avec un second celui-ci tourné vers les professionnels en leur apportant informations et formations.

Depuis la création de la première MDA les missions se sont multipliées, d'une façon générale une MDA⁷:

- Accueille, écoute, informe, conseil et oriente les jeunes en tenant compte des spécificités de ce stade particulier qui est l'adolescence.
- Écoute, guide, soutient leur entourage.
- Garantie la continuité et la cohérence des prises en charges
- Est un lieu ressource pour les intervenants qui travaillent auprès des adolescents, elle favorise les échanges de connaissances entre ces professionnels et leur apporte un appui méthodologique, pédagogique, et bibliographique.
- Fédère, forme et anime un réseau départemental autour de l'adolescent.
- Développe la recherche sur les pratiques soignantes et éducatives
- Est un lieu qui doit être clairement identifiable, facilement accessible et non stigmatisant.

III.2 LA MAISON DES ADOLESCENTS DE MEURTHE ET MOSELLE

III.2.1 Une structure pluridisciplinaire

J'effectue mon stage à « l'ELDORADO », Maison des adolescents du département Meurthe et Moselle située à Nancy Centre. Créée en 2009 rue de la Ravinelle, elle

⁷https://solidariteessante.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_du_programme_20052010_des_maisons_des_adolescents.pdf

déménagement en 2016 car l'endroit était « *trop étroit* » pour reprendre les propos de l'ancienne responsable des lieux. Aujourd'hui établie rue François-de-Neufchâteau, cette association loi 1901 remplit les critères de visibilité et de lieu non stigmatisant dédié à la jeunesse, de par sa situation géographique au cœur de Nancy, « son allure » dynamique et colorée, ainsi que son éloignement mesuré de structures hospitalières. Pour être au plus proche de son public elle a développé, dans le département, des antennes à Longwy, Briey, Pont-à-Mousson et Toul.

Depuis 2017 la structure située à Nancy centre partage ses locaux avec le CLIP (Centre de liaison et d'intervention précoce), la création de ce service en mars 2017 a été possible grâce au partenariat entre le CPN (Centre psychothérapique de Nancy) et la maison des adolescent ; la structure permet au CLIP de recevoir les jeunes dans un endroit non stigmatisant. Ce service s'adresse aux personnes présentant un état mental à risque de psychose. Il est question de prévenir les psychoses, pour ainsi les prendre en charge le plus tôt possible et augmenter les chances de rétablissement. Son équipe est composée de 3 psychiatres, 1 psychologue, 1 neuropsychiatre, 1 infirmier, 1 cadre de santé et une secrétaire. Dans la même optique chaque mercredi 3 bureaux sont réservés à la CJC (Consultation jeunes consommateurs) pour la Maison des Addictions. Cette proximité qu'offre la MDA 54 permet des échanges plus fluides et plus rapides entre ces dispositifs et le cas échéant une orientation plus rapide.

La MDA a accueilli 8785 personnes au cours de l'année 2019, soit 2430 de plus qu'en 2017 dont 4038 avec 64% de filles. L'accueil des adolescents par rapport à N-1 est de 20%.

III.2.2 Un partenariat solide

Elle a été fondée sous l'égide de l'Office d'Hygiène Sociale (OHS) et en partenariat avec la maternité Régionale Universitaire, le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN) et le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy (CHU). Un travail partenarial important est mené sur le territoire avec des acteurs des champs sanitaire, éducatif et social :

- Les centres hospitaliers spécialisés et les centres médico-psychologiques
- Les hôpitaux

- Les professionnels de santé libéraux
- Les psychologues libéraux
- Les structures médico-sociales
- Les réseaux parentalité
- L'éducation Nationale
- Les missions locales
- Les mairies

Focus sur une structure qui fête ses 100 ans :

L'OHS créé en 1920 par le doyen Jacques PRISOT, en qualité de professeur agrégé des facultés de médecine avec une fin de carrière en tant que président du conseil exécutif de l'O.M.S, est un organisme privé à but non lucratif qui obtient la reconnaissance d'utilité sociale en 1923, elle assure le développement et la coordination des efforts en vue de la lutte contre les maladies sociales. Son but est d'accompagner le parcours de vie, de soin et de santé des publics fragilisés de l'enfant aux seniors ; l'organisme compte 56 établissements et services sur le territoire Lorrain, les établissements se déclinent en 5 groupes :

- Jeunes handicapés
- Adultes handicapés
- Personnes âgées
- Protection de l'enfance
- Réinsertion sociale

L'OHS est divisé en 3 grands départements :

- Les personnes âgées
- L'enfance
- Les adultes handicapés répartis entre les différents établissements

L'OHS s'inscrit depuis 100 ans dans une approche préventive avec un précepte qui fonde les actions menées : « Guérir c'est bien, prévenir c'est mieux », la prévention a une place privilégiée dans la stratégie qu'il s'agisse d'intervenir auprès des enfants ou des adultes.

III.2.3 La MDA, un dispositif inscrit dans les enjeux de plusieurs politiques publiques

L'inauguration de cette maison aux murs rouges a réuni des élus, des professionnels et des partenaires ; pour chacun d'entre eux cette structure répond, en partie, aux besoins évoqués plus en amont. A ce moment-là, en 2016, elle s'inscrit clairement dans « le plan d'action en faveur du bien-être et de la santé des jeunes (2016) » sous le ministère de l'éducation et de la jeunesse et des sports. Ce plan doit faire en sorte que le bien-être et la santé des adolescents et des jeunes adultes deviennent intégrantes des politiques éducatives, des politiques d'accès aux soins, des politiques de soutien aux familles et des politiques de la jeunesse. Il résulte du constat préoccupant sur les sujets de santé des jeunes et notamment de psychiatrie infanto-juvénile (10% des jeunes connaîtraient un épisode dépressif entre 16 et 25 ans), constituant un défi national et international.

De nos jours elle s'inscrit dans différentes stratégies telle que la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 : « garantir à chaque enfant les mêmes droits », la MDA y est mentionnée en tant qu'acteur concerné dans l'un de ses axes prioritaires qui est : « Sécuriser les parcours des enfants, protéger et prévenir les ruptures »

III.2.4 Une mission spécifique dans le cadre de « la prévention de la radicalisation »

Les MDA sont régulièrement citées par différents textes comme des acteurs de prévention et de prise en charge des jeunes radicalisés ou en voie de radicalisation notamment :

- Le guide interministériel de prévention de la radicalisation établi par le comité interministériel de prévention de délinquant.
- La circulaire du 1^{er} ministre portant sur l'actualisation du cahier des charges des MDA.

Ce positionnement a été rappelé par l'ANMDA⁸:

Les Maisons des Adolescents (MDA) sont des dispositifs ayant pour mission : l'accueil, l'information, la prévention/promotion de la santé, l'accompagnement et la prise en charge multidisciplinaire (généralement de courte durée) de l'adolescent, de sa famille et des professionnels qui l'entourent. Au titre de leur mission de service public, certaines d'entre elles sont engagées dans la prévention de la radicalisation depuis 2015. Les MDA sont des dispositifs autonomes et non uniformes. Néanmoins, elles respectent toutes les principes d'actions et valeurs suivantes :

- Un accueil égalitaire
- Une grande disponibilité et réactivité
- Une approche plurielle et multifocale des situations
- Un accompagnement non sanctionnant, ne s'inscrivant pas dans le cadre d'un dispositif judiciaire ou d'un processus de « déradicalisation », mais bien en prévention, notamment, des risques de ruptures liées à la radicalisation.

La MDA 54 ne souhaite pas parler de « radicalisation », mais plutôt de « radicalités », car derrière la radicalisation elle y met un comportement radical entier issu d'une radicalité islamique. Or, l'équipe souhaite autant s'intéresser aux radicalisations d'extrême droite, végan⁹ou encore zadiste¹⁰

⁸ Source : ANMDA, « Les maisons des adolescents se mobilisent dans la prévention de la radicalisation », mars 2017, 6 p.

⁹ Mode de vie consistant à ne consommer aucun produit issu des animaux ou de leur exploitation (Définition issue du site Wikipédia)

¹⁰ ZAD est l'acronyme de Zone à Défendre, détournement de sens du sigle ZAD (Zone d'aménagement différé) utilisé en droit de l'urbanisme. Le sigle ZAD est utilisé par des militants ou activités qui s'opposent à la réalisation de projets considérés comme inutiles, dangereux, coûteux, nuisibles à l'environnement, etc. (Définition issue du site <http://toupie.org>)

Elle œuvre depuis plusieurs années dans le cadre du plan national de la prévention de la radicalisation. En 2015, la préfecture de Meurthe-et-Moselle a sollicité l'association pour participer à cette stratégie, à la suite de quoi la MDA 54 s'est engagée auprès de la préfecture dans des actions de prévention et d'accompagnement. Ainsi elle fait partie des différents acteurs de la cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles de Meurthe et Moselle (CPRAF). Ce dispositif est composé d'un représentant de la préfecture, de la protection judiciaire de la jeunesse, du parquet, du conseil départemental, de l'éducation nationale et de la directrice de la MDA 54 ; l'objectif est de traiter (nominativement) de situations individuelles suspectées de radicalisation. La première démarche dans une situation donnée CPRAF avec comportement suspect est d'effectuer un diagnostic, afin d'éliminer toutes causes psychologiques. Dans ce cadre la MDA 54 est amenée à contacter les familles pour un premier échange pendant lequel un accompagnement peut être proposé aussi bien pour le jeune que pour la famille.

La CPRAF se réunit tous les 3 mois, ce délai peut être trop long pour certaines situations complexes qui nécessitent rapidement l'échange entre les différents acteurs et une réactivité dans la prise de mesures. Pour apporter une réponse commune et rapide à ces situations, tout en garantissant une fluidité, une équipe mobile a été créée en parallèle, ses différents acteurs se rendent disponibles dès que cela est requis.

La MDA 54 a la volonté de participer à la recherche pour mieux comprendre la radicalisation et ainsi agir au mieux. De ce fait elle m'a demandé, en tant que cheffe de projet stagiaire, d'organiser un colloque qui permettra l'échange entre chercheurs et professionnels afin d'établir un état des lieux » sur les connaissances, les outils et les différentes pratiques. Il s'agissait également de penser la résilience vis-à-vis de la prévention de la radicalisation et d'aboutir à des actions concrètes en présentant des outils associés à cette stratégie. Ce projet répond à un appel à projet de l'État dans le cadre du plan national de la prévention de la radicalisation, celui-ci est financé par le Fond d'intervention et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR-Préfecture de Meurthe et Moselle).

III.2.5 Des spécificités dans un cadre commun

Les Maisons des Adolescents ont un cadre commun avec des missions semblables dans un contexte différent, des lieux avec une allure propre à chacune, des missions et des actions spécifiques conduites par une équipe pluridisciplinaire dont la composition définie par les responsables de la structure est elle aussi adaptée.

Lorsque l'adolescent se rend à l'Eldorado il se présente seul ou accompagné, spontanément ou par le biais d'institutions, comme les établissements scolaires. Lorsqu'il pousse la porte, dans un premier temps, il est immédiatement accueilli par la secrétaire, ce premier contact avec la MDA est important car elle va devoir évaluer rapidement la première conduite à tenir vis-à-vis de la demande exprimée. Il s'agit soit de donner une information à une question simple, soit de répondre, si possible, aux premières interrogations du jeune et lui donner un premier niveau d'information. Puis, si besoin, positionner un RDV ou dans les cas urgents orienter immédiatement vers un professionnel disponible. Pour accueillir et prendre en charge les jeunes de 11 à 25 ans, la structure dispose d'un espace d'accueil, de cinq bureaux de consultations et d'une équipe composée d'une responsable, d'une secrétaire, de 2 infirmiers psychiatriques consultants cliniciens et de 4 psychologues. L'équipe se réunit une fois par semaine pour une réunion clinique afin d'échanger vis-à-vis de leur rendez-vous et suivis. Ce partage permet à chacun une prise de recul sur les situations rencontrées et la possibilité de se conseiller afin d'apporter au public l'accompagnement le plus adapté.

Ses objectifs sont les suivants :

- Permettre aux professionnels de mieux identifier les signes de mal-être ou de souffrance des adolescents et des jeunes adultes et les aider à répondre et à faire face à ces situations.
- Faire en sorte que les jeunes se sentent davantage soutenus et écoutés.

- Mieux orienter les jeunes vers les professionnels compétents, faciliter des interventions précoces et améliorer les prises en charge, tout en réduisant les inégalités de proximité.
- Construire une veille partagée sur ces problématiques et sur les symptômes émergents de l'adolescence contemporaine.
- Participer à la recherche

Pour atteindre ses objectifs l'équipe de la MDA 54 s'organise autour de leurs missions quotidiennes et d'actions ciblées :

- La responsable de la structure, sur tous les fronts, répond à des appels à projets, participe à de nombreuses réunions de pilotage, d'informations et de projet en cours ou futurs tout en veillant avec bienveillance, au quotidien, à la bonne organisation et à la qualité du travail de l'équipe pour une prise en charge adéquate aux besoins du public.
- Les infirmiers et psychologues, tout en assurant les rendez-vous avec le public, participent à des actions institutionnelles, mettent en place et animent des dispositifs tels que :
 - En partenariat avec le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) l'animation une fois par mois de groupe de parole de femmes victimes de violences
 - Des interventions fréquentes, à la demande, dans les écoles de la deuxième chance, les Missions Locale, les collèges et lycées
 - Des participations à des forums afin de présenter la MDA et/ou animer des ateliers
- Des actions collectives ont été menées pour les adolescents, leurs parents et les professionnels. Ces actions sont organisées soit dans les locaux de la structure, en direction du public la fréquentant, soit dans les locaux des professionnels ou bénévoles demandeurs.

- Intégrations au sein de la structure de stagiaires de Master dans le cadre de recherches pour l'amélioration de la prise en charge des jeunes et le développement des connaissances et des pratiques sur des sujets spécifiques tel que l'art thérapie par le numérique, les dérives radicales.

IV.ÉTAT DE LA QUESTION

D'une manière générale les textes choisis m'ont permis de comprendre l'objet « radicalisation » de manière systémique. Des lectures m'ont donné à voir et à comprendre le processus d'une politique publique et ce qu'il se joue au niveau de la politique publique de la prévention de la radicalisation et de ces différents acteurs. Ainsi ces textes (Ouvrage, chapitres et articles), certains issus de recherches empiriques, ont été analysés ; de cette étude sont ressorties des comparaisons qui ont mis en exergues des divergences et des convergences, celles-ci ont fait émerger des interrogations.

IV.1 Contexte

En 2014 la France s'organise face à la radicalisation qui s'est ancrée comme une menace permanente pour la cohésion sociale et la sécurité. Face à ce constat, l'État s'est organisé. Le numéro de signalement 0800 005 696 a été créé, des personnels ont été formés, afin d'écouter, conseiller et orienter les personnes qui souhaitent faire un signalement ou qui s'inquiètent vis-à-vis d'une autre personne.

Depuis 2016, la politique publique pour prévenir la radicalisation est mise en place, elle se veut partenariale et diversifiée. Le Plan National, présenté le 23 février 2018 par le Premier ministre, décline cette politique de Prévention de la Radicalisation. Ce plan, nommé « Prévenir pour protéger », composé de 60 mesures, vise, entre autres, à développer la prévention auprès de la jeunesse en milieu scolaire ou hors milieu scolaire. Les acteurs de terrain sont sollicités, spécifiquement des acteurs éducatifs, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs jeunesse, médiateurs... ; le fait qu'ils soient présents sur le terrain, au plus près du public, permet d'expliquer qu'ils sont les plus à même de déployer des actions de prévention pour éviter tout embrigadement.

IV.2 La notion « Radicalisation »

IV.2.1 Émergence de l'appellation « Radicalisation »

Bruno Michon, évoque la série d'attentats djihadistes, les premiers départs de combattants en Syrie et « les attentats de Mohammed Merah en 2012 pour situer l'émergence du concept « radicalisation ». Pour dater l'utilisation du terme en Europe, Gilbert McLaughlin, cite les attentats de Madrid en 2004 et ceux de Londres en 2005, et ajoute : « le terme de « radicalisation » semble être arrivé à l'avant-plan de l'espace social français vers 2015 » (Lebourg et Sommier 2017 : 10-11). Jaques Pain¹¹ cite Fahrad Khosrokhavar « La notion de radicalisation est devenue une notion cardinale après les attentats du 11 septembre aux USA. »

Il apparait que les chercheurs s'entendent sur le fait que la notion « radicalisation » soit entrée dans les discours à la suite d'attentats, il en est de même concernant les politiques publiques car on peut retenir dans l'article de Bruno Michon¹² que le terme radicalisation apparait dans les politiques publiques en 2012 avec l'attaque de Mohammed Merah.

IV.2.2 L'appellation est discutée par les chercheurs

Une définition subjective ?

La radicalisation est définie et appréhendée de manière différente selon le domaine auquel appartient l'énonciateur. D'après certains chercheurs, il n'est pas possible de donner une définition à cette notion, ils s'emploient davantage à en donner une « explication ». Cette réflexion s'avère être en cohérence avec le dictionnaire Larousse qui ne définit pas le terme radicalisation, il nous renvoie aux verbe radicaliser/se radicaliser, celui-ci ayant pour définition : « *Rendre un groupe, son action, plus intransigeants, plus*

¹¹ Pain, J. (2019). Déradicaliser la radicalisation, ou la problématique ?. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2(2), 17-35.

¹² Michon, B. (2020). L'intervention sociale face à l'impératif sécuritaire: Système de défiance et colonisation du monde vécu. *Pensée plurielle*, 1(1), 41-56.

durs, en particulier en matière politique ou sociale : En déclenchant la grève, le syndicat radicalise ses revendications. »

Bruno Michon¹³ écrit que la définition retenue par les politiques est celle de Fährad Khosrokhavar

: « le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel » (Khosrokhavar, 2014, pp. 8-9). Pour définir la radicalisation, Thomas Bouvatier, revient à l'étymologie du terme « radical », du latin radix (racine), la radicalisation est perçue comme *« de nouvelles racines, une nouvelle famille, mythifiée cette fois, aimante, reconnaissante, prometteuse, parfaitement soudée, protectrice, glorieuse »* (Bouvatier 2017 : 12). Selon Bonelli et Carrié *« cette définition est relationnelle puisqu'elle est caractérisée par un rapport dialectique entre des actes, des faits ou des comportements qui transgressent des normes établies, d'une part, et la réaction des institutions à ces actes, d'autre part »*

Gilbert McLaughlin cite les 3 auteurs en soulignant qu'ils reconnaissent qu'il est difficile de discuter du sujet de la radicalisation, car : *« les experts sont issus des domaines divers, ce qui mène à une multiplication des explications du phénomène de l'engagement dans la violence politique (chômage, nihilisme, intergénérationnel, idéologie, manipulation mentale...) ces explications se contredisent souvent et aucune ne semble l'emporter. »*

Une notion inadaptée ?

Certains auteurs se rejoignent sur le fait que la notion de radicalisation est inappropriée et qu'il y aurait un intérêt à la remplacer. Ainsi on apprend dans l'article de Jaques Pain que Fährad Khosrokhavar pense que la notion de radicalisation stigmatise et malmène des groupes sociaux et que cette notion ne concerne pas que les musulmans mais également le néofascisme européen, l'écoterrorisme... Thomas Bouvatier, plutôt que de

¹³ Michon, B. (2020). L'intervention sociale face à l'impératif sécuritaire: Système de défiance et colonisation du monde vécu. *Pensée plurielle*, 1(1), 41-56.

parler de radicalisation, préfère parler de « pensée radicale » et par le fait de « lutte contre la pensée radicale » : « *car elle s'intéresse à tous les phénomènes de fusion et cherche à les réduire à long terme. Elle évite toute accusation d'islamophobie, puisqu'il ne s'agit plus de lutter seulement contre les phénomènes de radicalisation liés à l'islam.* » P.123. Laurent Bonelli et Fabien Carrié proposent de remplacer l'usage du mot « radicalisation » par le terme « radicalité » ; Gilbert McLaughlin souligne que plusieurs chercheurs internationaux rejoignent la réflexion des auteurs, Laurent Bonelli et Fabien Carrié, concernant la définition et l'appellation de l'objet « radicalisation ».

IV.3 Les Politiques publiques et la prévention de la radicalisation :

IV.3.1 Élaboration des politiques publiques

Pour Laurie Boussaget¹⁴, docteur en science politique, la « Grille de Jones » propose une vision relativement complète et cohérente de ce qu'est une politique publique, cette grille de lecture permet de porter un regard davantage sociologique sur l'action publique. Elle en décrit les étapes, de l'identification du problème à la terminaison éventuelle du programme. Elle en indique aussi les limites en soulignant que cette grille convient pour « *une vision politique linéaire alors que la réalité est plus chaotique et dynamique* ». Elle explique également qu'un phénomène social devient un problème public perçu puis construit, labélisé et étiqueté comme devant faire l'objet d'une politique. Dans ses écrits il apparaît la notion de « mise à l'agenda¹⁵ » d'un problème avec 5 grands types d'émergences dont celle dite « instantanée » qui nécessite de façon urgente une intervention publique, ce qui est le cas des attentats terroristes. Pierre Muller¹⁶, quant à lui, énonce qu'une politique publique est élaborée tout d'abord en construisant une représentation, une image de la réalité sur laquelle on veut intervenir. Pour l'auteur, les

¹⁴ Boussagnet, L. (2020). Chapitre premier - Naissance d'une discipline. Dans : Laurie Boussagnet éd., *Les politiques publiques* (pp. 7-35). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

¹⁵ la prise en charge de ce problème par les autorités politiques

¹⁶ Muller, P. (2018). Chapitre III. Expliquer le changement : l'analyse cognitive des politiques publiques. Dans : Pierre Muller éd., *Les politiques publiques* (pp. 50-86). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

acteurs organisent leur perception du problème, confrontent leurs solutions et définissent leurs propositions d'actions en référence à cette image cognitive. Il décrit 4 niveaux liés entre eux : les valeurs, les normes, les algorithmes et les images vecteurs implicites des 3 autres.

IV.3.2 La radicalisation identifiée comme processus

Il apparaît que la notion « processus » a été choisie et utilisée par les politiques pour pouvoir créer une politique publique de prévention, car un processus sous-tend plusieurs niveaux, ainsi il est envisageable « d'arrêter » le mécanisme et donc de stopper le phénomène de radicalisation, par le fait il serait possible de le prévenir.

A ce propos Sabine Choquet exprime : « *Le fait de se représenter la radicalisation comme un processus allant des idées aux actes a nourri l'illusion qu'il était possible de prévenir l'acte terroriste en intervenant en amont.* » Dans l'article de Pascale Dufour, Graeme Hayes et de Sylvie Ollitrault, il est indiqué des propos de Nicole Forstenzer vis-à-vis de cette notion de « processus » : « *l'influence des actions radicales dans les grandes transformations politiques et la nécessité de considérer la radicalité comme un processus qui se construit et se déconstruit sous l'effet de plusieurs facteurs en interaction.* »

IV.3.3 Un processus relié à la violence

A la suite des attentats il apparaît que la « radicalisation » devient un problème public de type émergence instantané, par conséquent il est devenu urgent d'élaborer une politique publique. La radicalisation est perçue et réfléchie comme un processus avec pour finalité la violence.

« *Le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance affirme que « la radicalisation se définit par trois caractéristiques cumulatives : un processus progressif, l'adhésion à une idéologie extrémiste, l'adoption de la violence » (SG-CIPD, 2015).* ». Selon Bruno Michon, la politique publique de lutte et de prévention de la radicalisation a pour objectif d'empêcher la réalisation d'attentat sur le sol français. Il reprend les propos de Francesco Ragazzi (Ragazzi, 2014, p.6) : « *En ne cherchant plus*

uniquement à empêcher la commission d'attentat, mais à intervenir dans le processus préalable dans lequel l'individu s'inscrit avant de commettre l'attentat. »

Le fait que la radicalisation soit considérée comme un « processus » avec une finalité d'acte violent ne fait pas l'unanimité au sein de la recherche, certains auteurs expriment que l'acte violent n'est pas forcément présent. A ce sujet Sabine Choquet explique que l'utilisation du concept radicalisation sous-entend une certaine conception de l'acte terroriste, elle s'appuie sur différents auteurs pour expliquer que les statistiques ne confortent pas cela : **« La probabilité qu'une personne identifiée radicalisée soit effectivement un terroriste est inférieure à 1%. »**. Gilbert McLaughlin affirme : *« Les résultats de la recherche de Bonelli et Carrié sont clairs : la plupart des situations signalées (Protection judiciaire de la jeunesse, Stop djihadisme, éducation nationale, etc.) ne constituent pas « le marchepied vers la violence politique ». Au contraire, plusieurs jeunes cherchent en fait à susciter une réaction »*. Frédéric Boily en s'appuyant sur les statistiques de Hedges (2017, p.13) souligne que les **caractéristiques sont largement répandues** et que c'est loin d'être tous ceux qui les partagent qui décident de commettre un acte terroriste.

IV.4 Différentes positions

IV.4.1 Débats entre chercheurs

Les sujets sur lesquels s'opposent les auteurs sont nombreux à l'instar de Gilles Kepel et Olivier Roy, leurs débats et controverses font l'objet de nombreux articles. En effet l'article de Jaques Pain cite, entre autres, les deux auteurs en utilisant la phrase *« positions souvent tranchées, voire polémique »* pour évoquer les oppositions entre chercheurs. L'auteur Frédéric Boily¹⁷ dans son article titré : *« Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord »* décortique les positions des deux auteurs, celles-ci plutôt centré sur le public cible. Il s'agit de révolte idéologique et religieuse pour l'un et de révolte intergénérationnelle pour l'autre ou encore évocation de la folie et de la fragilité d'un côté

¹⁷ Pain, J. (2019). Déradicaliser la radicalisation, ou la problématique ?. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2(2), 17-35.

et de goût de mort et de criminologie de l'autre, pas de profil type, ni même de caractéristiques communes ; hormis la question de la radicalisation idéologique pour le premier et pas de profil type de terroristes mais la possibilité d'identifier des caractéristiques récurrentes.

Concernant la question de la typologie, Gilbert McLaughlin dit que les auteurs Laurent Bonelli, Fabien Carrié et Thomas Bouvatier **abandonnent l'idée de définir un profil type du radicalisé**, les auteurs soulignent néanmoins les traits sociologiques et psychologiques importants qui caractérisent cette figure. Ce qui est en désaccord avec Olivier Roy qui énonce que 50% des terroristes aurait une histoire de petite délinquance.

IV.4.2 Tensions entre politiques et experts

Les tensions peuvent se placer aussi entre la sphère politique et les experts, même si les politiques se fondent sur la recherche pour se positionner, vis-à-vis du phénomène de radicalisation, ils ne sont pas toujours en accord. Pour exemple lorsque l'ancien premier ministre, Manuel Vals, deux semaines après les attaques du 11 novembre, avait créé la polémique en exprimant en avoir assez de « *ceux qui cherchent en permanence des excuses ou des explications culturelles ou sociologiques à ce qui s'est passé* » (Montvalon 2016).

Et vice versa, des chercheurs qui expriment leur divergence vis-à-vis de cette politique publique et la manière de communiquer. Ainsi on peut lire dans l'article de Gilbert McLaughlin : « *En France, cette politique a comme conséquence de créer un cercle vicieux au lieu de régler le problème de la radicalisation : Le succès de cette stratégie produit ensuite une augmentation statistique des cas enregistrés et, en conséquence, renforce l'évidence de la « radicalisation » comme problème public. Et, à son tour, la publicité du phénomène rend plus probable l'adoption de tels comportements, etc. Ce mouvement circulaire, dans lequel les conduites subversives et les réactions institutionnelles entretiennent une relation dialectique et performative, est l'une des manières dont se fabrique la radicalité* ». (Bonelli et Carrié 2018 : 291).

Aussi Bernard Michon évoque le discours du président de la République vis-à-vis de la lutte et la prévention de la radicalisation du 18 février 2020 avec la notion de

communautarisme qui est cité à de nombreuses. Lors de cet événement, le président affirme la nécessité de lutter contre « *des parties de la République qui veulent se séparer du reste, qui, au fond, ne se retrouvent plus dans ces lois, dans ses codes, ses règles [...]* »¹⁸. L'auteur exprime que le rapprochement du communautarisme et de la radicalisation, initiée selon lui par le président de la République, est confirmé par « L'amalgame actuel entre les « signaux faibles » de radicalisation et les « atteintes à la laïcité » et de la stigmatisation de la population musulmane.

IV.5 Une organisation territoriale

IV.5.1 « Prévenir pour protéger »

Pour lutter contre la radicalisation la France a opté pour une stratégie de prévention et a élaboré le plan national de la prévention de la radicalisation¹⁹, nommé « Prévenir pour protéger », qui a été présenté le 23 février 2018, la décision a été prise d'agir le plus en amont possible. « *Pour protéger la société, il faut continuer de lutter contre le terrorisme mais aussi prévenir efficacement la radicalisation. C'est le sens de ce plan « prévenir pour protéger »*²⁰» Le secrétariat général du comité Interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation explique que le succès de ce plan repose sur la mobilisation et la coordination entre acteurs de l'État, les collectivités territoriales et la société civile.

IV.5.2 Une mission commune avec des actions adaptées aux territoires

Ce sont les administrations déconcentrées de l'État qui ont la charge de la mise en œuvre des missions de lutte contre la radicalisation, chaque territoire fait des choix et met

¹⁸Transcription de la conférence de presse :<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/02/18/protoger-les-libertes-en-luttant-contre-le-separatisme-islamiste-conference-de-presse-du-president-emmanuel-macron-a-mulhouse>

¹⁹ <https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2018/12/DP2018-02-23-CIPDR-Radicalisation-V5.pdf>

²⁰ <https://www.cipdr.gouv.fr/prevenir-la-radicalisation/mise-en-oeuvre-du-pnpr/>

en place des actions selon ses spécificités ; il y a plusieurs niveaux de prévention pour intervenir et mettre en œuvre les dispositifs de lutte contre la radicalisation : primaire, secondaire et tertiaire.

- La prévention primaire s'adresse à l'ensemble de la population, il s'agit d'informer, sensibiliser et « d'instaurer » l'esprit critique, à l'aide de site, de campagne de communication.
- La prévention secondaire est la prise en charge de personnes en voie de radicalisation ou de personnes vulnérables. Un numéro vert a été mis en place pour pouvoir effectuer un signalement et des associations sont mandatées par l'État pour accompagner ces personnes.
- La prévention tertiaire est l'ensemble des actions visant la réintégration des personnes extrémistes. Plusieurs programmes existent pour atteindre l'objectif de désengagement dit aussi « déradicalisation », cette prise en charge repose sur des dispositifs d'insertion sociale, culturelle et sociale, suivi psychologique et une médiation culturelle et religieuse.

L'auteur, Sabine Choquet²¹, explique vis-à-vis de ces actions que « *La difficulté reste d'évaluer l'efficacité de ces mesures et de repérer leurs limites pour certains individus et dans certains contextes.* ». Ainsi en fonction du lieu, du contexte, de l'individu, de son vécu et des facteurs qui déterminent l'acte violent, un programme peut fonctionner ou pas. Elle aborde également la question de la détection et du signalement en indiquant qu'une grille de détection a été élaborée. Elle souligne que celle-ci a été remise en question par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) : « *le filet de détection mis en place par les grilles de détection couvre un spectre très large de profils, susceptibles de concerner en théorie des personnes sans lien avec la problématique de la radicalisation* ». Celle-ci soulève des risques d'inopérance et de discrimination en ciblant des marqueurs religieux et une certaine pratique de l'Islam. Elle ajoute que cette pratique

²¹ Choquet, S. (2019). Les dispositifs de prévention de la radicalisation. *Le Genre humain*, 2(2), 315-320.

d'évaluation a un impact néfaste sur le travail des acteurs sociaux et les cliniciens, ceux-ci font état de leurs difficultés à accompagner et écouter tout en évaluant et en signalant.

IV.5.3 La mise en œuvre de dispositifs pour chaque niveau d'intervention

Au sein de la préfecture

Depuis 2014, pour lutter et prévenir la radicalisation, deux dispositifs départementaux ont été mis en place dans chaque département et sont gérées par les préfectures. Les groupes d'évaluation départementaux (GED) et les cellules départementales de suivi pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles (CPRAF).

Les objectifs des GED²²:

- Organiser le décloisonnement interservices de l'information au niveau du département considéré comme l'échelon opérationnel pertinent, dans le respect des règles de confidentialité
- S'assurer que chaque individu signalé pour radicalisation potentiellement violente fasse l'objet, en premier lieu, d'une évaluation puis, si l'évaluation menée conclut à cette nécessité, d'un suivi sécuritaire dans la durée ;

Les objectifs des CPRAF²³:

- Accompagner les familles qui signalent un proche

²²<https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2019/06/Dispositif-territorial-de-pr%C3%A9vention-de-la-radicalisation-violente-1.pdf>

²³<https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2019/06/Dispositif-territorial-de-pr%C3%A9vention-de-la-radicalisation-violente-1.pdf>

- Prendre en charge, dans une perspective préventive pluridisciplinaire, les personnes signalées en voie de radicalisation (bas et très bas du spectre) lorsqu'un tel besoin est exprimé.

Sur le terrain

Différentes dispositions sont pensées pour lutter contre la radicalisation telles que des actions terrain, en créant des dispositifs dit de « déradicalisation », des actions de prévention, la mise en place de méthodes de travail collaboratif et l'investissement dans la recherche. Jaques Pain, chercheur et professeur en science de l'éducation, cite plusieurs actions et propositions :

- Le CDPSI, « Centre de Prévention des Dérives Sectaires liées à l'Islam » (2014)
- Maison de la Prévention et de la Famille (la structure n'existe plus aujourd'hui)
- L'association « Entr'autres » (prévention). Au sein du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance à partir de 2016
- Le Centre de déradicalisation de Beaumont-en-Véron (2015) n'a pas fonctionné plus d'un an.
- L'association PREFER (Prévention, Recherche et Formation sur l'Emprise et le Radicalisme) propose des formations y compris diplômantes, à des travailleurs sociaux et des psychologues. (Belgique)
- Le programme Hayat : axé sur le conseil et le suivi des jeunes en voie de radicalisation (Allemagne, 2007)
- GIRDS (German Institute on Radicalization and De-radicalization Studies), Institut allemand d'études sur la radicalisation et la déradicalisation
- La « méthode douce » de prévention liant la police, les services civils, les services sociaux, les familles, avec un certain succès, sur un public restreint. (Le Danemark 2005)

IV.6 Les acteurs de la prévention de la radicalisation

IV.6.1 Les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation

Vis à vis des professionnels, les travaux de avec Arnaud Martin²⁴, Bruno Michon²⁵ et Catherine Boiteux expliquent le rôle des professionnels face à la lutte contre la radicalisation. D'une part, les professionnels de l'intervention sociale qui sont cités comme « *professionnels occupant une place de choix* », mobilisés sur les 3 niveaux de prévention : le premier avec la promotion des valeurs de la république..., le second avec la détection et le signalement et le troisième avec l'accompagnement par la prise en charge. Ces actions sont en articulation avec les acteurs de la sécurité, et d'autre part les psychologues et psychiatres avec leur analyse, leurs recommandations et la détection ainsi que l'intérêt de croiser les regards et de confronter les expériences.

Les acteurs de la santé mentale, ils sont également nommés par l'auteur Claudie Baudino²⁶ qui explique que dans le plan national (PNPR), la mesure 38 engage à renforcer la coopération entre les agences régionales de santé (ARS) et les préfetures, afin d'associer les acteurs de santé à la prévention de la radicalisation. L'auteur mentionne la circulaire du 29 avril 2014 qui attribue aux préfets le rôle de pivot dans l'organisation territoriale de la prévention de la radicalisation. Texte dans lequel il leur est demandé de créer des Cellules de suivi départementales pluridisciplinaires (CPRAF²⁷), il souligne que « *Dans cette instruction, les autorités de santé n'étaient même pas citées* ».

Une collaboration sous tension

²⁴ Martin, A. (2019). La prévention de la radicalisation au ministère des Solidarités et de la Santé. *Le Genre humain*, 2(2), 133-134.

²⁵ Michon, B. (2020). L'intervention sociale face à l'impératif sécuritaire. *Pensée plurielle*, 51(1),41-56. doi: 10.3917/pp.051.0041.

²⁶ Baudino, C. (2019). Le cadre territorial de la prévention de la radicalisation. *Le Genre humain*, 2(2), 413-415.

²⁷<https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2019/06/Dispositif-territorial-de-pr%C3%A9vention-de-la-radicalisation-violente-1.pdf>

L'analyse de Bruneau Michon vis-à-vis de la recherche empirique, qu'il a menée auprès des acteurs de l'intervention sociale, ressort des tensions entre ces professionnels et les acteurs des services de sécurité, tensions appelées « système de défiance » par l'auteur. Ainsi pour les travailleurs sociaux le risque est avant tout social : une possible rupture dans l'accompagnement et une perte de confiance, entre le professionnel et la personne accompagnée, se pose ; ici il est question du secret professionnel. Pour les services de sécurité, le risque est avant tout le terrorisme qu'une absence de confiance des travailleurs sociaux renforcerait. Selon Bruno Michon il existe une hiérarchie implicite des risques, le sécuritaire étant plus prégnant que celui du social, l'absence de confiance découlerait de cette hiérarchie.

« Le 15 janvier 2020 »

« Avec d'autres travailleurs sociaux nous sommes convoqués par M. H un agent de la préfecture chargé de coordonner à l'échelle d'une région la politique de lutte et de prévention de la radicalisation. Cet ancien agent de la DGSJ est accompagné de deux collègues. Il s'agit avant tout de nous faire remonter les critiques des préfectures vis-à-vis de l'action que nous menons sur la prévention de la radicalisation avec certains travailleurs sociaux, psychologues, psychiatre, etc. M. H nous fait remonter les critiques. Les préfectures estiment que nous sommes soit trop critiques vis-à-vis de la politique publique, soit simplement pas assez impliquée dans celle-ci. À plusieurs reprises celui-ci affirme « c'est d'abord une question de confiance, il faut qu'on apprenne à se connaître et après tout ira bien... »

Claudie Baudino²⁸ explique que les relations entre les professionnels des secteurs de la santé et de la sécurité ont été traumatiques et que des malentendus s'en sont suivis, que des stéréotypes existent, qu'il y a des fantasmes récurrents et beaucoup d'images contre lesquelles il faut travailler. Cependant, l'auteur évoque, en s'appuyant sur le travail de Noëlle Diebold présenté lors des états généraux psy sur la radicalisation²⁹, qu'une étape

²⁸ Baudino, C. (2019). Le cadre territorial de la prévention de la radicalisation. *Le Genre humain*, 2(2), 413-415.

²⁹ <https://cert-radicalisation.fr/wp-content/uploads/2019/03/egpsy2018-programme-fr.pdf>

a été franchie entre 2014 et le PNPR de 2018, des relations durables se sont nouées entre les acteurs de la santé mentale et la préfecture dans le champ de la prévention de la radicalisation.

Des difficultés à agir vis-à-vis d'un phénomène mal appréhendé

Claudie Baudino cite deux auteurs, Aurélien Rousseau et Pilar Arcella-Giroux,³⁰ qui soulignent que la prise en charge des personnes radicalisées, par les professionnels de santé, se fait dans le cadre de droit commun, et que ces acteurs apparaissent sidérés face à la radicalisation. Pour ces auteurs seule la formation peut les aider à dépasser cette sidération.

Bruno Michon évoque David Puaud qui décrit la façon dont la prévention de la radicalisation oblige l'administration sociale à développer des « dispositifs de sécurité » visant la mise en conformité des citoyens à une « bonne religion », à une religion normalisée (Puaud, 2018, p.65). L'auteur explique que les travailleurs sociaux, peu formés, s'interrogent sur l'islam, ils sont souvent récalcitrants à la prise en compte de la question religieuse dans leurs pratiques.

Vis-à-vis des notions de repli communautaire, d'égalité homme-femme et de risque de radicalisation, Bruno Michon indique que les travailleurs sociaux peuvent faire des amalgames qui les empêchent d'accompagner certaines situations de manière habituelle. À la suite d'entretien fait avec des professionnels du champ social, l'auteur explique que le référent « radicalisation » et le référent « communautarisme » sont intimement reliés tant dans les interventions que dans les entretiens.

« Lors d'un entretien avec Eddy, éducateur en prévention spécialisée, le communautarisme qualifie les évolutions qu'ils constatent sur son territoire autour du religieux et plus particulièrement du voile », « De la même manière alors que je demandais à Irène à quel moment le sujet de la radicalisation est apparu dans sa pratique, sa réponse

³⁰ Rousseau, A. & Arcella-Giroux, P. (2019). Autour d'une expérience de territorialisation de la prévention. *Le Genre humain*, 2(2), 407-411.

donne une place importante au voile et à ce qu'elle qualifie comme « communautarisme ». »

Bruno Michon exprime : « *Cet extrait d'entretien témoigne bien des difficultés de nommer une pratique religieuse qui vient interroger les normes sociales de cette professionnelle ainsi que les normes sociales défendues dans la politique publique de prévention de la radicalisation.* » et il ajoute « *Les constats d'un grand nombre de travailleurs sociaux de la place croissante occupée par l'islam dans les quartiers populaires rencontrent donc le discours sur le « séparatisme islamiste » du président de la République.* »

IV.7 Le Public cible :

IV.7.1 Différentes appellations

Au vu des lectures, il apparaît que le terme utilisé pour identifier « le public cible » varie selon l'énonciateur. De manière non exhaustive, il semblerait que si l'on utilise les termes des politiques, il serait plus juste de dire « personnes en voie de radicalisation » ou « personnes radicalisées » voir « personnes en repli communautaire ». Si l'on regarde du côté de certains chercheurs on dira : « radicalisation » ou « personnes avec des pensées radicales ». Au niveau des dispositifs, on peut trouver la notion « radicalisé » ou « personnes avec dérives sectaires liées à l'islam » et si l'on échange avec des professionnels on peut avoir les notions « radicalisée » et « communautarisme ».

IV.7.2 Des variables qui bougent les représentations

De plus comme l'expliquent plusieurs auteurs la perception de l'objet est variable, ainsi dans l'article de Valérie Bonnet, Béatrice Fracchiolla, Lilian Mathieu & Camille Noûs³¹ on notera que : « selon l'époque, le contexte, qui l'emploi, la représentation du public est

³¹ Bonnet, V., Fracchiolla, B., Mathieu, L. & Noûs, C. (2020). Les discours des radicalités politiques et sociales. *Mots. Les langages du politique*, 2(2), 19-27.

diverse et qu'en fonction des cultures la manière dont sont perçues les radicalités peut varier. La personne, « le public cible » est relié au phénomène, Laurie Boussaguet³² rejoint les propos des quatre auteurs « *Un même phénomène peut ainsi avoir des significations et des implications différentes selon les époques, les lieux, les valeurs dominantes et les configurations d'acteurs qui l'envisagent* ».

L'auteur précise : « *le port du voile est par exemple une simple fantaisie vestimentaire s'il est le fait d'étudiant au Canada ; il est en revanche une question religieuse quand il est porté par des jeunes musulmanes au Maroc ; et il devient enfin un problème public et politique quand il est source de conflit dans une école française et qu'ils se heurtent au principe de laïcité* Aussi ce qui peut être radical un jour peut devenir une norme par la suite pour la société, pour la politique, pour un groupe ou un individu. »

Il apparait que l'on se donne une vision du « public cible », selon sa représentation, son vécu, ses normes, ses valeurs et les discours qui font « écho », au risque d'une potentielle stigmatisation. Au sein même du « public cible », les motivations et les objectifs peuvent-être différents d'un individu à l'autre selon la représentation qu'il a de l'objet.

IV.8 La construction sociale

Selon Denise Jodelet « Nous avons toujours besoin de savoir à quoi nous en tenir avec le monde qui nous entoure. Il faut bien s'y ajuster, s'y conduire, le maîtriser physiquement ou intellectuellement, identifier et résoudre les problèmes qu'il pose. C'est pourquoi nous fabriquons des représentations.³³». A partir du moment où cette représentation est partagée et discutée, il apparait que l'on peut parler de représentation sociale, celle-ci est située à l'interface du sociale et du psychologique, de l'individuel et du collectif.

³² Boussaguet, L. (2020). Chapitre premier - Naissance d'une discipline. Dans : Laurie Boussaguet éd., *Les politiques publiques* (pp. 7-35). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

³³ Jodelet Denise, and Jodelet Denise. *Les représentations sociales*. 4e édition. Paris: Presses universitaires de France, 1994. Print.

IV.8.1 Une élaboration propre mais évolutive par l'interaction

Vis-à-vis de la notion de représentation sociale Sabine Jodelet écrit : « *Une première caractérisation de la représentation sociale sur laquelle s'accorde la communauté scientifique. C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.* »

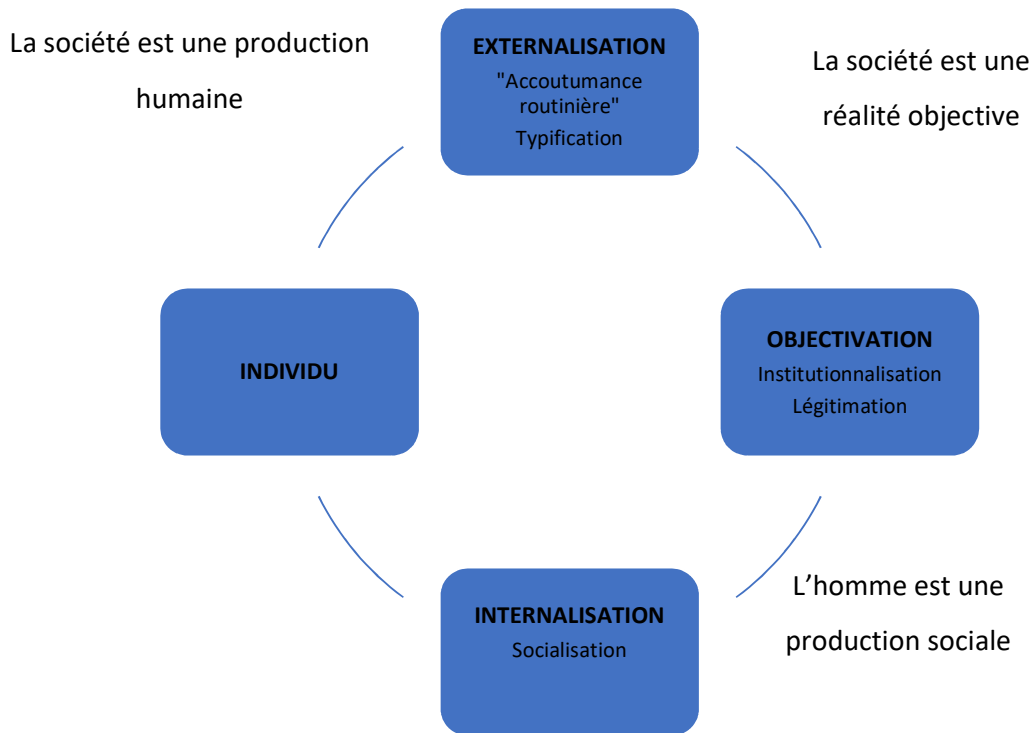
Ainsi il apparaît que pour construire cette réalité l'individu partage « son monde » avec les autres et s'appuie sur eux, parfois dans l'entente et parfois dans les désaccords, afin de l'appréhender aux mieux. Les représentations sociales aident à la définition des différents aspects de notre réalité du quotidien.

IV.8.2 La construction sociale un processus à trois temps

Pour Berger et Luckmann³⁴ la réalité est un construit social. Ils développent une analyse axée sur le monde de la vie quotidienne avec l'interaction sociale et le langage ainsi que l'institutionnalisation et la légitimation sociale, ce monde est perçu par l'individu comme certain, sensé et intersubjectif. C'est à partir de schémas de pensée préétablis appelés typifications que ce monde est connu par l'individu, elles lui permettent de prévoir le comportement d'autrui et d'adapter les siens : « *la réalité de la vie quotidienne construit des schémas de typification en fonction desquels les autres sont appréhendés et "traités" dans des rencontres en face à face* » (Berger, Luckmann, *op. cit.*, p. 47). Ces typifications sont partagées et transmises principalement par le langage.

Un processus que l'on peut décomposer en 3 moments :

³⁴ P. Berger et T. Luckmann, *La Construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2006.



- Le premier moment est l'**externalisation**, l'être humain construit la réalité sociale, les auteurs expriment que « toute activité humaine est sujette à l'accoutumance », elle est marquée par cette « routinisation », elle se perpétue, se spécialise et établit des rôles, c'est le processus d'institutionnalisation.
- En second c'est le moment de l'**objectivation**, l'institution est saisie comme étant naturelle, cependant elle peut être modifiée. Un sens est donné à « ce monde social » par la fonction de légitimation avec une dimension cognitive et normative.
- Puis le troisième moment est le moment de l'**internalisation**, à travers 2 phases qui sont la socialisation primaire et la socialisation secondaire. Concernant la première, l'individu incorpore la société et une identité générale lui est attribuée en cristallisant subjectivement la société, l'identité et la réalité. La seconde concerne l'apprentissage des rôles particulier portait par l'individu (mari...) : « *La socialisation secondaire est l'intériorisation de "sous-mondes" institutionnels ou basés sur des institutions* » (Berger, Luckmann, *op. cit.*, p. 189)

Il apparaît donc que la socialisation primaire permet l'appréhension du monde social, en tant que réalité ; la socialisation secondaire permet à l'individu socialisé d'assimiler des réalités nouvelles liées à son implication dans de nouveaux domaines de la vie sociale.

L'interactions sociale

Les typifications sont transmises par le langage

La vie quotidienne est partagée avec d'autres où l'on peut s'exprimer à partir de son propre point de vue, dans une situation de face à face le partage s'appuie sur des typifications, la réalité sociale de la vie quotidienne est appréhendée dans un ensemble de typifications, qui devient anonyme selon la distance vis-à-vis de la situation type du face à face. « *La structure sociale est la somme totale de ces typifications et modèles récurrents d'interactions établies au moyen de celles-ci. En tant que telle, la structure sociale est un élément essentiel de la réalité de la vie quotidienne* » (Berger, Luckmann, *op. cit.*, p. 50).

C'est par le langage que se transmettent les typifications, la subjectivité est objectivée en la rendant lisible pour l'autre. La vie quotidienne est remplie d'objectivations, qui la rendent réel, « *la réalité de la vie quotidienne n'est pas seulement constituée d'objectivations. Celles-ci forment également la condition sine qua non de son existence* » (Berger, Luckmann, *op. cit.*, p. 53).

IV.9 La capacité et le pouvoir d'agir

Selon Catherine Gouédard et Pierre Rabardel³⁵ « *Les ressources dont dispose le sujet capable dépendent à la fois de ce qui lui est fourni par les organisations et de ses propres élaborations développées au long de l'expérience professionnelle (notamment en*

³⁵ Gouédard, C., & Rabardel, P. (2013). Pouvoir d'agir et capacités d'agir : une perspective méthodologique ? *PISTES*.

matière de compétences et d'instruments). Dans la perspective instrumentale, les ressources dans leur double relation à l'activité (constructive et productive) constituent un fondement déterminant des capacités et pouvoir d'agir du sujet capable. »

IV.9.1 Distinction entre les 2 concepts

Les différentes ressources³⁶ d'un acteur constituent la base de sa « capacité d'agir » et de son « pouvoir d'agir », la première étant ce qu'il est capable d'accomplir dans ses différents champs d'activité, dans différentes situations et le second ce qu'il lui est possible de faire vis à vis des caractéristiques propres des situations dans lesquelles il effectue son travail et déploie son activité. Guédard et Rabardel évoquent Renaud M.³⁷ « L'exercice effectif d'un pouvoir d'action dépend à la fois des possibilités (les ressources, mais aussi le cadre législatif et le contexte politique) offertes par l'environnement et des capacités des personnes à exercer ce pouvoir (les compétences, mais aussi le désir d'agir, la perception des possibilités d'action, la capacité de projection, etc.). »

Il s'avère que l'individu peut se mettre en action dans des situations autres que quotidiennes et connues, à l'aide de ce qu'il « A » et de « ce qu'on » lui met à disposition à la condition de le vouloir.

« Être disposé à faire : on peut savoir faire et pouvoir faire, mais refuser de faire »³⁸

IV.10 Conclusion

Il apparaît que « la représentation » soit une notion qui ressorte vis-à-vis de l'objet radicalisation, que ce soit au niveau des politiques, concernant l'élaboration de la politique publique de prévention de la radicalisation ; ou au niveau des professionnels, au regard de

³⁶ Les ressources dont dispose le sujet capable dépendent à la fois de ce qui lui est fourni par les organisations et de ses propres élaborations développées au long de l'expérience professionnelle (notamment en matière de compétences et d'instruments)

³⁷ Renaud, M. (1995). Le terme « empowerment » est-il un concept creux ? Communication présentée lors du congrès (novembre) « Les centres communautaires de santé : au centre des réformes des systèmes de santé », Montréal, Québec.

³⁸ Leplat, J. (2011). Mélanges ergonomiques : activité, compétence, erreur ? Octarès, Toulouse.

l'appréhension du phénomène et du public ou du travail des autres ; ou encore au niveau des chercheurs vis-à-vis de l'explication du phénomène ou de la « typologie » du public. Ce sont avec ces perceptions que les actions sont pensées, créées et menées.

Il s'avère également que les représentations peuvent être confortées, développées ou modifiées par l'interaction avec autrui, que ce soit dans la convergence ou le conflit, et avec de nouvelles ressources. Il ressort des tensions entre les différents acteurs, vis-à-vis de ces différentes représentations, ou de la manière de mener les actions de prévention.

On peut également constater que dans l'organisation de cette politique publique il y a plusieurs niveaux de prévention (primaire, secondaire et tertiaire) et d'intervention avec, entre autres, des groupes d'évaluation et de suivi pilotés par les acteurs de l'état et des actions de prévention menées par les professionnels de terrain tels que l'information et la sensibilisation, la détection et le signalement ou encore la prise en charge.

Au sujet de ce dernier point il semble que certains professionnels de terrain ne se sentent pas suffisamment « armés » et sont en demande de formations sur des points tels que la prise en charge ou la religion. Il semble que l'action se fait à partir de ses propres ressources et des ressources apportées par autrui, celles-ci pouvant-être « matérielles » ou « humaine ».

On peut noter que la notion de stigmatisation se retrouve dans plusieurs articles, que ce soit concernant la notion de radicalisation, des actions de prévention ou vis à vis de propos politiques.

V. PROBLÉMATISATION ET MÉTHODOLOGIE

L'objet de ma recherche peut devenir omniprésent dans les médias et les conversations dès qu'un attentat islamiste religieux est commis ; pour passer en « arrière-plan » quelque temps après, ce qui ne veut pas dire que c'est oublié, mais seulement que la vie reprend son cours, comme l'on dit communément. Cependant il y a des individus pour qui le phénomène de radicalisation reste présent quelques soient les événements, ceux-sont les professionnels en charge de la radicalisation.

Si j'ai choisi ce sujet, c'est pour mieux saisir ce phénomène qui suscite multiples points de vue, d'une part, et comprendre ce qu'il se joue pour les acteurs en charge de la prévention de la radicalisation, d'autre part.

V.1.1 Un premier questionnaire

Lorsque je suis arrivée sur mon lieu de stage, il a été convenu avec ma tutrice que j'assisterai aux réunions cliniques du jeudi matin afin de me rapprocher de la réalité terrain. Ces réunions sont pour moi l'occasion de mieux appréhender les missions de la structure et de comprendre les besoins et problématiques des jeunes et des professionnels de la MDA qui les accompagnent. En effet, ce temps d'échange hebdomadaire est instauré pour que ces professionnels, psychologues et consultants cliniciens (infirmiers psychiatrique), puissent échanger sur les entretiens en cours qu'ils ont avec les jeunes, se questionner, avoir d'autres avis, et prendre du recul sur les situations. C'est aussi, entre autres, à ce moment-là qu'émergent spontanément des discussions plus globales vis-à-vis de la structure, de l'organisation, du public et de leurs pratiques professionnelles.

Lors de la troisième réunion clinique j'ai constaté que le terme radicalisation n'avait pas été prononcé depuis le début de mon stage, sauf lors de mes échanges avec ma tutrice, la directrice, lors de la présentation de la structure et de la définition de ma mission et pendant des échanges impromptus durant lesquels elle me faisait part de son point de vue sur la question. Je leur ai donc partagé mon étonnement, leurs propos étaient évasifs, de cette conversation il est ressorti plusieurs éléments : qu'ils avaient peu de « cas », que

le « *phénomène* » n'était pas forcément bien compris, et que chacun l'appréhendait comme il le pouvait avec sa vision et des connaissances insuffisantes. Puis ils ont ajouté qu'ils avaient eu peu de formation et d'information sur le sujet et que la formation qu'ils avaient suivie l'année précédente n'était pas forcément bien adaptée : « *pas assez concrète* », « *trop de mots incompris* », « *trop longue* » et qu'ils ne voyaient pas au moment présent ce qu'ils pouvaient en faire ou m'en dire... »

Ainsi j'ai fait le constat que les professionnels de la MDA en charge de la prévention de la radicalisation ont des difficultés à appréhender le phénomène de radicalisation ; à ce moment-là des interrogations se sont posées : « ***Les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation ont-ils des informations et formations adéquates à la problématique ?*** », « ***Celles-ci sont-elles adaptées aux professionnels de terrain qui sont en relation avec le public ?*** », « ***Les ressources mises en place pour lutter contre la radicalisation sont-elles connues par ces professionnels ?*** »

V.1.2 Un cheminement parallèle :

À la suite de ce premier questionnaire J'ai commencé, parallèlement, des lectures conceptuelles pour en savoir davantage, dans un premier temps il s'agissait de mieux saisir le « phénomène » de radicalisation. Il s'avère qu'il existe de multiples visions et définitions de celui-ci, ces lectures ont permis de mettre en exergue des controverses vis-à-vis du phénomène de radicalisation. Ces premières informations m'ont apporté un éclairage et m'ont permis de me rendre compte que les chercheurs avaient diverses représentations vis-à-vis du phénomène et du public concerné. Les premiers échanges que j'avais eu sur le sujet avec les professionnels de la MDA me sont revenus en tête ; des différences et convergences ont été mises en évidence entre ces différentes représentations venant des écrits, celles de la directrice de la structure et de l'équipe.

A ce moment-là j'ai compris qu'il y avait d'autres éléments qui rentraient en jeu, le questionnaire s'est étoffé : « ***Les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation ont-ils des représentations différentes selon leur niveau d'action ?*** », « ***quels effets celle-ci peut avoir sur leurs actions ?*** »

V.1.3 Une question qui nécessite un retour sur terrain :

Puis j'ai continué mes recherches avec d'autres lectures dont des recherches empiriques, celles-ci ont mis en évidence : des acteurs dans la confusion avec des représentations diverses et des tensions, divers dispositifs et outils pour lutter contre la radicalisation, certains pas assez clairs et qui font débats. De là a suivi cette réflexion :

« Il apparaît que l'objet est discuté à l'aide de représentations et que lorsque celles-ci sont confuses, il est évoqué le manque de données externes. Les nombreux discours, visions et positions (politiques, scientifiques, professionnels et sociétales) peuvent conforter les certitudes ou appuyer la confusion et l'incompréhension. La difficulté à construire une réalité du phénomène peut rendre difficile le travail des professionnels en charge de la radicalisation. »

Cette réflexion s'en est suivie de cette question vis à vis des professionnels en charge de la prévention de la radicalisation : « Que produit la difficulté à construire une réalité du phénomène de radicalisation sur leur capacité à agir ? »

Ma problématique s'est affinée pour devenir : « **La difficulté des professionnels en charge de la prévention de la radicalisation à élaborer une construction sociale du phénomène de radicalisation : quels enjeux pour le développement d'une capacité d'agir ?** »

Ce travail m'a amené à prendre la décision de retourner sur le terrain pour rencontrer les principaux intéressés avec cette ambition : Je cherche à comprendre la manière dont est construit le phénomène de radicalisation par les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation et ce qui se produit pour eux. Cela me permettra de recueillir leur propos avec cette question en tête : « Comment ces professionnels ont construit leur réalité de l'objet et celle de la mission de prévention de la radicalisation et comment continuent-ils de les construire ? »

V.2 Méthodologie

V.2.1 Modalité de recueil de données

J'ai repris mon questionnement et mes lectures conceptuelles puis j'ai formulé des hypothèses afin de saisir davantage ma problématique. Cela m'a permis de formuler des questions pour réaliser ma grille d'entretien. Avant d'entreprendre les entretiens, j'ai fait le choix d'effectuer une analyse documentaire pour comprendre et connaître l'organisation mise en place vis-à-vis de la prévention de la radicalisation sur le territoire, ainsi que les différents outils et ressources qui ont été élaborés à cet effet. Ces connaissances affinées en amont me permettront de mieux comprendre les propos de mes interlocuteurs et par le fait de ne pas poser de questions « parasites ».

Les hypothèses

Hypothèse 1 : Les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation éprouvent des difficultés à se représenter le phénomène de radicalisation, ce qui induit une difficulté à développer leur capacité d'agir.

Hypothèse 2 : Les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation éprouvent des difficultés à identifier le public cible ce qui contribue à des difficultés à développer leur capacité d'agir.

Hypothèse 3 : L'accompagnement des professionnels en charge de la prévention de la radicalisation sur leur représentation vis-à-vis du phénomène de radicalisation contribuerait au développement d'une capacité d'agir.

V.2.2 Entretiens de recherches

Le guide d'entretien (annexe 3)

Pour recueillir des données sur le terrain, j'ai opté pour des entretiens semi-directifs. J'ai élaboré une grille d'entretien composée de questions ouvertes et de relances regroupées par thématiques. Cette grille est à destination de 8 professionnels, l'intérêt est d'avoir des points de vue de professionnels appartenant à différents secteurs et sur plusieurs niveaux.

Les professionnels interrogés :

- Sécurité :
 - 2 Chargés de mission
- Santé et social :
 - Directrice de structure
 - Référent Laïcité
 - Consultante clinicienne
 - Psychologue
 - Conseiller d'insertion professionnelle
 - Référente justice

V.2.3 Étude documentaire

J'ai décidé par l'analyse documentaire de procéder avec une stratégie « de recherche en entonnoir ». Ainsi j'ai débuté par la présentation de documents ou de ressources numériques à visé nationale élaborés par différents ministères, puis des documents « locaux » à visé départementale et communale élaborés par le département de la Meurthe et Moselle et la ville de Nancy. Cette étude de documents doit permettre d'avoir une perception globale de l'organisation partenariale dans le cadre de la lutte contre la radicalisation, aussi de recenser et de comprendre différentes ressources mises en place dont les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation peuvent se saisir et prendre connaissance.

Il est également question, d'une part, de comprendre le point de vue professionnel, ce à quoi l'on se réfère lorsque l'on s'adresse à eux et comment les politiques publiques, à l'aide de ces supports, construisent ce qu'ils donnent à penser de la radicalisation.

V.2.4 Recueils de données

Analyse des entretiens

Les entretiens ont tous été retranscrits et analysés, de ce fait des propos (mots, paragraphes, phrases) spécifiques ont été mis en exergue tout en essayant de garder l'authenticité du discours dans son contexte. Au fur et à mesure ces éléments ont été répartis dans différentes thématiques. Cette catégorisation a été effectuée pour chaque entretiens.

Analyse documentaire

Les documents ont été présentés individuellement de manière synthétique pour permettre une meilleure compréhension, d'une part, et de dégager les éléments essentiels, d'autre part. Ce travail a été affiné en regroupant ces éléments par thématiques rendant possible une analyse plus précise.

V.2.5 Justification du protocole de recherche

Analyses diversifiées

Concernant l'étude documentaire, après la mise en évidence des éléments essentiels, j'ai pris le parti d'effectuer une comparaison de ceux-ci, j'ai effectué un regroupement des éléments par thème pour une meilleure lisibilité.

Vis-à-vis des entretiens de recherche, j'ai choisi d'effectuer une analyse de croisement des entretiens par thématique et par niveaux professionnels, cette caractérisation a permis de

mettre en évidence des divergences et des convergences. Puis j'ai renouvelé cet exercice de comparaison entre l'analyse d'entretiens et l'analyse documentaire. Pour finir les informations recueillies ont été confrontées aux écrits conceptuels.

Ces 3 étapes ont permis un recueil de données plus riche et par le fait une analyse plus fine et au plus proche de la réalité. Ce protocole de recherche doit potentiellement me permettre de confirmer ou de dédire les hypothèses émises, d'une part, et répondre à ma problématique, d'autre part.

VI. ANALYSE DES RECUEILS DE DONNÉES

VI.1 Exploitation des documents

Présentation documentaire

Cette partie a pour objectif la présentation de plusieurs documents qui ont été analysés pour étayer la recherche et argumenter la problématique soulevée dans le cadre de ce mémoire. Cette liste n'est pas exhaustive, les documents ont été choisis de manière à permettre une vision des niveaux d'actions professionnelles et institutionnelles avec des documents institutionnels et de structures. Ceux-ci ont permis l'émergence d'informations, une meilleure visibilité des connaissances des professionnels vis-à-vis des diverses ressources en place pour lutter contre la radicalisation et de saisir l'approche choisie par les politiques publiques concernant la radicalisation. Cette étude documentaire a mis en évidence une manière, de l'institution, de signifier l'objet, les pratiques et le cadre institutionnel.

Documents exploités pour l'analyse documentaire :

TITRE	AUTEUR	DATE	TYPE DE DOCUMENT
Le guide interministériel de prévention de la radicalisation (Doc 1)	Comité interministériel de prévention de la radicalisation	Mars 2016	Institutionnel
Prévenir la radicalisation des jeunes (Doc 2)	Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement et de la recherche	Janvier 2015	Institutionnel
La plateforme « prévenir la radicalisation » sourcée par le réseau Canopé (Doc 3)	Réseau Canopé, Ministère de l'éducation nationale	2017	Institutionnel
Prévenir la radicalisation auprès des jeunes de 15-25 ans : guide des équipes d'animation (DOC 4)	Ligue de l'enseignement et le comité interministériel de la prévention de la délinquance et de la radicalisation		Institutionnel
Guide de la prévention de la radicalisation dans la fonction publique (Doc 5)	Unité de coordination de la lutte antiterroriste, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques, Direction générale des collectivités locales, Direction générale de l'offre de soins	2019	institutionnel

Guide commun des pratiques professionnelles référentes en direction des acteurs/professionnels des CPRAF	Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, dans le cadre d'un groupe de travail regroupant des services de l'État du Ministère de l'intérieur, Ministère de la Justice, Ministère des solidarités et de la santé, Ministère de la cohésion des territoires, de la MIVILUDES, de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et des grands réseaux associatifs	2019	Institutionnel et de structure
Les pratiques professionnelles dans le champ de la prévention de la radicalisation (Doc7)	Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs, l'Association nationale des maisons des adolescents dans le cadre de son partenariat avec le Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation	2018	structure
Radicalisation des jeunes : Le rôle de prévention des collectivités territoriales (Doc 8)	À la une, l'information des départements	2017	Informatif
Prévention de la radicalisation : Cadre de référence du plan d'actions à annexer au contrat de ville (Doc 9)	Gouvernement	2016	institutionnel
Plan d'actions sur la prévention de la radicalisation, ANNEXE au Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 (Doc 10)	Ville du Grand Nancy	2016	institutionnel

VI.1.1 Documents à visé Nationale :

Le guide interministériel de prévention de la radicalisation (Doc 1)

(Voir le tableau d'analyse en annexe 1)

Ce document de 109 pages établi en mars 2016 par le comité interministériel de prévention de la radicalisation est un guide sur la prévention de la radicalisation mis à disposition et diffusé aux préfetures et aux services déconcentrés de l'état. Celui-ci est à destination des acteurs locaux (services de l'état, des services de collectivités territoriales, associations, structures spécialisées). Composé de fiches de procédures et de fiches dites « de bonnes pratiques », il a pour objectif d'aider ces acteurs à structurer une offre d'accompagnement des familles et de prise en charge des personnes signalées comme radicalisées. Ce guide, considéré comme un outil pratique, doit faciliter les signalements de

situation de radicalisation, améliorer la coordination et l'animation territoriale du dispositif et renforcer la mise en œuvre de la prévention de la radicalisation.

Ce guide est composé de 36 fiches classés en 4 grandes parties thématiques qui sont : les modes de détection et les procédures de signalement, la coordination et l'animation territoriale, l'intervention des acteurs dans la prévention de la radicalisation et les actions de prévention de la radicalisation. Ainsi que de 3 d'annexes : un tableau de synthèse des indicateurs de basculement, le référentiel des indicateurs de basculement dans la radicalisation, le schéma des acteurs et actions de la prévention de la radicalisation (annexe 2).

Par ce document il apparait l'existence d'une multitude d'institutions et de structures dans divers champs d'intervention qui sont engagés dans la lutte contre la radicalisation, et par le fait de nombreux acteurs pluridisciplinaires. Des partenariats, des formations, des informations et la création de postes spécifiquement dédiés à cette lutte ont été mis en place à différents niveaux. Certains dispositifs et structures sont plus fréquemment cités ou particulièrement identifiés, ainsi les cellules départementales de suivi pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles (CPRAF) sont nommée à plusieurs reprises comme dispositif de discussion, de prise de décision, de centralisation et de diffusion d'informations. Est cité également le Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR) auprès de qui des informations peuvent être données et un signalement peut être fait via le numéro vert et le site « Stop jihadiste ». La Maison des Adolescents et la Mission Locale sont nommés comme structures adéquates vis-à-vis de la prévention de la radicalisation auprès des jeunes.

Ce document donne à voir, de manière synthétique, la perception qu'ont les politiques publiques de l'objet et du rôle des professionnels dans le cadre de cette politique publique de prévention ainsi que les mesures et moyens mis en place.

Prévenir la radicalisation des jeunes (Doc 2)

Ce document de 4 pages est un livret, cet outil de prévention de la radicalisation des jeunes a été élaboré par le ministère de l'éducation nationale de l'enseignement et de la recherche. Celui-ci a été diffusé en janvier 2015 à destination des chefs d'établissement et des équipes éducatives, il est cité et accessible dans différents sites tels que les sites « éducol » et « éducation. gouv », sites du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et du sport.

Ce livret, dans son introduction, invite les professionnels à être attentifs sur des signes repérables annoncés dans le document en indiquant la procédure à suivre. Après avoir « défini » la radicalisation en répondant à la question : « Qu'est-ce que la radicalisation », la lecture se poursuit par un court paragraphe qui explique quelle est la vocation de l'action préventif : « *L'action préventive a vocation à repérer le plus tôt possible les signes de cette radicalisation...* ». Puis s'en suit la proposition d'indicateurs pour repérer un éventuel processus de radicalisation, il est indiqué que ces changements de comportement attirent l'attention et qu'un seul indice ne permet de conclure à la radicalisation. Ces indicateurs se regroupent sous 2 grandes thématiques qui sont la rupture et le changement de comportement et de discours. Pour finir, des informations sont données aux professionnels pour savoir comment réagir à ces signes ou situations. En dernière page du document on retrouve les outils permettant d'effectuer un signalement et une description succincte de ces outils : le numéro vert du Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR), le site où l'on peut trouver le formulaire en ligne et des informations concernant le phénomène.

Ce document, de manière très synthétique, donne à comprendre du point de vue des politiques publiques, la radicalisation, son processus et quand et comment le professionnel doit agir.

La plateforme « prévenir la radicalisation » sourcée par le réseau Canopé (Doc 3)

Le site du réseau Canopé

Le réseau Canopé est placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, c'est sur le site de ce réseau que l'on peut trouver la plateforme « prévenir la radicalisation »

développé ci-après. Le réseau canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, mobile, TV, web,). Cet opérateur public renforce l'action de la communauté éducative en faveur de la réussite des élèves en intervenant dans 5 domaines : pédagogie ; numérique éducatif ; éducation et citoyenneté ; arts, culture et patrimoine ; documentation. Il œuvre en étant guidé par 5 mots clés qui sont le partage, l'universalité, l'équité et éthique, il a pour mission, entre autres, de conseiller, d'accompagner et de former.

La plateforme « prévenir la radicalisation »

Cette plateforme a été créée en 2017 par le réseau Canopé sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Elle met des informations et ressources à disposition des enseignants. En premier lieu il est noté sur celle-ci : « *Cette plateforme contribue à prévenir les jeunes face aux risques d'emprise complotiste, de radicalisation violente et aux théories du complot en développant leurs connaissances, mais aussi leur pensée critique et la culture du débat. Les ressources proposées aident à comprendre les ressorts et les étapes de la radicalisation et à identifier dans le développement psychosocial de l'adolescent les facteurs et influences qui amènent vers la radicalisation violente. Des outils « pour agir » sont mis à disposition des enseignants* ». Puis s'en suit 8 thématiques principales dont « comprendre le processus de radicalisation » et « développer l'esprit critique » et des liens menant vers d'autres sites, des podcasts, des vidéos, des documentaires et des ressources.

Cette plateforme aborde des sujets variés et donne des informations qui permettent une approche du phénomène sous différents angles en donnant la parole, sous la forme de podcast à des acteurs de différents domaines. (Professeurs, auteurs et maitres de conférences en science politique, sociologie, agrégé de philosophie ou encore psychologue clinicien)

Prévenir la radicalisation auprès des jeunes de 15-25 ans : guide à usage des équipes d'animation (Doc 4)

Ce document de 25 pages est un guide dit « pratique » conçu par la ligue de l'enseignement et le comité interministériel de la prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPR). Il s'adresse aux animateurs jeunesse qui souhaitent développer des projets vis-à-vis de la prévention de la radicalisation auprès des jeunes de 15 à 25 ans à engager une réflexion sur ce sujet.

En introduction de document, il est rappelé de manière synthétique le contexte concernant la politique publique de la prévention de la radicalisation et la nécessité d'élaborer des projets destinés à la jeunesse. Il est expliqué que ce guide est conçu pour les animateurs qui souhaitent mener des actions de prévention de la radicalisation. Il est composé d'apports théoriques sur la radicalisation, des supports vidéo sur lesquels s'appuyer, des exemples concrets et des informations pour pouvoir s'adresser aux différents relais sur le territoire. Dans cette introduction le numéro vert et le site permettant un échange pour les personnes s'inquiétant d'un possible embrigadement sont rappelés.

Dans un premier temps, Il s'agit de donner un éclairage via les interviews retranscrits de différents acteurs (sémiologue, maître de conférences en science politique et professeur en science de l'éducation) vis-à-vis de la question « *Qu'est-ce que la radicalisation ?* ».

Dans un second temps, 2 actions de préventions sont décrites en détail, La première « *Humain en état de marche* » a été initiée, en réponse à un appel à projet de la Mission Locale, par la Compagnie « Le temps qui sèche », au Havre en Seine-Maritime en 2017. Cette initiative visait le contre-discours. La seconde a été mise en place par le « Conseil des jeunes de la ville de Strasbourg » entre 2015 et 2017. L'objectif était d'ouvrir le débat auprès d'adolescents via l'élaboration et la diffusion d'une vidéo véhiculant un message positif d'engagement et de promotion de l'esprit critique. Ces 2 actions décrites sont accompagnées d'interviewés de participants et de « dirigeants » avec des fiches pratiques

et pédagogiques pour pouvoir reproduire ces initiatives, plusieurs encarts intitulés « conseil méthodologique » ont été intégrés à divers endroits du document.

Ce document donne, tout d'abord, une lecture du contexte et du phénomène de radicalisation d'un point de vue politique, puis le point de vue d'acteurs de différents champs. Ce document donne des conseils et des contacts pour ceux qui seraient désireux de mettre en place des actions préventives.

Guide de la prévention de la radicalisation dans la fonction publique (Doc 5)

Ce document de 20 pages, édité en 2019, est un guide qui vise à rappeler les moyens d'action pouvant être mobilisés par les administrations ainsi que, les procédures à mettre en œuvre face à des agents signalés comme radicalisés. Ce guide a été élaboré avec le concours de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), de la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques, de la Direction générale des collectivités locales et de la Direction générale de l'offre de soins.

En premier lieu il est expliqué ce qu'est la radicalisation en reprenant les propos du guide interministériel de prévention de la radicalisation, puis il est question de la détection des comportements contraires à la déontologie et de leur signalement en rappelant les devoirs et obligations déontologique tel que les obligations de neutralité et de laïcité inscrite à l'article 25 de la loi N°83-634 du 13 juillet 1983. En rappelant également que ces obligations doivent être respectées également en dehors du service. Il est expliqué comment se fait la procédure de signalement. Il est également mentionné que dans chaque service de l'état un référent pour la prévention de la radicalisation doit être désigné et être l'interlocuteur privilégié des services préfectoraux et de l'autorité judiciaire. Ce référent peut être amené à siéger à la cellule de suivi de la prévention de la radicalisation.

Dans un second temps les moyens d'actions à la disposition des employeurs sont énumérés et expliqués. Le déroulé de la procédure se fait dans une logique d'analyse des faits et de

qualification juridique du comportement jusqu'à la mesure à prendre le cas échéant ; cette mesure sera déterminée selon la situation de l'agent et régie par des procédures adéquates

Ce document est un guide de prévention de la radicalisation à destination des acteurs de la fonction publique, le phénomène de radicalisation retenu par les politiques publiques y est rappelé. Ce guide donne à voir que pour cette « population de professionnels » le cadre est fixé et structuré avec des procédures établies pour chaque particularité.

Guide commun des pratiques professionnelles référentes en direction des acteurs/professionnels des CPRAF (Doc 6)

Ce document de 81 pages est un guide qui a été élaboré en 2019 sous la direction du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, dans le cadre d'un groupe de travail regroupant des services de l'État du Ministère de l'intérieur, Ministère de la Justice, Ministère des solidarités et de la santé, Ministère de la cohésion des territoires, de la MIVILUDES, de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et des grands réseaux associatifs (Association nationale des Maisons des Adolescents, Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs, Comité national des acteurs de la prévention spécialisée, Convention nationale des associations de protection de l'enfant, Fédération Française de psychiatrie, Union nationale des Missions locales, Association nationale des points accueil écoute jeunes, Fédération Citoyens et Justice, Fédération Addiction)

Ce guide est à destination des acteurs de la prise en charge des personnes radicalisées afin de les professionnaliser et de partager des bonnes pratiques. Il identifie entre autres 18 bonnes pratiques dans 5 domaines : la formation/sensibilisation, l'évaluation des situations, l'accompagnement et la prise en charge, le soutien aux familles et le soutien aux professionnels.

Dans une première partie il est rappelé le cadre d'action de la politique de prévention de la radicalisation avec une description du concept de radicalisation et de l'orientation politique qui est une politique de prévention avec la mise en place du CNAPR

(Numéro vert et site). Ensuite un focus est fait sur la CPRAF avec une description détaillée de sa création, de son rôle, de sa composition et de ses partenaires. Celui-ci est suivi d'un paragraphe sur « la dimension politico-religieuse » dans lequel il est vivement conseillé aux CPRAF d'associer l'intervention d'une personne, avec une connaissance forte du fait religieux. Il est ensuite question des professionnels qui doivent avoir des compétences et des connaissances particulières et suivre une formation spécifique ainsi qu'être sensibilisés et formés dans le domaine de la radicalisation. Cette formation de sensibilisation doit permettre d'acquérir des connaissances générales et théoriques en la matière. Celle-ci doit porter notamment sur 3 volets qui sont la compréhension du phénomène de radicalisation, les modalités de détection et d'évaluation de la radicalisation, et circuits de signalement (et les réponses publiques locale et nationale. Il est mentionné que d'autres formations peuvent être dispensées telles que : Une formation relative aux valeurs de la République et de la laïcité et des formations en interne de certain réseaux (ANMDA, ANPAEJ, Citoyens et Justice, CNAPE, CNLAPS, FNEPE, UNML, ...).

Dans la seconde partie il s'agit des pratiques professionnelles, il est expliqué, concernant la prévention que les professionnels agissent en s'appuyant sur les bases communes à toutes actions du travail social et éducatif dont le socle est principalement la prévention et l'accompagnement des vulnérabilités et la mobilisation de leurs connaissances de manière générales et vis-à-vis d'expériences. Par rapport à la prise en charge de la radicalisation on y ajoute des compétences spécifiques, il est mentionné que les professionnels de terrain expriment le besoin de renforcer leurs connaissances de base sur la religion et la laïcité, le numérique et les réseaux sociaux et sur la question du discernement et de la prise de recul afin d'accompagner les jeunes à s'interroger (travail sur l'esprit critique).

L'accent est mis sur l'importance d'un travail en réseau et une approche pluridisciplinaire les problématiques rencontrées étant multiples. Le travail collectif permet de croiser les regards « *Cela peut entraîner une réorganisation des équipes. Ainsi, s'est développé un travail en binôme de professionnels dans certaines structures, ceci afin d'offrir des regards croisés, affiner leur impression et croiser les représentations propres à chacun. Cette confrontation des regards permet aux professionnels de s'inscrire au plus près des*

singularités familiales et individuelles » P.14. Le réseau permet d'activer les leviers exploitables dans la situation, les acteurs peuvent donc varier selon les besoins. Il est rappelé les 3 niveaux de prévention (primaire, secondaire et tertiaire) et le fait qu'ils s'articulent entre eux.

La troisième et dernière partie est consacrée aux actions qui ont été mises en œuvre dans différents territoires et structures. Elles sont classées sous 5 thématiques : (formation/sensibilisation, évaluation des situations, accompagnement et prise en charge des personnes signalées radicalisées, soutien aux familles, soutien aux professionnels) avec en annexe le cahier des charges relatif aux actions initiées, définies et mises en œuvre par les structures impliquées dans la prévention et la prise en charge de la radicalisation.

Ce document s'adresse à tous les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation, il fait un rappel des connaissances de bases de la radicalisation et de son contexte d'un point de vue politique. Il pose le cadre de la prévention et de la prise en charge avec les possibilités et les obligations. Les différents acteurs y sont rappelés, ce qui permet une visibilité sur les partenariats possibles et dans quelles situations les mobiliser. Il s'accompagne de différents exemples d'actions mises en œuvre ce qui donne une conclusion pragmatique du document.

Guide : Les pratiques professionnelles dans le champ de la prévention de la radicalisation (Doc7)

Ce document de 92 pages est un guide qui a été publié par la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (FNEPE) en lien avec l'Association nationale des maisons des adolescents (ANMDA) dans le cadre de son partenariat avec le Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (SG-CIPDR).

Il s'inscrit dans la mesure quarante du Plan National de prévention de la Radicalisation « *Sous l'égide du SG-CIPDR, réaliser un guide commun des pratiques professionnelles référentes en matière de prévention de la radicalisation au profit des grands réseaux associatifs de travail social.* » Ce guide a été élaboré à la suite du séminaire

commun tenu en 2017 et 2018, ses objectifs sont centrés sur le recensement des actions et pratiques et la formation des professionnels.

Le document débute avec un entretien retranscrit du président de la l'ANMDA et du président de la FNEPE avec pour sujet le phénomène de radicalisation et le rôle de ces structures suivi d'une présentation de l'ANMDA, des MDA, de la FNEPE et des EPE avec leurs Missions et leurs actions respectives. Puis il est question des 2 structures dans le champ de la prévention de la radicalisation avec des données chiffrées recueillies en septembre 2017. La partie suivante est dédiée à 13 fiches thématiques, ces fiches ont été élaborées à partir de 3 jours de séminaire, ce sont 40 professionnels issus de 31 structures MDA, EPE et réseaux partenaires qui y ont contribué. Ces fiches se déclinent comme suit : la thématique, un état des lieux du sujet est effectué, le sujet est décrit, les difficultés sont soulevées, des expériences vécues sont évoquées, des paroles de professionnels sont mentionnées... puis des préconisations sont données pour chaque thématique avec les textes réglementaires et ressources associés à cette thématique pour aller plus loin.

Dans ce document le phénomène de radicalisation est expliqué synthétiquement en reprenant les propos du SG-CIPDR³⁹. Il apparait que ce travail a pour objectif, en partie, de tenter de faire comprendre et de faire ressentir la réalité du terrain au lecteur. Ce guide est élaboré à partir des besoins et des expériences vécues ou appréhendées par les professionnels, sur la base de leurs questionnements, sur leurs rôles, leurs pratiques, le phénomène et le public concerné. Il incite à la réflexion, la prise de recul et à aller plus loin avec les ressources et les partenaires mentionnés.

VI.1.2 Documents locaux :

Documents à visé départementale :

Radicalisation des jeunes : Le rôle de prévention des collectivités territoriales (Doc 8)

³⁹ Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

Comme il est indiqué dans le document : « L'information des départements n°1064-18 édité en avril 2017 » intitulé « Radicalisation des jeunes : Le rôle de prévention des collectivités territoriales⁴⁰ », l'état souhaite s'appuyer sur les collectivités territoriales concernant la prévention de la radicalisation. Dans ce cadre les départements expriment se sentir, très majoritairement, confrontés à la radicalisation directe et indirecte et à ce titre il est écrit « *C'est principalement au titre de leurs compétences en matière d'aide sociale à l'enfance, de prévention spécialisée et de protection maternelle et infantile qu'ils sont concernés* ». Plusieurs départements sont cités pour leurs initiative en la matière et on retrouve les 21 propositions du rapport « Les collectivités territoriales et la prévention de la radicalisation » en fin de document.

Les recherches concernant des documents départementaux de la Meurthe et Moselle étaient attendus en ce sens : documents recensant des propositions, des actions menées par le département de Meurthe et Moselle. Cependant les seules informations qui ont pu être recensées, vis-à-vis d'un lien « département 54 et prévention de la radicalisation », ont été trouvées sur le site du département regroupées sur une même page. Il s'agit du numéro vert et du site stop-djihadisme, d'une réponse synthétique à la question : « *Qu'est-ce que la radicalisation* » avec la définition de Farhad Khosrokhavar, des signes d'alerte d'un éventuel processus de radicalisation et l'évocation d'un rapport du 11 janvier 2016 intitulé « *Bâtir une République plus unie et plus exigeante* », complété de : « *le Département de Meurthe-et-Moselle indiquait sa volonté de développer une « une contre-communication par rapport au discours des extrémistes* ».

Vis-à-vis de ce dernier point, malgré les recherches, ce rapport n'a pas été trouvé. Peu d'éléments concernant le département ont pu être découverts pendant les recherches n'ont pas été faites directement auprès d'acteurs du département et des informations

⁴⁰ https://infosociale.finistere.fr/wp-content/uploads/2017/05/radicalisation_-_des_jeunes_role_des_collectivites.pdf

existantes sur internet ont pu ne pas être découvertes, internet étant un vaste « champ » de recherche.

Documents à visé Communale :

Prévention de la radicalisation : Cadre de référence du plan d'actions à annexer au contrat de ville (Doc 9)

Ce document de 12 pages crée en 2016 a pour vocation de favoriser l'implication des communes dans la prévention en matière de radicalisation en énonçant un cadre de référence vis-à-vis du plan d'action que doivent mettre en œuvre les communes. Ledit cadre de référence vise à donner aux acteurs locaux des éléments méthodologiques pour élaborer ce plan d'action.

Il débute en répondant à la question : « Comment définir la radicalisation ? », et en expliquant la prévention de la radicalisation, son contexte et le fonctionnement de la plateforme de signalement et d'écoute (Numéro vert et site).

Puis sont évoqués les points qui doivent être réfléchis et qui doivent constituer le plan d'action : La mobilisation du partenariat, le diagnostic et l'état des lieux du territoire avec le recensement de tous les acteurs et dispositifs susceptibles d'être mobilisés (la Maison des Adolescents et la Mission Locale sont proposés en tant que tel). Puis il est question de l'adaptation du plan d'action à l'analyse du phénomène de radicalisation sur le territoire avec les modalités de repérage (référentiel des indicateurs de basculement établit par le SG-CIPD), les actions de formation, de sensibilisation et les actions de prévention. Pour finir, la prise en charge et l'accompagnement avec des propositions sur quoi porter son attention et des pistes de réflexion. Le document prend fin sur le financement, le calendrier de l'élaboration du plan d'action, le suivi de l'évaluation du dispositif.

Plan d'actions sur la prévention de la radicalisation, ANNEXE au Contrat de Ville du Grand Nancy 2015-2020 (Doc 10)

Ce document de 15 pages est une annexe au contrat de ville du Grand Nancy 2015-2020, il doit donner à voir le plan d'action sur la prévention de la radicalisation de la ville du Grand Nancy.

En préambule on comprend qu'il doit y avoir cohérence et convergence des actions mises en œuvre par chacun des acteurs. Dans ce cadre, il est expliqué que la politique de la ville a pour vocation d'être innovante dans ses réponses face aux difficultés rencontrées par la population et spécifiquement par les jeunes. Aussi elle doit être mobilisée en favorisant l'implication des collectivités locales, notamment les communes, ainsi un plan d'actions sur la prévention de la radicalisation doit venir compléter le contrat de ville.

Le document est constitué de 7 grands titres qui peuvent être regroupés en 3 parties, la première : « notion vis-à-vis de la radicalisation et de sa prévention », la seconde partie « le territoire et la radicalisation » et en troisième partie « le plan d'actions ».

Pour la première partie il est rappelé la définition de la radicalisation retenue par les politiques et les 3 types de prévention (primaire, secondaire et tertiaire). Dans la seconde partie il s'agit de poser le contexte dans lequel s'inscrit le plan d'action et exposer les objectifs. Il est expliqué qu'il faut renforcer l'ancrage local dans une logique partenariale, qu'il y a un savoir-faire et des acteurs en nombre sur le territoire qu'il faut parfois former et outiller davantage ceux-ci pour renforcer leur rôle éducatif et préventif. Les moyens pour prévenir tout basculement sont indiqués. Ainsi que le processus une fois le signalement effectué. Puis il est question d'expliquer, dans les grandes lignes, pourquoi et comment un diagnostic du territoire est effectué, cela suivi de la liste de tous les acteurs et dispositifs sur le territoire susceptible d'être mobilisés pour prévenir la radicalisation dont La Maison des Adolescents et la Mission Locale. Puis il s'agit de « gouvernance » avec la liste des principaux partenaires.

La troisième et dernière partie présente le plan d'action dans un tableau recensant les actions et leur avancement constitué de 7 axes d'interventions : formations, prévention, sensibilisation, valeurs, esprit critique, Parentalité, prévention plus spécialisée. Vis-à-vis de

l'avancement il apparaît qu'au moment de l'élaboration de ce tableau environ 50% du total des actions prévues étaient abouti.

VI.2 Analyse documentaire

VI.2.1 spécificités et similitudes

Cette recherche a permis d'établir une liste non exhaustive de documents concernant les « ressources », on peut constater que ceux-ci ont été élaborés par des institution et d'autres par des structures. Ceux-ci sont plus ou moins denses et plus ou moins « faciles » à lire, certains d'entre eux sont plutôt théoriques, d'autres plus pragmatiques et plusieurs sont en partie empiriques. Ils sont en majorité dédiés aux plus grands nombres, cependant quelques-uns ont été élaborés en ciblant un secteur professionnel, comme le service public, afin d'être en mesure d'agir, le cas échéant, en interne sur les professionnels eux même, ou dédiés à des professionnels en particulier, comme les animateurs. Pour autant qu'ils soient spécifiques ou non ils ont tous des similitudes, visibles en début de document, qui sont la volonté de donner ou redonner certaines bases, ainsi il est expliqué le phénomène de radicalisation et les enjeux d'une prévention de la radicalisation, et d'exposer l'étendu du réseau auquel ils appartiennent et les missions de chacun.

VI.2.2 Apports communs

Les documents peuvent être une ressource pour la majorité des acteurs, ils donnent la possibilité de prendre ou de reprendre connaissances de certaines bases et plusieurs ont une approche pratique.

De plus, le réseau est mis en avant dans chaque document, le travail partenarial ressort comme essentiel dans la mission de prévention de la radicalisation. On peut constater qu'un professionnel peut trouver ressources auprès d'un autre acteur quand bien même que celui-ci soit identifié dans un document qui ne lui est pas adressé. En effet, au vu de la diversité et de la complexité des situations rencontrées, et dans la mesure où chacun a ses

propres expériences, ses propres connaissances et son propre réseau, cet acteur devient un partenaire potentiel et vis vers ça. Les documents ont également la similarité de communiquer les outils de signalement et de donner des ressources littéraires vis-à-vis d'auteurs ou/et de lectures traitant du phénomène de radicalisation.

VI.2.3 Contraintes communes

Certains documents apparaissent très denses, ce qui demande de prendre un certain temps pour en prendre connaissance et une attention relativement soutenue pour appréhender toutes les informations. Cette question de temporalité pourrait être contraignante pour un professionnel qui souhaite par le biais de la documentation et de manière autonome, accroître ses connaissances, varier ou développer ses pratiques ou encore connaître ou étendre son réseau. Cependant il n'est pas possible de rendre compte de cette supposition, dans la mesure où la démarche méthodologique a été construite sans interroger l'usage des documents dans le réel.

VI.2.4 Des dispositifs essentiels

Il apparaît que dans la plupart des documents, les Maisons des Adolescents et les Missions Locales sont souvent mentionnées comme partenaires essentiels aux missions de préventions de la radicalisation. Dans certains documents des parties sont dédiées à l'explication de leur implication dans la prévention de la radicalisation, vis-à-vis d'une prise en charge globale, de la détection et du signalement, de leur participation au sein des cellules de suivi du préfet, de leur contribution au processus de sortie de la radicalisation, de l'accompagnement des familles, de l'engagement d'une phase de déconstruction/reconstruction et de la prise en charge psychologique.

Dans la lutte contre la radicalisation les cellules de suivi de la préfecture font partie des dispositifs les plus cités. En effet elles sont la pierre angulaire en la matière, elles sont, entre autres, chargées du suivi des situations, de leur orientation, de coordination et de favoriser l'échange d'information.

Pour lutter contre la radicalisation, des outils ont été mis en place pour permettre la détection et le signalement, ainsi les professionnels peuvent prendre connaissances « des signes ou des indicateurs » recensés comme étant potentiellement des « indicateurs de basculement » et se saisir du numéro vert ou du site, présents dans la plupart des documents, crée à cet effet. Ces indicateurs sont recensés dans le tableau de synthèse des indicateurs de basculement intégré au Guide interministériel de prévention de la radicalisation, certains documents renvoient à ce tableau.

VI.2.5 La formation des professionnels, un outil incontournable

La formation des professionnels vis-à-vis du phénomène de radicalisation ou vis-à-vis de ce qui peut contribuer à sa prévention ressort dans la plupart des documents, soit pour donner à voir les formations déjà dispensées ou soit pour exprimer l'ambition d'en dispenser. Il apparaît que la majorité des acteurs (Macro, Meso et Micro) s'entendent pour affirmer que la formation est un outil primordial pour les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation.

Dans le document « Prévention de la radicalisation : Cadre de référence du plan d'actions à annexer au contrat de ville » il est écrit : « *Il est impératif que les professionnels associés à la réponse publique bénéficient d'une formation sur la prévention de la radicalisation.* »

Concernant le document « La prévention de la radicalisation-Guide commun des pratiques professionnelles référentes en direction des acteurs/professionnels des CPRAF » il est spécifié : « *Les professionnels des structures amenés à diligenter des actions de prévention ou de prise en charge de la radicalisation doivent avoir ainsi suivi une formation spécifique sur le phénomène de la radicalisation, notamment sur les trois volets suivants : compréhension du phénomène de radicalisation (processus, indices de radicalisation, publics visés etc.), modalités de détection et d'évaluation (méthodes, outils) de la radicalisation et circuits de signalement, réponses publiques locale et nationale.* », cette même phrase est inscrite dans le cahier des charges relatif aux actions initiées, définies et

mises en œuvre par les structures impliquées dans la prévention et la prise en charge de la radicalisation.

VI.2.6 Conclusion de l'analyse documentaire

Vis à vis de cette recherche documentaire on peut noter que l'information et la formation des professionnels en charge de la prévention de la radicalisation ainsi que le développement partenarial et l'articulation entre acteurs sont donnés à voir comme des priorités dans le cadre de la lutte contre la radicalisation.

On peut constater que les documents institutionnels participent à la construction de la politique publique et en sont le fruit. Par ces documents les politiques publiques donnent à voir la politique publique de prévention, leur représentation de l'objet, en quoi il est un problème et, selon eux, ce sur quoi les professionnels doivent se baser pour mener leur mission de prévention.

Ainsi par le biais de ces documents les politiques mettent en avant une politique publique structurée et organisée, celle-ci est présentée comme étant élaborée autour de la formation, de la mobilisation et de la coordination entre acteurs. Aussi les professionnels peuvent mener leur mission de prévention à l'aide des moyens qui sont présentés comme étant adaptés à la situation et au terrain. Cette politique de prévention de la radicalisation est signifiée comme étant une solution pour lutter contre le problème.

Il s'avère que les structures ont participé à l'élaboration de documents destinés aux professionnels en charge de la prévention de la radicalisation. On y retrouve les explications des politiques publiques concernant l'objet mais de manière très synthétique. Il apparaît que ces documents se veulent pragmatiques plutôt que théoriques. Ils ont été construits dans un souci de praticité en s'appuyant sur le réel, pour ce faire la parole des professionnels en charge de la prévention de la radicalisation a été recueillie, il s'agit du recensement de leur vécu et de leur ressenti.

De manière générale cette analyse documentaire met en évidence, d'une part, ce que l'institution souhaite que les professionnels conceptualisent, et d'autre part, le fait que les théories et prescriptions des politiques publiques ne concordent pas avec la réalité du

terrain. Pour aller plus loin dans l'analyse il aurait été intéressant d'interroger davantage l'usage des documents lors des entretiens.

VI.3 Analyse des entretiens de recherche

Une retranscription de la totalité des entretiens de recherche a été faite afin de pouvoir mettre en exergue tous les éléments qui apparaissent comme importants. Après une première lecture il a été fait le choix d'une analyse par croisement de contenu qui a permis d'effectuer une catégorisation.

Les catégories sont assez proches de la technique d'entretien choisie, la caractéristique de niveau de poste et les différentes thématiques sont ressorties pour autant davantage de thématiques ont été répertoriés. De ce fait l'analyse a été faite à partir de 3 niveaux de postes et de 4 thématiques.

3 niveaux de postes que nous appellerons Macro, Meso, Micro :

- Macro : Pour les professionnels au niveau « stratégique », ceux-ci sont en relation avec le niveau Meso. (Réunion, partage d'informations, conseil...)
- Meso : pour les professionnels au niveau « intermédiaires », ceux-ci sont en relation direct avec les professionnels de terrain (management, formation, conseil...).
- Micro : pour les professionnels de terrain, ceux-ci sont en relation direct avec le public. (Accueil, accompagnement, prise en charge...)

4 thématiques dégagées :

- Représentation du phénomène et du public avec les expressions assimilées à la notion de radicalisation
- Représentation de la mission et des actions avec le travail collectif et l'action de signalement
- Ressources et besoins avec le potentiel humain

- Expressions assimilées à la difficulté d'agir avec la représentation des positionnements

L'intérêt de réaliser ce recueil de données était de mettre en évidence des variations, si variation il y avait. En effet celles-ci apparaissent à travers les discours, il a été constaté des oscillations entre « niveaux de poste » vis-à-vis des thématiques recensées, il apparaît que ce soit la différence de niveaux de poste qui produit la différence de discours.

L'analyse de ces variations sont présentées comme telles :

- Analyse par thématique pour chaque niveau
- Analyse par niveau
- Analyse globale

Pour chaque niveau, les verbatims recensés pour l'analyse sont présentés dans un tableau.

VI.3.1 Analyse par thématique pour chaque niveau

VI.3.1.1 La représentation du phénomène de radicalisation et du public concerné

Niveau Micro :

Les professionnels, qui sont, potentiellement, en relation direct avec le public concerné, décrivent peu le phénomène, il apparaît qu'ils ont des difficultés à le décrire. Cependant tentent de décrire le public concerné ; ils dessinent un profil que l'on pourrait qualifier d'individus affaiblis par le biais de nombreux adjectifs qualificatifs. Deux d'entre eux évoquent également d'autres caractéristiques concernant les capacités de réflexion et des détails concernant l'aspect physique (voile et barbe).

Verbatims professionnels « Micro »

<p>Représentation du phénomène et du public (Exemples non-exhaustifs)</p>	<p>L119 « Moi, je dirais que c'est plutôt des gens qui sont en déshérence »</p> <p>L122 « parce que parce ils sont désœuvrés moi je pense »</p> <p>L251 « Et les jeunes filles, quand elles rentrent dans ce type de dans la radicalisation [...] des jeunes filles qui au départ aussi, on a été un peu fracassées »</p> <p>L75 « souvent des personnes isolées »</p> <p>L104 « il est limité intellectuellement. C'est quand même des personnes assez perdues, qu'ont pas trop de capacité de réflexion j'ai l'impression... c'est pas tous le temps le cas... »</p> <p>L167 « faible d'esprit ou pas »</p> <p>L152 « forme de de pensée radicale, de pensés extrémistes »</p> <p>L96 « et puis pareil pour l'autre qui qui avait la barbe, là de confession à priori musulmane, parce que on peut dire que à priori moi j'ai je sais pas... » des gens qui étaient surement perdus, ou qui se cherchaient »</p> <p>L188 « c'est des personnes qui, à un moment donné sont paumées dans la vie et qui essaye de trouver un sens »</p> <p>L190 dans ce qu'on se représente, ce qu'on se dit, c'est un jeune qui va avoir une barbe</p> <p>L191 « les personnes qui n'ont plus de ressources qui sont qui sont complètement perdues, qui sont au plus bas en dépression, c'est des populations très vulnérables »</p> <p>L200 « un public précaire »</p>
<p>Expressions assimilées à la notion « radicalisation »</p>	<p>L89 « une sorte de d'orientation »</p> <p>L152 « forme de de pensée radicale, de pensés extrémistes »</p> <p>L180 « un courant de pensée qui est très voilà très sectaire »</p> <p>L79 « quand il y a un petit peu de conspirationnisme »</p>

Niveau Meso :

On peut constater que les professionnels nomment peu le phénomène, il le qualifie avec des termes plutôt généraux (ex : cette problématique). Ils s'expriment principalement sur ce qu'ils pensent être « L'objectif du public concerné », pour autant il apparaît tout de même une différence sur leur vision vis-à-vis de cet objectif. Concernant

le professionnel du champ sanitaire et social, il s'agit de la recherche d'un cadre contenant qui permet à l'individu de se structurer, la radicalisation est une conduite à risque après une longue série de frustration, d'incompréhension et d'injustice ; le passé de l'individu est discuté. Pour le professionnel du champ éducatif, l'individu se marginalise et impose sa pensée par la violence, celle-ci a une place importante dans le discours ; il n'y a que le présent qui est discuté.

Verbatims professionnels « Meso »	
Représentation du phénomène et du public (Exemples non-exhaustifs)	<p>L147 « la radicalité peut être un cadre contenant rassurant »</p> <p>L180 « finalement la recherche d'un cadre, la recherche de de de quelque chose de contenant [...] une conduite à risque à partir de fragilité développée dans l'enfance [...] à une à une action qui va bah finalement permettre de structurer l'individu. »</p> <p>L274 « [...] c'est qu'un moment donné un certain nombre d'individus qui, dans leur conception du monde, considère, vont légitimer l'usage de la violence pour éliminer des gens qui ne pense pas comme eux. »</p> <p>L283 « d'une interprétation de l'islam qui serait un islam violent, guerrier »</p> <p>L500 « l'expression de la violence pour défendre des idéaux »</p>
Expressions assimilées à la notion « radicalisation »	<p>L113 « phénomène »</p> <p>L146 « cette problématique »</p> <p>L279 « l'extrémisme religieux »</p> <p>L218 « Bah la radicalisation, c'est le terme par excellence. Terme fourre-tout »</p>

Niveau Macro :

On peut constater que les personnes travaillant au niveau stratégique expriment peu de schémas de pensée concernant le phénomène de radicalisation et le public. Ceux-ci s'expriment avec des termes généraux (phénomène) et il apparait qu'ils nomment peu le phénomène, il est davantage question de parler d'un changement de comportement, sans beaucoup plus de précision en justifiant que ce n'est pas palpable et définissable et

qu'il n'y a pas 2 cas identiques, pour eux c'est surtout une question de point de vue et d'interprétation.

Verbatims professionnels « Macro »	
Représentation du phénomène et du public (Exemples non-exhaustifs)	L342 « Le point de vue euh l'interprétation... » L386 « Un changement de comportement radical... » L390 « Voilà, des discours qui peuvent changer aussi et souvent. Ce qui nous est remonté, c'est prioritairement ce changement de comportement, de manière générale et des paroles... » L385 « Déjà un changement de comportement » L737 « sur le signalement qu'on va me donner demain, ça sera un signalement nouveau. En fait y'a pas deux cas identiques. »
Expressions assimilées à la notion « radicalisation »	L339 « c'est pas palpable, c'est pas définissable » L166 « phénomène de radicalisation » L264 « La radicalisation c'est un mot »

Analyse globale de la thématique

Au regard de ces éléments, vis-à-vis de la représentation du phénomène et de son public, on peut déduire que plus les professionnels sont censés être en relation avec le public plus ils ont besoin de se le représenter, ainsi, ils vont davantage essayer de construire un profil du public concerné. Cependant il apparait dans les discours que lorsqu'ils tentent d'élaborer cette représentation ils éprouvent des difficultés à le faire.

On peut également constater que les professionnels « Macro » et « Meso » ne sont pas dans une recherche de représentation vis-à-vis du phénomène ou du public concerné, ils indiquent que ce n'est pas « *définissable* » ou que la notion radicalisation est un terme « *fourre-tout* ». Les professionnels « Meso » s'intéressent davantage à donner une explication concernant l'objectif du public concerné qu'à son profile.

VI.3.1.2 La représentation de la mission et des actions

Niveau Micro :

Il apparaît que ces professionnels ont des difficultés à expliquer leur mission et expriment des réserves quant à certaines actions qui les incombent.

En effet, concernant leur mission, vis à vis de la prévention de la radicalisation, majoritairement leur discours oscillent entre l'accompagnement du public au quotidien, la détection et le signalement et la prise en charge avec la notion de « terroriste » et « déradicalisation ». Et au regard des éventuelles actions à mener, comme la détection et le signalement, il est question d'une illégitimité globale ou partielle en expliquant ne pas être spécialiste de la radicalisation ou de la religion pour pouvoir détecter et signaler et potentiellement prendre en charge. Ils émettent la crainte de se tromper et préfèrent ne pas agir. De plus lorsque ces professionnels s'expriment sur ce sujet il semble, par leur discours, assez isolés face à cette mission.

Verbatims professionnels « Micro »	
<p>Représentation de la mission et des actions (Exemples Non-exhaustifs)</p>	<p>L169 « Donc nous, on a la Mission Locale, bon bah à par essayer de les amener à avoir une autre réflexion en tout cas. Voir un peu déjà si ils cherchent un travail ou quelque chose, je sais pas, c'est ça aussi, c'est...nous on part de cette demande-là »</p> <p>L212 « Et encore une fois, [...] c'est pas un rôle que j'aimerais faire si je dois euh pointer du doigt tous les gens que qui aurait fait ou qui va faire qui qui sont a priori comme certains pourraient penser euh c'est délicat, c'est c'est pas simple hein, c'est pas, oui, c'est, je sais pas si ça on peut le faire... »</p> <p>L130 « donc faudrait presque limite faire une enquête auprès des partenaires tu le connais, tu le connais pas, c'est délicat de demander enfin de poser des questions »</p> <p>L127 « un petit peu de déceler s'il y a cette radicalisation »</p> <p>L93 « je je dirais que que peut être des des des des personnes qui sont vraiment radicalisés, ne viennent déjà pu en mission locale »</p> <p>L116 « Si je remarque une personne qui est radicalisée ? Déjà le faire venir, essayer de le, alors donc pour pour faire revenir un jeune ben là on peut motiver aussi par parce qu'on peut donner des allocations, et donc passer à la garantie jeunes, et une fois qu'il revient, qu'il est en confiance, bah après, c'est, lui proposer, s'il accepte, des des choses comme les débats citoyens »</p> <p>L144 « c'est sûr que s'il me dit qui prévoit des choses et qui va tout faire péter là je les contacte. »</p>

	<p>L62 « Et ce qu'on avait vu, c'est que si justement... on s'y connaît pas, si on n'est pas spécialiste de la radicalisation... [...] C'est vraiment, il faut il faut vraiment tout connaître sur le bout des doigts, et il faudrait connaître aussi dans l'islam et euh voilà, [...] Ou et si on connaît pas, on va faire juste renforcer les opinions du jeune quoi. »</p> <p>L71 « Maintenant, si certains sont peut-être plus légitimes... j'en sais rien, plus légitime pour aborder certains sujets, [...],une connaissance particulière ou pas, de la religion ou une connaissance..., [...]. Donc peut être qu'on a une on a une légitimité ou pas, j'en sais rien. »</p> <p>L294 « En tout cas, effectivement, encore une fois, c'est pas quelque chose que j'ai, j'ai, que je réfléchi, c'est pas quelque chose que j'ai étudié, euh j' pense qu'il y a d'autres personnes qui font ça très bien »</p> <p>L203 « Peut-être que X, en tout cas, il pourrait peut-être un peu plus parler à ce sujet. Parce que moi, c'est pas du tout mon domaine. Y'a quand même la justice donc on est assez proche. Mais, euh, mais c'est vrai que c'est c'est pas quelque chose auquel je réfléchis au quotidien. »</p>
Travail collectif	L359 « et à chaque fois, je demande à X (directrice) j'dis euh ben comment j'interviens (rire), donc à chaque fois je prends contacte avec l'éducation nationale parce-que eux sont au courant »

Niveau Meso :

Vis-à-vis de leur mission ces professionnels sont plutôt dans un discours intégrant le collectif, ils s'expriment à travers leur structure et le travail partenarial. Ils dégagent une aisance quand ils parlent de leur mission et montre une volonté à la mener au mieux. Ils expliquent être dans le partage de connaissances et d'expériences avec leurs collègues ou avec leurs partenaires, notamment, lors des réunions hebdomadaires durant lesquelles ils sont acteurs. Leurs actions sont guidées, entres autres, par leurs expériences vécues et des documents législatifs.

Verbatims professionnels « Meso »	
Représentation de la mission et des actions	L63 « moi il m'a semblé tout à fait logique finalement de participer à cette prévention »

<p>(Exemples Non-exhaustifs)</p>	<p>L204 « je pense que c'est toutes les actions qui visent à renarssiciser l'individu à lui montrer qu'un moment donné au-delà des difficultés qu'il a vécu, [...] C'est en lui redonnant bah finalement le le fait de croire en lui-même qu'on arrive à écarter et écarter, en tout cas à donner d'autres horizons que l'horizon de partir faire le djihad, quoi »</p> <p>L227 « c'est pas en tant qu'individu qu'on travaille, c'est aussi au travers de la mission de nos structures »</p> <p>L87 « en ce moment, on travaille pas mal sur les on essaye de mettre en place des des temps de formation autour du plan valeurs de la République et laïcité VRL, donc des séquences de formation de 2 jours pour tous les personnels de la PJJ mais pas que. »</p> <p>L173 « Il se trouve que dans dans ma profession initiale, tous ces facteurs de risque finalement, pour nous constituaient [...] et les fragilités qui étaient relevées idem dans dans dans dans le risque de de de radicalisation, [...] donc on peut très vite considérer en fait la radicalisation comme une conduite à risque. »</p> <p>L127 « y a une ordonnance c'est fondamental qui généralement, déterminent aussi les cadres d'interventions. C'est-à-dire on on a pas certaines latitudes mais on ne fait pas n'importe quoi dans les mesures qui nous sont attribuées »</p> <p>L225 « Multitude de définition bon, y'a quelques spécialistes qui font référence, mais qui sont quand même des définitions aussi très large si on prend la définition de Farahad Khosrokhavar c'est une définition qui est séduisante mais quand même qui qui balaye très très large. »</p>
<p>Travail collectif</p>	<p>L229 « travailler tous ensemble la nécessité d'une certaine acculturation, comprendre pourquoi »</p> <p>L30« c'est en fait la participation à toutes les instances publiques, déjà, quand je dis participation, c'est pas simplement participation passive hein c'est une participation par exemple, dans les instances comme les cellules de prévention de la radicalisation, sur les différents territoires. »</p> <p>L79 « On va mettre un focus sur la question de la citoyenneté via une rencontre avec un député. Ça peut être aussi la mise en place d'actions spécifiques de formation, avec des avec des concordances de budget avec des pôles de formation. »</p> <p>L164 « Donc le RLC là-dessus, lui quelque part, il a, il intervient en étayage en soutien »</p>

Niveau Macro :

Ces professionnels semblent avoir une visibilité claire de leurs missions et actions, et une volonté de s'investir. Ils parlent majoritairement de réflexions et d'actions collectives, celles-ci peuvent concerner des prises de décisions ou des liens institutionnels à maintenir ou à développer. Ils expriment la nécessité d'un travail en commun et soulignent que certains documents législatifs vont être étayés pour autoriser plus de latitude vis-à-vis des actions de signalement ce qui va leur permettre d'agir plus facilement.

Verbatims professionnels « Macro »	
Représentation de la mission et des actions (Exemples non-exhaustifs)	<p>L348 « Et on prend les décisions, soit on prend une décision, soit on poursuit l'évaluation. »</p> <p>L96 « On voit effectivement qu'il y a ce pont qui se crée entre les deux institutions et qu'il faut quelqu'un pour et ces postes-là ont été créés pour ça »</p> <p>L401 « je pense que honnêtement, très honnêtement, c'est correct, c'est très correctement géré ces signalements là le respect à la fois la protection de la société et de la protection des libertés individuelles. Et je vous le dis, je crois que l'expérience qu'on que tout le monde a acquis dans ce domaine-là, c'est... on va pas pouvoir l'écrire, parce que pour moi, c'est voilà, ça reste de l'expérience. Mais je pense que ouais... c'est... Il faut faire confiance aux institutions maintenant qui qui qui savent, qui savent. »</p> <p>L752 « il faut signaler. Il vaut mieux prévenir que guérir en fait, c'est beaucoup plus facile de faire de la prévention. »</p>
Travail collectif	<p>L96 « On voit effectivement qu'il y a ce pont qui se crée entre les deux institutions et qu'il faut quelqu'un pour et ces postes-là ont été créés pour ça »</p> <p>L557 « Comment ça se concrétise ? Dans les faits, à quel moment on doit intervenir et est ce qu'on doit intervenir ? Et c'est là où on est omniprésent. Les les signalements qui nous arrivent de faible ou de haut niveau on les prend en compte ensemble. Voilà, et on s'est dit, on l'amène où. Est-ce qu'on l'amène et jusqu'où on l'amène et peut être qu'on l'amènera nul part. »</p> <p>L71 « mais surtout après c'est créer des ponts entre les administrations et les institutions voilà et je pense en ce qui me concerne que le poste d'ASR est vraiment créé pour ça. C'est de dire la justice ne doit pas être aveugle et puis elle doit être présente et</p>

	puis elle doit aussi encore une fois tenter d'amener son concours aux autres institutions tout en gardant aussi un œil sur ce qu'il se passait sur les autres administrations. »
--	---

Analyse globale de la thématique

Au regard de ces éléments vis-à-vis de la représentation de la mission et des actions, Il apparaît que plus les professionnels sont amenés à travailler de manière collaborative vis-à-vis de leur mission et action de prévention de la radicalisation, plus ils se sentent à même d'agir.

Concernant les niveaux Macro et Meso, quand le travail se structure et s'organise au niveau de la mission de prévention de la radicalisation, celui-ci est collaboratif, les supports sont discutés, les informations circulent, les représentations se partagent comme lors de réunions organisées à cet effet. Ces professionnels ont une vision claire de leur mission et paraissent agir avec assurance. Quant au niveau Micro le travail collaboratif n'est pas aussi prégnant en ce qui concerne la mission de prévention de la radicalisation, les avantages cités ci-dessus pour les 2 autres niveaux sont moindre pour le niveau Micro. Ces professionnels ont une vision imprécise de leur mission et montre une réticence à agir.

Au regard de cet écart, la question se pose vis-à-vis du travail collaboratif par rapport à cette mission, ainsi du manque de fréquence de communication autour du sujet et du manque de partage des représentations. « Le travail collectif contribuerait-il à la construction sociale de soi et des autres en tant que professionnels réduisant les craintes et les doutes et ainsi permettre la représentation et l'appropriation de la mission et ainsi l'action ? »

Il ressort également un contraste fort entre les professionnels Macro et Micro concernant l'action de « signalement », d'un côté, les premiers revendiquent prendre les décisions qui s'imposent. Ils expriment ce qui pour eux paraît être une évidence :

« L752 « il faut signaler. Il vaut mieux prévenir que guérir en fait, c'est beaucoup plus facile de faire de la prévention. » ; aussi ont une connaissance et une confiance en la procédure de signalement : « L401 « je pense que honnêtement, très honnêtement, c'est

correct, c'est très correctement géré ces signalements là le respect à la fois la protection de la société et de la protection des libertés individuelles. [...] Il faut faire confiance aux institutions maintenant qui qui qui savent, qui savent. »

Tandis que les seconds expriment ne pas vraiment y réfléchir et préférer ne pas prendre de décision, dans le doute :

« C'est pas, c'est pas c'est pas un rôle que j'aimerais faire si je dois euh pointer du doigt tous les gens que qui aurait fait ou qui va faire qui qui sont a priori comme certains pourraient penser euh c'est délicat... », et il apparaît que la procédure de signalement soit mal connue, le signalement devient « contraignant » : « L130 « donc faudrait presque limite faire une enquête auprès des partenaires, tu le connais, tu le connais pas, c'est délicat de demander enfin de poser des questions »

Il apparaît que cette tension, autour de l'objet « signalement », provient de la différence de représentation qu'en ont les professionnels. Les professionnels du niveau Macro voient en cette action « une identification », alors que les professionnels du niveau « Micro » voient « une stigmatisation ». Les premiers, qui se réfèrent aux écrits et à ce qui se discutent lors des réunions, prennent le risque d'une stigmatisation en catégorisant ; alors que pour les seconds la réalité ne concorde pas avec les écrits. Ces représentations posent problème au niveau de l'articulation entre niveaux.

VI.3.1.3 Les ressources concernant la mission de prévention de la radicalisation

Niveau Micro :

A ce sujet ces professionnels font une distinction entre les ressources pour leur mission initiale et les ressources pour la prévention de la radicalisation. Ainsi ils évoquent avant tout et principalement des ressources qu'ils mobilisent pour « le public hors prévention de la radicalisation » dans leurs missions au quotidien dont des ressources « internes » comme l'adaptabilité.

Puis lorsqu'ils parlent des ressources vis-à-vis de cette mission « spécifique », ils expriment principalement ne pas en avoir suffisamment ou que celles-ci ne sont pas adaptées ; Pour

eux elles ne sont pas mobilisables ou ils ne se souhaitent pas les mobiliser. Ainsi ils indiquent avoir bénéficié de formations mais ils expliquent que celles-ci étaient trop intenses, trop éloignées dans le temps ou qu'elles n'ont pas répondu à leurs attentes. Ils mentionnent aussi des personnes précises, comme un référent, des éducateurs, les collègues, pourtant ils indiquent ne pas avoir de réseaux et de partenaires sur cette question. Il ressort également un numéro de signalement « *en cas d'urgence* » mais par ailleurs disent ne pas être suffisamment dans la certitude pour le mobiliser.

Lorsqu'il s'agit de leurs besoins, ils les énoncent en nombre, ceux-ci relèvent aussi bien du volet formation (pratique, pragmatique, théorique), que du volet partenarial, d'un besoin d'outils pratiques ou encore d'une « figure spécialisée » vers qui se tourner pour échanger.

Verbatims professionnels « Micro »	
Les ressources (Exemples non-exhaustifs)	<p>L73 « on agit plutôt de manière indirecte, déjà en les aidant dans leur vie de tous les jours »</p> <p>L84 « on agit plus sur ce qui est autour »</p> <p>L202 « c'est à dire que nous on va être facilitateurs de peut-être, d'un d'une entrée dans un dispositif. »</p> <p>L274 « on s'adapte tout le temps en fonction des profils des situations, des difficultés, des gens, et voilà, c'est ça, c'est notre travail de, de pouvoir essayer d'apporter des solutions. »</p> <p>L425 « à chaque fois qu'on a des situations on est impliqué on a envie d'agir hun, on a envie de déployer plein de choses »</p> <p>L291 « on a eu une formation aussi sur ce sujet-là qui était très très intense et cetera mais qui qui qui malheureusement moi à mon sens ne m'a pas permis de euh de comment prendre en charge la radicalisation »</p> <p>L225 « pour avoir une idée un peu plus précise euh parce qu'on en a eu une formation aussi mais c'était trop dense quoi, (Souffle et rires) ... Y en avait trop ! (Souffle et rires), c'était trop trop quoi ! »</p> <p>L423 « plus de ressources ouais, une formation ça ne suffit pas, ça suffit pas. »</p> <p>L138 « il y a des choses qui sont assez loin, puis au bout d'un moment, quelquefois on se rappelle plus."</p> <p>L135 « bah on va pas tout de suite pointer du doigt, toi t'es t'es comme ça donc Allô police ou Allô euh...numéro vert quoi, non,</p>

	<p>c'est enfin... C'est délicat, C'est délicat parce que tu peux te tromper »</p> <p>L296 « comment prendre en charge, tu vois c'est ça que je cherche, c'est vraiment, [...] Mais avoir au moins juste des billes, des billes d'action. [...] quoi questionner. [...] mais comment prendre en charge, on ne sait pas. Quelle est la spécificité de prise en charge de ces personnes-là. Moi aujourd'hui je suis à la recherche de ça, un ptit peu. »</p> <p>L328 « pour la radicalisation j'aurai besoin aussi de cette grille d'entretien euh ben quoi questionner à quel moment, pourquoi aussi et est-ce que y a d'autres choses à déceler euh [...] ouais quelque chose de euh [...] comment ouais, comment les contenir, comment ouais comment comment faire quoi, comment faire tout simplement (rire). »</p> <p>L208 « Peut-être il manquerait quelque chose, mais entre quelque chose ou tu vas signaler et quelque chose qui se passe ou qui, tu sais pas trop »</p>
<p>Potentiel humain</p>	<p>L134 « on avait des contacts. La personne qui était intervenu la première fois en mission locale, je crois qu'on pouvait la contacter [...] on nous avait donné un numéro. »</p> <p>L159 « on peut contacter jeune et cité, c'est donc des éducateurs de quartier. Voilà, à chaque fois qu'on a besoin d'aide pour quoi que ce soit pour un sujet, [...] Donc je pense que, eux...</p> <p>L409 « Ben y en a pas [...] y a pas de réseau (rires) euh en plus de ça c'est des situations confidentielles [...] Mais c'est vrai que y a pas de partenaire euh dans ces situations-là, non. [...] [...] Mais à part pouvoir en discuter en équipe, ben ici euh pour essayer de trouver des ressources par thème où, je me suis jamais tourné vers un réseau de partenaire pour euh pour cette question-là. »</p> <p>L200 « Interviewer : Vous avez des partenaires, des acteurs autour de ça, un réseau ? Interviewé : Alors, personnellement, moi je dirais non, mais on à la préfecture, oui, on a la préfecture, mon collègue comme j'te disais, qui peut être plus le référent, il a sûrement son réseau »</p> <p>L194 « y a l'équipe mobile en place avec X (la directrice) Mme X, la déléguée à la préfecture et l'éducation nationale et aussi le référent laïcité de la PJJ. »</p> <p>L418 « si on met tous en place des objectifs commun et qu'on travaille ensemble et que les informations circulent on arrive à quelque chose, ben oui, je pense que ce serait un besoin d'avoir plus de partenaires, ça créerait des ressources euh ça c'est certain, c'est</p>

	certain. Parce que c'est vrai que agir seul ben [...]. Seul on va vite à deux on va plus loin (rires). »
--	---

Niveau Meso :

Ces professionnels, vis-à-vis du phénomène et de leur mission, disent qu'il faut être curieux, intéressés (é), passionnés, être humble (é), être en éveil et travailler entre partenaires afin de diminuer les craintes et permettre d'avoir un regard plus objectif. Ils disent se documenter et partager les informations. Ils évoquent beaucoup de ressources, dont : un réseau et de nombreux partenaires, des séminaires avec la présence de spécialistes et de chercheurs. Aussi des formations et des supports internes, pour recueillir et centraliser des informations, alimentés par tous avec des expériences vécues, des notes, des circulaires, des documents, des revues de presse. Également le partage entre collègues et partenaires, spontanément ou lors de réunions internes et pluridisciplinaires.

Lorsqu'il s'agit de leurs besoins ceux-ci s'expriment essentiellement vis-à-vis d'autrui sur le travail collaboratif, ainsi dans certains propos on peut ressentir de la tension, un professionnel souligne la nécessité d'une bonne collaboration et d'une confiance mutuelle des différents champs pour accomplir au mieux cette mission ; « *des moyens d'actions en termes de confiance mutuelle* ». Il y a aussi une catégorisation vis-à-vis des partenaires qui est exprimée : « *mes partenaires c'est déjà mais les les... mes collègues [...] c'est ma hiérarchie, parce que on est quand même dans un fonctionnement hiérarchisé donc à un moment donné aussi, il y a des blocages au niveau parfois institutionnel bah ça grippe la machine. Les autres partenaires [...] la dimension pluridisciplinaire, [...]* ». Concernant les besoins éventuels de son équipe un professionnel évoque qu'un travail en binôme peut être utile au regard de la lourdeur des prises en charges potentielles.

Verbatims professionnels « Meso »	
Les ressources (Exemples non-exhaustifs)	<p>L285 « il faut une certaine curiosité. Le sujet est intéressant, il faut pouvoir aussi se documenter. Alors, euh, sans se laisser envahir par toutes les Fake News qu'on peut trouver autour. Donc un esprit critique et et tout ça »</p> <p>L294 « c'est un sujet qui me passionne »</p>

	<p>L391 « c'est beaucoup de curiosité sur le sujet et puis c'est intellectuellement très intéressant [...] c'est d'avoir une vision globalisée des choses et puis d'être ouais toujours en éveil »</p> <p>L86 « c'est aussi nous mettre en voilà de mettre en en travail, en réflexion, toutes les circulaires, notes qui peuvent qui peuvent apparaître au gré »</p> <p>L384 « On a la revue de presse quasiment tous les mois qui nous qui nous arrive de Paris, revue de presse sur toute la problématique. On a... on a accès aussi tout ce qu'on peut avoir accès, de type, voilà... bouquins... Je parlais de Micheron il y a aussi Farahad Khosrokhavar pour la Laïcité, on a Baubérot, on à toute la documentation de l'Observatoire de la laïcité etc... »</p> <p>L436 « le sujet c'est aussi de des moyens d'actions en termes de de confiance mutuelle »</p>
Potentiel humain	<p>L124 « Donc avec tous ces éléments là et bien finalement, il a bien fallu qu'on se débrouille, qu'on apprenne à communiquer avec les autres, qu'on apprenne finalement tous ensemble à diminuer nos nos craintes et à avoir un regard plus objectif sur ce qu'était cette problématique de radicalisation »</p> <p>L53 « ce qui fait la force aussi de notre réseau, c'est justement cette mise en lien, un maillage qui fait que, en fait, on se nourrit les uns les autres, de toutes les de toutes les situations, finalement, qui peuvent un moment donné impacter un territoire »</p> <p>L359 « on se forme au niveau de notre réseau déjà, on a des on a des temps de formation obligatoire 2 fois dans l'année [...] on se tient compte, on tient compte de l'évolution du phénomène »</p> <p>L444 « mes partenaires c'est déjà mais les les mes collègues [...]. Les autres partenaires [...] la dimension pluridisciplinaire, ça peut être, ça peut être les instances d'état, [...] aussi le soin avec les ARS, les psychos [...]. »</p> <p>L425 « Euh... ce dont j'aurais besoin... euh... ce serait un petit peu plus d'intelligence collective c'est-à-dire aussi enfin quand je dis intelligence je veux pas... c'est d'avoir un petit peu aussi de de conscience que que ces phénomènes-là comme d'autres hein nécessitent aussi un moment donné de de prendre du recul et puis que chacun fasse le le job »</p> <p>L266 « de pouvoir prendre en charge, euh, peut être en duo, en binôme euh, les situations c'est quelque fois, c'était lourd de prendre en charge tout seul avec... hein puisque on n'avait pas les moyens quand même de mettre en binôme »</p>

Niveau Macro :

Ces professionnels vis-à-vis de leurs propres ressources parlent d'expérience, de connaissance, de réactivité, de prise de recul, et de modestie. Lorsqu'ils parlent des ressources vis-à-vis de cette mission, ils mentionnent des formations, des réunions hebdomadaires avec différents acteurs où ils échangent des informations et de législation avec une loi très importante pour eux qui leur permettra de mener leur mission dans de meilleures conditions. Ils citent de nombreux partenaires avec qui ils se mettent en réflexion, partagent les connaissances, leurs avis et leurs « *interprétations* ».

Cependant lorsqu'il s'agit de leurs besoins, ce qui est le plus largement discuté, c'est l'articulation entre niveaux, il ressort des tensions. Ainsi ils expriment une insatisfaction concernant le travail de certains professionnels des autres niveaux vis à vis de cette mission et plus précisément l'action de « signalement ». Ces professionnels sont une ressource essentielle vis-à-vis des remontées qu'ils peuvent faire.

Verbatims professionnels « Macro »	
Les ressources (Exemples non-exhaustifs)	<p>L544 « Donc il faut être réactif aussi, savoir tirer les bonnes ficelles au bon moment. »</p> <p>L337 « Flore elle va dire bah tiens il est en voie de radicalisation alors que moi je pourrais dire bah non. C'est le point de vue... »</p> <p>L339 Le point de vue euh l'interprétation...</p> <p>L557 « Mais on voit que, par exemple, on avance, on va avancer petit à petit. On a besoin d'une législation spécifique... Qui arrive, on voit euh moi j'attends avec impatience la prochaine fois que la la promulgation de la loi sur les principes républicains. [...] savoir ce qui se passe. Avoir une vue précise. »</p> <p>L735 « Puis je dirais quand on, quand on va vers les les structures, vers les gens, leur dire qu'il faut dédramatiser aussi un signalement c'est pas dramatique quoi. C'est pas parce qu'on signale quelqu'un que on va mettre là derrière en place tout de suite des procédures judiciaires que que le signalement va être inquiété et autre, bien leur dire, non, il faut signaler. Il vaut mieux prévenir que guérir en fait, c'est beaucoup plus facile de faire de la prévention. Enfin, c'est préférable de faire la prévention que de la répression. Donc, dédramatiser aussi. »</p>

<p>Potentiel humain</p>	<p>L363 « Déjà l'expérience qu'on a tous acquis pendant ces années-là. Mais tout le monde, les services de renseignement, La directrice de cabinet, tout le monde a... Euh... Nous aussi on a on a on a fait beaucoup de formations ont a acquis et puis en fait voilà on a nos je dirais nos codes et nos propres signaux aujourd'hui, mais qui sont des signaux individuels hein. »</p> <p>L441 « Bah nous la ressource c'est effectivement, c'est nos connaissances que enfin les connaissances que nous avons déjà nous 2 »</p> <p>L343 « C'est la fameuse réunion du vendredi matin. C'est l'intérêt aussi de travailler tous autour d'une table entre les renseignements généraux, le procureur, nous, le préfet, la directrice de cabinet tout le monde a sa perception des choses aussi. »</p> <p>L640 « C'est vraiment un travail en partenariat »</p> <p>L621 « C'est multiples... l'éducation nationale, le conseil départemental, l'agence régionale de santé, la direction départementale de la cohésion sociale et action départementale protection des populations euh... Pôle emploi.... La directe, les finances publiques »</p> <p>L612 « Et c'est tout l'intérêt de de traiter ces signalements ensemble, parce que le le vendredi matin, quand on a les signalements sur la table on a des points de vue divergents.</p> <p>L481 « Et avec des acteurs qui sont quelquefois réticents aussi à nous faire passer des informations... A coopérer c'est là où c'est difficile »</p> <p>L495 « là tu vois encore les 2 derniers 2-3 derniers signalements qui nous remontent, pas par le biais par lequel il aurait dû remonter. Heureusement que ça nous remonte, mais quelques mois trop tard, enfin pas trop tard mais plus tard, [...] mais on a eu 2 ou 3 cas récemment où ce n'est pas remonté Donc on a des trous il y a des tous dans la raquette c'est ce qu'on dit. Heureusement, par moment, c'est rattrapé par un biais ou par un autre. Mais on sait, on ne peut pas mesurer le nombre de trou dans la raquette qui ne sont pas rattrapés. »</p> <p>L532 « Ouais, nous, on a beaucoup d'institutions qui disent, moi je le dis pas, je je fais mon petit boulot et je veux dire c'est quand ça leur explose dans les mains qu'ils disent anh au secours... »</p>
-------------------------	---

Analyse globale de la thématique

Au regard de ces éléments, vis-à-vis des ressources concernant la mission de prévention de la radicalisation, il apparaît que les professionnels, tous niveaux confondus, évoquent davantage le potentiel humain lorsque les ressources sont évoquées. Cependant quand les niveaux Macro et Meso citent en nombre ces ressources existantes, le niveau Micro quant à lui en parle en matière de besoins et de manques. Ce constat se répète pour toutes les autres ressources et lorsqu'ils abordent leurs propres ressources (ressources interne à l'individu), on observe le même constat, les professionnels du Niveau Micro semblent bien moins expansifs que ceux des autres niveaux.

On peut constater que les niveaux Macro et Meso travaillent davantage dans un environnement collaboratif vis-à-vis de cette mission favorisant l'échange d'informations. Ils participent régulièrement à des réunions et bénéficient d'outils partagés sur lesquels sont recensés des documents en lien avec l'objet et leur mission de prévention. Cette collaboration s'opère autour de ces informations, cela leur permet de structurer leurs actions et leurs discours.

Contrairement aux professionnels du niveau Micro qui se structurent et s'organisent différemment, la collaboration n'étant pas prédominante dans le cadre de cette mission de prévention.

VI.3.1.4 Expressions assimilées à la difficulté d'agir

Niveau micro :

Ces professionnels expriment des difficultés à agir vis-à-vis des points évoqués plus en amont. En effet, vis-à-vis de leurs difficultés à se représenter leur positionnement, l'objet, le public et leur mission et le fait que les ressources « connues » ne répondent pas à leurs attentes, ils ne souhaitent pas agir ou ils appréhendent à agir.

Ces propos sont agrémentés de façon récurrente par des termes tel que « *délicat* », « *compliqué* », « *difficiles* », qui démontrent une difficulté conséquente à se projeter dans l'action.

Verbatims professionnels « Micro »	
<p>Expressions assimilées à la difficulté d'agir (Exemples non-exhaustifs)</p>	<p>L145 « Après, c'est après c'est très complexe hein. C'est vrai que la radicalisation c'est... je pense que c'est... c'est quelque chose qui nous échappe. »</p> <p>L175 « Parce que finalement, des fois on a des idées mais qui sont faussées. »</p> <p>L72 « Après nous en entretien, euh c'est un peu, un peu plus compliqué [...] directement comme ça la radicalisation je trouve que c'est plus difficile. »</p> <p>L146 « ben il faut que je sois vraiment sûr parce que c'est c'est compliqué quoi de les contacter et d'insinuer quelque chose, [...]. Faut vraiment que ce soit explicite quoi je pense pour qu'on les contacte parce que... ou que ça revienne ! »</p> <p>L307 « j'ai toujours cette appréhension avant de les appeler, de comment formuler, comment tourner »</p> <p>L159 « comment les travailler ? Comment les travailler ? J'ai l'impression... c'est très très difficile [...] Donc c'est voilà en tout cas en tant que psychologue pour moi, c'est compliqué, voilà de de mettre en place des choses pour, euh, pour la travailler. »</p> <p>L191 « c'est difficile, c'est délicat, c'est c'est pas simple, des fois certains, on les voit une fois, des fois d'autres plus »</p> <p>L247 « C'est complexe, c'est un sujet compliqué. »</p> <p>L129 « On a toujours le numéro déjà éventuellement, après c'est toujours délicat en effet, de signaler un cas, qu'tu sais pas »</p> <p>L290 « C'est vrai que je suis un ptit peu démunie »</p>
<p>Représentation des positionnements</p>	<p>L158 « c'est compliqué, en tout cas à mon niveau, je vois beaucoup, beaucoup de de limite. »</p> <p>L363 « c'est une position qui n'est pas facile, qui est vraiment pas facile. »</p> <p>L281 « moi-même avant d'appeler je suis un petit peu euh voilà, je ne suis pas très sereine j'ai peur de les offenser. Comment tourner les choses, [...], je me dis comment je vais tourner la chose. »</p>

	L284 « donc repérer des personnes qui pourraient passer à un acte, qui seraient violents, plus violents que d'autres. Bah ici pour ça, il y a.... mais c'est vrai pour ça ça c'est nos partenaires. »
--	---

Niveau Meso :

Ces professionnels expriment peu de difficulté à agir, celles-ci concernent des préoccupations de manière générale et la collaboration entre professionnels. En effet, comme cela a été mentionné, par les professionnels, plus en amont, travailler avec divers acteurs apporte une richesse vis-à-vis de la mission de prévention de la radicalisation. Cependant il apparait que cela puisse aussi produire des tensions qui complique l'action, les points de vue étant parfois différents et chacun ayant ses préoccupations dû aux spécificités de leurs attributions.

Verbatims professionnels « Meso »	
Expressions assimilées à la difficulté d'agir (Exemples non-exhaustifs)	<p>L278 « c'est dur aussi je dirais, même en tant que professionnel, d'entendre des jeunes dire ou penser hein qui peuvent partir pour aller, je dirais servir dans des missions très nobles alors que ils vont partir comme esclaves... Bon en tout cas, quand il y avait des candidats au départ ou alors qu'ils peuvent aller se faire sauter avec n'importe quoi, en tout cas qui sont sous emprise voilà »</p> <p>L268 « avec toujours la crainte de la dissimulation derrière, est-ce que je passe à côté de quelque chose ? Mais ça, à la limite, c'est dans tous les rapports humains... »</p> <p>L467 “ la complexité aussi de de notre intervention c'est qu'elle se situe dans un champ quand même très particulier de l'adolescence les pré adolescence ou on sait que y'a beaucoup d'exacerbation des sentiments des des pulsions et puis les influences parentales des paires »</p>
Représentation des positionnements	L258 « Et on n'est pas toujours dans les mêmes logiques entre une Préfecture entre les renseignements territoriaux, entre le citoyen lambda et la justice ou le personnel éducatif, donc forcément, des fois, y'a des tiraillements. Parce qu'il y a des je pense des incompréhensions aussi du des attributions des uns et des autres aussi donc il faut faire attention à ça. »

	<p>L429 « que chacun en fait à son niveau puisse apporter sa contribution collective parce que ce sujet-là ne peut pas être délégué à la PJJ seul comme ne peut pas être délégué à l'aide social à l'enfance seul, comme qui ne peut pas être délégué aux services de renseignements seul c'est-à-dire que ça oblige ce sujet-là, mais comme d'autres, oblige en fait, les services de l'État à coopérer à collaborer en toute confiance. »</p> <p>L134 déjà ça, c'est une confusion [...] il y a des confusions sur les partenaires, tel qu'ils peuvent se représenter ce qui est la PJJ, est-ce qu'elle ne... ce qu'elle peut être fantasmé comme pouvant avoir de de, de force ou d'une quelconque puissance, et de ce qui est la réalité des choses, [...] C'est-à-dire on on a pas certaines latitudes mais on ne fait pas n'importe quoi dans les mesures qui nous sont attribuées.</p>
--	---

Niveau Macro :

Ces professionnels évoquent des difficultés à agir au regard de la complexité du phénomène mais cela n'est pas prédominant dans les discours. Ce qui est prégnant dans leur propos ce sont principalement des difficultés vis-à-vis du manquement ou de l'incomplétude du travail de professionnels appartenant à d'autres champs d'intervention. En effet selon eux, leur mission est souvent rendue plus complexe car ces professionnels n'accomplissent pas ou trop tardivement les actions de signalement. Ils affirment que dans le doute il est préférable de procéder à un signalement plutôt que de ne rien faire.

Verbatims professionnels « Macro »	
<p>Expressions assimilées à la difficulté d'agir (Exemples non-exhaustifs)</p>	<p>L322 « Toutes ces difficultés aujourd'hui de la gérer, cette radicalisation. Parce que, encore une fois, je ne sais pas où il elle commence et où elle termine. »</p> <p>L479 « on doit protéger nos institutions, mais pour pour autant travailler sur un domaine qui est flou, absolument pas encarté. »</p> <p>L481 « Et avec des acteurs qui sont quelquefois réticents aussi à nous faire passer des informations... à coopérer c'est là où c'est difficile »</p> <p>L486 « Bah tout ce qui tourne autour de la politique, c'est assez politique, politisé déjà. Et puis certains ministères... Forcément, on a moins de difficulté avec tout ce qui est renseignement,</p>

	<p>gendarmerie on travaille tous pour la même, le même ministère. Tous dans la même. Dans la même optique dans la même éthique. »</p> <p>L490 « Il y a une vraie... Ouais pas une scission, mais on ne parle pas du tout le même langage entre le volet social et protection de l'enfance et puis le volet répressif, justice, intérieur, ça c'est clair. »</p> <p>L445 « on retombe sur le fonctionnement individuel de chacun, est ce que l'individu va vouloir dépasser un petit peu ses prérogatives, rogner ? et puis se dire pour avancer ou c'est dire voilà moi je veux pas de problème, je suis resté figé, là, c'est c'est pas prévu, je ne fais pas... Je ne fais pas, je ne dis pas, c'est là où c'est compliqué... [...] Donc c'est c'est compliqué quoi donc celui qui est figé dans au bord du verre. Il va rien faire du tout quoi. »</p> <p>»</p> <p>L535 « Ils repassent la patate chaude. C'est ce moment là où on récupère et on se rend compte que y'a de l'antériorité. [...] il faut régler, régler ça tout de suite parce que d'un coup tout le monde a peur mais comme tout le monde a peur, [...] vous voyez c'est un peu la cocotte-minute... C'est la grenouille qu'on veut ébouillanter mais vivante, donc voilà on la plonge l'eau froide et on met le feu pis euh... »</p> <p>L532 « Ouais, nous, on a beaucoup d'institutions qui disent, moi je le dis pas, je je fais mon petit boulot et je veux dire c'est quand ça leur explose dans les mains qu'ils disent han au secours. »</p>
--	--

Analyse globale de la thématique

Au regard de cette analyse on peut constater que les professionnels de chaque niveau rencontrent des difficultés à agir vis-à-vis de cette mission. Les causes évoquées sont différentes selon le niveau professionnel, elles peuvent-être d'ordre « matérielles », « humaines », individuelles ou collectives. Cependant il apparait que les difficultés soient plus conséquentes pour les niveaux Micro, celles-ci concernent la complexité à se représenter l'objet, le public et leur positionnement mais aussi la difficulté à structurer leurs actions.

VI.3.1.5 Analyse globale des thématiques

Selon les propos il ressort un fort déséquilibre entre niveaux sur la plupart des thématiques : Les professionnels du niveau Micro ont un discours moins structuré vis-à-vis de l'objet et de leur mission de prévention. Ils expriment des difficultés diverses, celles-ci génèrent une difficulté à agir. On peut constater que l'humain et le travail collectif ont une part importante dans chaque thématique, la collaboration participe à la construction des discours et des postures. Les représentations individuelles et communes jouent un rôle significatif dans ce déséquilibre, comme pour exemple : la représentation de soi en tant que professionnel ou la représentation concernant le travail d'autres professionnels.

VI.3.2 Analyse par niveau

VI.3.2.1 Niveau Micro

Il ressort que ces professionnels, qui sont en relation avec le public au quotidien, éprouvent des difficultés au regard de leur mission de prévention de la radicalisation. Ils ont du mal à se représenter le phénomène et le public concerné et à structurer leurs discours et leurs actions, cela engendre une difficulté à se représenter leur posture et à agir en tant que professionnels en charge de la prévention. Pour parvenir à se repositionner ils s'ancrent dans leur mission quotidienne et se réfèrent à des expériences vécues en invoquant leur capacité d'adaptation.

Ils expriment le besoin d'un travail davantage collaboratif ainsi que des informations et des formations plus conséquentes et plus adaptées.

Leurs propos sont appuyés de façon récurrente par des termes qui marquent leurs difficultés tels que : « délicat », « compliqué », « difficile », « complexe », « pas simple », « inquiétude », « appréhension » ...

VI.3.2.2 Niveau Meso

Il s'avère que ces professionnels n'essayent pas d'élaborer une représentation du phénomène et du public concerné et n'expriment pas de difficulté particulière à agir vis à

vis de cette mission de prévention. Il apparaît que leur posture professionnelle se forge dans la relation avec autrui ; ils évoquent un travail collaboratif, expriment participer à des formations et des réunions de manière récurrente favorisant la circulation de documents et d'informations, cette collaboration se réalise autour de ces ressources.

Il ressort des préoccupations et des tensions concernant le regard que portent leurs partenaires sur leurs attributions et leurs latitudes professionnelles. Ainsi pour parvenir à se repositionner ils se tourne vers leur paires et leur hiérarchie et se réfèrent à des propos tangibles, « *la réalité des choses* », en invoquant des situations vécues et leur fiche de poste.

L134 « *déjà ça, c'est une confusion. Je reviendrai dessus parce que des fois je pense qu'il y a des confusions sur les partenaires, tel qu'ils peuvent se représenter ce qu'est la PJJ, est-ce qu'elle ne... ce qu'elle peut être fantasmé comme pouvant avoir de de, de force ou d'une quelconque puissance, et de ce qui est la réalité des choses, [...] C'est-à-dire on on n'a pas certaines latitudes mais on ne fait pas n'importe quoi dans les mesures qui nous sont attribuées.* »

VI.3.2.3 Niveau Macro

Il s'avère que l'analyse que l'on peut faire de ces professionnels soit, sur plusieurs points, semblable à celle des professionnels du niveau Meso. Ils n'expriment pas de difficulté concernant la représentation du phénomène et du public concerné. Leur posture en tant que professionnel en charge de la prévention de la radicalisation se montre affirmée, il apparaît que celle-ci se façonne dans les rapports avec autrui.

Dans leur discours il ressort un travail collaboratif, au sein duquel circulent des ressources nécessaires pour mener à bien leur mission, ainsi qu'une structuration et une organisation des actions.

Il se dégage également des tensions vis-à-vis des partenaires, ils expriment des difficultés à agir engendrées par le manquement des autres professionnels.

VI.3.2.4 Analyse globale des niveaux

D'une manière générale on peut établir que la différence de niveau professionnel engendre une différence de discours. Ce qui ressort principalement de cette analyse est un fort déséquilibre entre les professionnels du niveaux Macro et Meso et ceux du niveau Micro vis-à-vis « des éléments » favorisant l'agir vis-à-vis de leur mission de prévention de la radicalisation.

On peut noter que lorsque la posture professionnelle est stabilisée les difficultés à agir sont moindres. Il apparait que la construction de la posture professionnelle se façonne dans le travail collaboratif, celui-ci favorisant l'échange d'informations et le partage de points de vue, ces mêmes informations participant à la réalisation de cette collaboration. Il s'avère que les niveaux Macro et Meso bénéficient de ce schéma contrairement aux professionnels du niveau Micro.

Il ressort également une tension entre ces professionnels vis-à-vis de l'objet « signalement », pour les deux premiers niveaux il s'agit d'identification, tandis que pour le niveau Micro cette action est assimilée une stigmatisation. Cette différence de représentation pose un problème à l'articulation entre ces différents professionnels en charge de la prévention de la radicalisation.

On peut également remarquer que les professionnels qui parviennent à se positionner, vis-à-vis de cette mission de prévention, deviennent acteurs et également ressources pour les autres et vice versa. Ce cercle vertueux est visible entre les professionnels du niveau Macro, entre les professionnels du niveau Meso et entre ces 2 niveaux. Cependant il ressort peu au niveau Micro, et il apparait qu'il n'y ait pas de communication directe entre Les professionnels du niveau Macro et ceux du niveau Micro.

VII.CROISEMENT DES CORPUS

Comme nous l'avons vu plus en amont, afin de mener à bien ce mémoire, une recherche documentaire a été menée avec différentes ressources dont des documents « nationaux » et des documents « locaux », au nombre de 10, et mené 8 entretiens de recherches qui ont été catégorisés par le critère de niveau professionnel.

Le croisement des analyses de ces 2 recherches a permis de mettre en exergue des correspondances et des différences. Celles-ci apportent des clarifications concernant mes réflexions et fournissent des premiers éléments de réponses, sans la plupart du temps conforter les premières impressions. Il se dégage quatre principales thématiques qui sont « le développement des connaissances et des pratiques », « le positionnement professionnel », « les Relations humaines » et « les représentations ».

VII.1Développement des connaissances et des pratiques

Les documents analysés font apparaître plusieurs ressources, diverses et variées, avec des approches différentes. On trouve des documents destinés à tous les professionnels sans distinction avec des informations aussi bien théoriques que pratiques ; certains recensent toutes les ressources et partenaires, dans le cadre de la prévention de la radicalisation, organisés par thématiques et d'autres recensent des bonnes pratiques avec des exemples concrets. Certains documents ont été élaborés pour un public précis cependant tous les documents contiennent plusieurs informations communes qui peuvent être destinées à tous les professionnels. Ainsi on retrouve la définition de l'objet et l'explication du phénomène d'un point de vue politique.

On relève plusieurs de ces informations dans les entretiens de recherche effectués avec les professionnels, cependant les propos recueillis de certains professionnels du niveau Micro, concernant le peu de ressources et de partenaires mobilisables, n'est pas cohérent avec l'analyse documentaire ; il apparaît que la représentation qu'ils ont construit vis-à-vis de leurs ressources soient différentes de ce qu'il est donné à voir. A ce stade on pourrait plutôt

parler du manque de connaissances, de ces professionnels vis-à-vis de l'existence de ressources, plutôt que de l'insuffisance ou de l'absence de celles-ci, ou de ressources qui ne « collent » pas à leurs attentes. Il ressort, également, que les documents locaux sont peu nombreux ou difficiles d'accès. Cependant, certains documents nationaux donnent des informations pratiques transposables au niveau local, d'une part, et le fait de se tourner vers sa structure, la collectivité ou des partenaires peut donner des informations sur les orientations et engagements de son territoire, d'autre part.

Il ressort également, dans les entretiens de recherche, que les professionnels du niveau Micro ont moins d'informations mises à disposition en interne que les autres niveaux, il n'y a pas d'élément qui a été relevés vis-à-vis de cette information dans les documents. Cependant il ressort que les grands réseaux associatifs, représentant de nombreuses structures en charge de la prévention de la radicalisation ont participé à la création de documents théoriques et pratiques destinés à ces mêmes professionnels. On peut considérer, potentiellement, que ces documents peuvent être mis à disposition des professionnels via leur structure, aussi en échangeant avec sa hiérarchie ou ces associations, il peut être indiqué comment se les procurer.

Dans la plupart des documents il est explicité que la formation de ces professionnels, vis-à-vis de cette mission, est primordiale pour renforcer leurs connaissances de base et leurs compétences avec des compétences spécifiques. Cela est partagé par la plupart des acteurs « *connaissances de base sur les religions et sur la laïcité, sur le numérique et les réseaux sociaux (question de l'immédiateté), sur la question du discernement et de la prise de recul afin d'accompagner les jeunes à se questionner, à s'interroger (travail sur l'esprit critique)*⁴¹ ». Vis-à-vis des entretiens de recherche il apparaît que les acteurs des Niveaux Macro et Meso soient plutôt satisfaits de ces formations d'une manière générale, ce qui n'est pas le cas des professionnels Micro au regard de leurs propos. En effet lorsque les premiers expriment recevoir, pour certains, de manière récurrente, plusieurs formations, les seconds citent avoir suivi une, voire deux formations

⁴¹ Guide commun des pratiques professionnelles référentes en direction des acteurs/professionnels des CPRAF

en tout, en exprimant, d'une part, une insatisfaction sur le manque d'intérêt pour le terrain, et d'autre part, avoir peu de souvenir de leur contenu.

VII.2 Positionnement professionnel

La recherche documentaire a révélé que certains documents étaient à destination d'un public professionnel en particulier (éducation nationale, service public...) cependant il n'a pas été identifié de document dédié à un niveau en particulier ; les informations recensées dans les ressources (définitions, propositions de lectures, partenaires...) sont consultables par tous les professionnels cependant ces documents ne sont pas tous appréhendés de la même manière.

Ces documents apparaissent comme pouvant enrichir la capacité d'agir de chacun et davantage se positionner en tant que professionnel en charge de la radicalisation à tout niveau. Dans les documents étudiés, lorsque des acteurs dans le cadre de la lutte contre la radicalisation sont évoqués, les professionnels qui ont été interrogés sont tous cités. Les professionnels du niveau Macro et Micro ont un discours qui correspond aux écrits vis-à-vis des missions et actions qui leurs sont attribuées et se positionnent en tant que professionnels en charge de la prévention de la radicalisation.

Les professionnels du niveau Micro et leurs structures sont fréquemment nommés et sont indiqués comme des partenaires essentiels. Ils sont présentés comme ayant un rôle majeur par leurs actions de prévention et de prise en charge et sont donc positionnés, au même titre que les autres niveaux, comme professionnels en charge de la prévention de la radicalisation. Ce constat est contradictoire par rapport à ce qu'il ressort des propos de la plupart des professionnels du niveau Micro lors des entretiens de recherches. En effet leurs discours démontrent une illégitimité, une difficulté d'agir et font référence à d'autres acteurs plus « spécialisés ».

De plus il apparaît que le travail qu'ils mènent aux quotidiens et qu'ils décrivent avec aisance dans les entretiens fassent également partie de leur attribution, dans le cadre de la lutte contre la radicalisation, puisqu'elles contribuent à la prévention de celle-ci. « Les

méthodes de prise en charge au titre de la prévention de la radicalisation s'appuient sur les bases communes à toute action du travail social et éducatif. Elles ont pour socle principal la prévention et l'accompagnement des vulnérabilités⁴². » Il ressort qu'ils ne perçoivent suffisamment que leur connaissances et compétences déjà acquises vis-à-vis de l'accomplissement de leurs missions quotidiennes, soient transposables à la mission de prévention de la radicalisation.

Chaque professionnel a une représentation de son positionnement vis-à-vis de la mission, pour certains celle-ci est un atout pour agir et pour d'autres un frein. Ce constat marque un écart entre ce qui est représenté par les documents et ce qui est vécu par les professionnels.

VII.3 Relations humaines

Dans le cadre cette mission de prévention la dimension humaine est centrale. La recherche documentaire et les entretiens ont permis de mettre en évidence de nombreux acteurs (référénts, réseaux, partenaires, groupes de travail, cellule stratégique...).

Ainsi, dans les différents documents, sont cités de nombreux acteurs mobilisables par tous les professionnels. Il y a une cohérence, vis-à-vis de ce constat et les propos des professionnels des 2 premiers niveaux. En effet les professionnels du niveau Macro évoquent, lors des entretiens, de nombreux acteurs, une collaboration forte avec les ministères ou les partenaires, qu'ils rencontrent régulièrement, entre autres, lors de réunions, et expriment ne pas pouvoir travailler efficacement sans d'autres acteurs. Ceux du niveau Meso citent aussi de nombreux acteurs avec lesquels ils participent régulièrement à des réunions et expriment s'appuyer sur leurs pairs, sur les partenaires et mobiliser la hiérarchie si besoin. Quant aux professionnels du niveau Micro, il ressort que leur discours soit en décalage avec les écrits, ils évoquent des professionnels à la marge et

⁴² <https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2019/04/GUIDE-COMMUN-misenpage.pdf>

certaines expriment ne pas avoir suffisamment de réseau et de partenaires sur le sujet, ils ne participent pas, ou que très peu, à des réunions dédiées au sujet.

L'analyse documentaire et l'analyse des entretiens de recherche, mettent en avant le travail collectif, il s'avère que celui-ci participe à la réflexion et au développement de la capacité d'agir.

Pour exemple : analyse documentaire : « *C'est la pluridisciplinarité et un travail commun qui vont permettre d'aider un jeune ou une famille face à la radicalisation. Cela nécessite une connaissance fine des partenaires mobilisables.*⁴³ » P.9 « *Chaque professionnel, depuis sa place, est en capacité d'agir sur ce thème. Plus encore, souvent, les professionnels ne se mobilisent qu'à la condition de ne pas se confronter seuls aux problèmes : le thème de la radicalisation suscite le travail collectif.* » P.44.

Analyse d'entretiens de recherche : « *Avec pôle emploi on a retrouvé un boulot à la maman, et c'est revenu hop tout d'un coup la famille ne boitait... boitait un peu moins. Voilà. Et puis après, tranquillement, et c'est là où on travaille avec la maison des ados pour ne pas avoir cette.... Ne pas cogner la famille avec nos institutions justice de l'Intérieur donc c'est la MDA qui fait un peu le tampon mais nous on est on est toujours derrière en en regard... prêt à agir si ça débordait et et voilà donc c'est... C'est vraiment un travail en partenariat »*

VII.4 Les représentations

Vis-à-vis des entretiens de recherche il a été mis en évidence que les représentations des professionnels jouent un rôle important vis-à-vis de leur travail dans le cadre de la prévention de la radicalisation. Cette représentation peut avoir trait au phénomène et le public, à leurs missions et actions ainsi qu'à leurs ressources et leur positionnement (ces 2 derniers points ont été évoqués en amont).

⁴³ <https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2019/04/GUIDE-COMMUN-misenpage.pdf>

VII.4.1 Le phénomène et le public concerné

Il s'avère que le fait que les acteurs du niveau Micro puissent avoir besoin d'une représentation du phénomène et du public pour mener au mieux cette mission ressort dans les 2 analyses. En effet dans les entretiens on peut constater que ceux-ci tentent d'élaborer une représentation du phénomène et du public concerné. Concernant l'analyse documentaire il ressort que dans la plupart des documents à destination des acteurs, il y a une volonté des politiques publiques de communiquer des éléments afin que chacun puisse construire des représentations sur le sujet. Ainsi on peut retrouver, entre autres, un « contexte », une « définition », une « explication » du phénomène et concernant le public, des indicateurs de détections ou des indications pour les retrouver.

Concernant les professionnels du niveau Macro et Meso, il ressort des entretiens qu'ils ne tentent pas de donner une représentation du phénomène ou du public. Cependant on peut soulever que le fait que ceux-ci participent régulièrement à des réunions dans lesquelles le phénomène et le public sont évoqués et pendant lesquelles circulent des documents concernant le sujet. Cela, potentiellement, participe à la construction d'une représentation.

VII.4.2 Missions et actions

On peut constater des écarts entre les propos de certains professionnels et les écrits vis-à-vis des missions et actions de prévention de la radicalisation. En effet les entretiens, des professionnels du niveau Micro, ont mis en exergue le fait qu'ils ne pensent pas être « le professionnel » qui est à même d'accomplir certaines missions et actions tel que la détection, le signalement et/ou la prise en charge. Ce qui est en contradiction avec la recherche documentaire dans laquelle il ressort que ces actions font bien parties de leurs attributions.

De surcroit, il apparait que les professionnels ne trouvent pas d'appui pour mener certaines actions, que leurs représentations de ces actions ou/et de la manière de les mener, soient

un frein pour agir. En effet, il ressort des entretiens que certains professionnels, ont une vision, complexe, stigmatisante voir « insaisissable » de ces actions :

« cet individu là où tu le sens pas trop [...], Il peut être très violent aussi et c'est pas pour autant que tu veux signaler pour dire que voilà il risque de passer à l'acte, tu sais pas, [...] Et encore une fois, c'est pas c'est pas un rôle que j'aimerais faire si je dois euh pointer du doigt tous les gens que qui aurait fait ou qui vont faire », « donc faudrait presque limite faire une enquête auprès des partenaires, tu le connais, tu le connais pas, c'est délicat de demander enfin de poser des questions ».

Tandis que dans les documents dès lors que les actions sont citées, elles sont suivies d'argumentations et d'explications, ainsi lorsque l'action de signalement est mentionnée, il s'agit de « détecter », avec des indicateurs qui sont accompagnés d'explications. Pour exemple le « Guide interministériel de prévention de la radicalisation » qui a pour annexes Le « Tableau de synthèse des indicateurs de basculement » et le « Référentiel des indicateurs de basculement dans la radicalisation », dans lequel on peut y retrouver ces écrits : « L'un des enjeux de ce travail de repérage des indicateurs de radicalisation est d'éviter toute stigmatisation d'une pratique religieuse dans le respect du principe de laïcité. », « Ce tableau de synthèse des indicateurs permet, aux membres des cellules de suivi départementales animées par les Préfets et aux partenaires impliqués dans la prévention de la radicalisation, de pouvoir apprécier, dans le respect des libertés de chacun et notamment dans celui de la liberté de conscience et le principe de laïcité, les situations de basculement dans la radicalisation »

Dans certains documents il est mentionné quel est l'attendu de la prise en charge selon le professionnel et le type de structure, aussi il est cité des partenaires qui ont des expériences vécues vis-à-vis de cette mission. Cependant il n'a pas été relevé d'information vis-à-vis de l'existence de formations pratiques pour la prise en charge « psychologique », ce qui pourtant fait partie des attributions de certains professionnels.

Les entretiens mettent en évidence, concernant la prise en charge, une difficulté à se représenter la prise en charge du public : « comment prendre en charge, on ne sait pas. Quelle est la spécificité de prise en charge de ces personnes-là. Moi aujourd'hui je suis à la

recherche de ça, un petit peu. », « est-ce qu'il y a d'autres points de vigilance ? Est-ce que y'a d'autres signes ? Euh, qu'on pourrait déceler grâce à l'entretien clinique. Euh, vraiment ? Comment les prendre en charge ? Est-ce que, euh, vraiment à quoi faire attention ? comment poser des questions ? », « comment faire quoi, comment faire tout simplement (rire) », « une meilleure formation sur comment les prendre en charge voilà. Ça serait plus ça, ouais mon besoin c'est comment les prendre en charge voilà », « je suis pas sûr que moi je suis légitime à intervenir sur une déradicalisation si je devais le faire, je vois pas comment. »

Que ce soit de l'analyse documentaire ou de l'analyse de recherche il ressort l'importance que chaque professionnel puisse élaborer une représentation de ces différents éléments pour pouvoir construire leur posture professionnelle et ainsi développer leur capacité à agir

VII.5 Conclusion

Le croisement de ces 2 matériaux avait pour objectif de répondre à des premières interrogations émergées sur le terrain de stage :

« Les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation ont-ils des informations et formations adéquates à la problématique ? », « Celles-ci sont-elles adaptées aux professionnels de terrain qui sont en relation avec le public ? », « Les ressources mises en place pour lutter contre la radicalisation sont-elles connues par ces professionnels ? »

Au regard de l'analyse documentaire et des entretiens de recherche il ressort l'existence de plusieurs documents contenant des informations destinées aux professionnels. Concernant les formations il apparaît que plusieurs ont été déployées ou doivent-être en cours de déploiement ; celles-ci visent à la compréhension du phénomène de radicalisation (processus, indices de radicalisation, publics visés etc.), à la connaissance des modalités de détection et d'évaluation (méthodes, outils) de la radicalisation et des circuits de signalement, réponses publiques locale et nationale. Cependant il apparaît que

les professionnels de terrain qui sont en relation avec le public les trouvent complexes ou insuffisantes ou pas assez pratiques.

Ce questionnement pouvait remettre en cause les concepteurs et les propagateurs de ressources, cependant ce qui ressort de ces analyses, c'est davantage que certains professionnels ont une représentation faussée de la quantité des ressources mobilisables et que les informations et formations qui leur sont destinées ne couvrent pas les besoins et les attentes des professionnels de terrain, niveau Micro, ceux-ci demandant plus d'informations et de formations « pratiques ».

« Les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation ont-ils des représentations différentes de l'objet selon leur niveau d'action ? « Quels effets celle-ci peut avoir sur leurs actions ? »

On peut constater, concernant la représentation de l'objet, que ce ne soit pas tant une question de différence de représentation entre niveau qui ressorte, mais davantage le besoin ou pas de construire une représentation selon le niveau. De plus, la question de la représentation apparaît également sur d'autres plans, comme la représentation de sa propre mission et des actions, la représentation des ressources mobilisables, la représentation de sa posture professionnelle et de celle des autres. Il s'avère que toutes ses représentations contribuent à la capacité d'agir, par le fait, comme les professionnels du niveau Micro ont plus de difficulté à se les représenter, ils ont davantage de difficulté à agir.

On peut noter que ce croisement de données a permis de répondre aux premières interrogations et de surcroît d'apporter de nouveaux éléments. Il a également apporté un éclairage à la question qui a été un fil rouge pendant ces 2 recherches :

« Comment ces professionnels ont construit leur réalité vis-à-vis de l'objet et de la mission de prévention de la radicalisation et comment continuent-ils de la construire ? »

Il a été mis en évidence que les professionnels construisent l'objet de manière différentes selon leur niveau, les professionnels travaillent dans un environnement différent et celui joue un rôle important vis-à-vis de la construction de cette réalité. En effet certains travaillent davantage en collaboration que d'autres vis-à-vis de cette mission, ils

participent régulièrement à des réunions, échangent sur les diverses ressources existantes ou à venir, partagent leur point de vue.... Ces différents éléments participent à la construction de l'objet et de la prévention de la radicalisation.

VIII.CROISEMENT DES 3 TYPES DE DONNÉES

Il s'agit à présent de croiser ce retour sur questionnaire, qui a apporté des éléments de réponse, avec les écrits appréciés dans l'état de la question. Ce travail a permis de dégager des pistes d'amélioration après avoir fait le lien avec les hypothèses. Il apparaît que certains points mis en exergues dans l'analyse des recueils de données correspondent avec la théorisation d'auteurs et que d'autres ne se ressortent pas.

VIII.1 Les représentations

La question de la représentation ressort dans l'analyse des recueils de données et dans les écrits d'auteurs. Les professionnels ont des représentations à partir desquels ils agissent et certains l'expriment. Selon Denise Jodelet chacun a besoin de fabriquer des représentations pour appréhender le monde, pour Berger et Luckmann la réalité est un construit social.

VIII.2 Socialisation

On retrouve chez les 2 auteurs la « socialisation » : l'individu partage son monde, ses typifications pour mieux l'appréhender, pour assimiler le quotidien et les réalités nouvelles, apprendre les rôles particuliers qu'il porte, et intérioriser des « sous-monde ». Dans le cadre de ce mémoire la recherche a mis en exergue le besoin de représentation chez certains professionnels et aussi la socialisation, en effet il a été soulevé que les professionnels qui partagent et échangent davantage avec d'autres professionnels ont moins de difficulté à appréhender le monde « en tant que professionnel de la prévention de la radicalisation ».

Par le fait la question de l'intérêt du travail collectif, soulevé dans l'analyse des recueils de données, pour mieux appréhender son rôle et ses constituants en tant que professionnel en charge de la prévention de la radicalisation, semble ressortir dans les écrits conceptuels.

VIII.3 Le phénomène et son public

Bouvatier Bonelli et Carrié expriment qu'il est difficile d'expliquer le phénomène de radicalisation et aussi qu'il n'y a pas de profil type vis-à-vis du public concerné. Cela se retrouve dans l'analyse des recueils de données, en effet, il ressort la complexité à se représenter le phénomène de radicalisation ; de plus certains professionnels rejoignent les auteurs sur la question du profil.

La notion « radicalisation » et également discutée, à l'instar de Fhrad Khosrokar qui pense que la notion de radicalisation stigmatise et malmène des groupes sociaux, on retrouve dans les entretiens certains professionnels qui parlent de terme « fourretout » ou de terme « indéfinissable ». Concernant la notion de stigmatisation, Bruno Michon l'évoque également vis-à-vis des propos du président de la République lors de son discours du 18 février 2020 ; l'auteur exprime que le rapprochement des 2 notions dans le discours du président peut apporter amalgame et stigmatisation chez les travailleurs sociaux. La stigmatisation est un acte que certains professionnels se représentent lorsqu'ils évoquent l'action de signalement, ces professionnels ne voient pas sur quoi se « baser » pour mener cette action, contrairement à ce qui est exprimé par les institutions et les documents...

VIII.4 Les ressources

Selon Catherine Gouédard et Pierre Rabardel les différentes ressources d'un acteur constituent la base de sa « capacité d'agir » et de son « pouvoir d'agir », « *Les ressources dont dispose le sujet capable dépendent à la fois de ce qui lui est fourni par les organisations et de ses propres élaborations développées au long de l'expérience professionnelle* », cette théorie correspond à ce qu'il est ressorti de l'analyse des recueils de données. Il s'avère que les professionnels ayant davantage de ressources (expériences, informations, formations) agissent plus et avec plus d'assurance.

Les différentes données mettent en évidence l'importance de la formation professionnelle, cependant, il ressort dans 2 matériaux analysés que des professionnels perçoivent les

formations comme insuffisantes, pas assez pratico-pratiques et trop denses. Selon Aurélien Rousseau et Pilar Arcella-Giroux « *seule la formation peut les aider à dépasser cette sidération* ».

VIII.5 Les tensions

Les tensions entre les professionnels du champ social et de la sécurité, évoqués par Bruno Michon, ressortent dans les entretiens ; cependant, au regard de l'analyse d'entretiens, il semble qu'au-delà du champ, les tensions se ressentent aussi entre niveaux de postes. Ainsi, quand un niveau professionnel (Micro) a pour mission la remontée de signalement vers un autre niveau (Macro), il y aurait une attente, d'une part, et un devoir, d'autre part, ce qui pourrait engendrer, comme l'évoque Bruno Michon, une hiérarchie implicite. Lorsque ce chercheur ressort, ces tensions appelées « systèmes de défiance » ou qu'il parle des problèmes vis-à-vis du « secret professionnels », les entretiens de recherches font davantage apparaître une « crainte » de « mal faire » ou de mener une action stigmatisante.

La question de l'implication des professionnels du niveau Micro ressort dans les recherches de Bruno Michon et dans l'analyse des entretiens :

Recherche Bruno Michon : « *Les préfectures estiment que nous sommes soit trop critiques vis-à-vis de la politique publique, soit simplement pas assez impliqués dans celle-ci. À plusieurs reprises celui-ci affirme « c'est d'abord une question de confiance, il faut qu'on apprenne à se connaître et après tout ira bien... »*

Analyse de recherche : L481 « Et avec des acteurs qui sont quelquefois réticents aussi à nous faire passer des informations... à coopérer c'est là où c'est difficile »

« *Cela soulève des interrogations vis-à-vis des professionnels du niveau Micro : Leurs représentations, parfois difficile à construire, de ces éléments freinent-elles leur implication ? Ont-ils une implication à la hauteur de l'engagement des institutions et de leur structure vis-à-vis de la mission de prévention de la radicalisation ?* »

VIII.5.1 Retour sur hypothèses

Hypothèse 1 : Les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation éprouvent des difficultés à se représenter le phénomène de radicalisation, ce qui induit une difficulté à développer leur capacité d’agir.

Hypothèse 2 : Les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation éprouvent des difficultés à identifier le public cible ce qui contribue à des difficultés à développer leur capacité d’agir.

Ces 2 orientations ont permis de guider les premiers pas de cette étude, cependant les éléments recueillis ne permettent pas d’affirmer que les difficultés à se représenter le phénomène de radicalisation et le public cible contribuent à une difficulté à développer leur capacité d’agir. La question de la représentation est présente pour tous professionnels à tous niveaux, certains se représentent plutôt la motivation du public concerné, d’autres leurs comportements, et d’autres encore tentent de construire le phénomène et un profil. Les professionnels qui n’ont pas de difficulté à construire des représentations autour de l’objet montrent moins de difficulté à agir que les autres, on pourrait en déduire que la représentation a une incidence sur l’agir. Cependant il semblerait que d’autres paramètres entrent en ligne de compte, tel que la collaboration, la posture professionnelle, la relation quotidienne et directe avec le public, les informations et formations qui peuvent contribuer à ces représentations. De plus il apparaît que si le professionnel partage ses représentations cela peut contribuer à la définition des différents aspects de la réalité de leur quotidien en tant que professionnel en charge de la prévention de la radicalisation.

Hypothèse 3 : L’accompagnement des professionnels en charge de la prévention de la radicalisation sur leur représentation vis-à-vis du phénomène de radicalisation contribuerait au développement d’une capacité d’agir.

Cette orientation a mené à comprendre qu’un accompagnement sur les représentations peut s’avérer utile mais de manière plus large que la question du

phénomène. Cependant pas dans l'optique d'obtenir une « pseudo vérité », autrement dit, la représentation institutionnelle matérialisée dans les documents qui ont été étudiés. Chaque professionnel a la capacité de construire une réalité comme vrai, cette réalité pour le niveau Micro et celle qui peut fonctionner sur le terrain.

VIII.5.2 Conclusion

. Certains professionnels disent se sentir démunis, sidérés et illégitimes en tant que professionnel en charge de la prévention de la radicalisation. Ce constat pose questions, quelques pistes de réponses ont pu être dégagées ; toute fois la quantité des entretiens et l'échantillon des professionnels auprès desquelles ont été fait les entretiens ne permettent pas une généralisation des résultats. Cela permet une première analyse qui nécessite d'être approfondie.

Lors de cette recherche une question concernant les professionnels du niveau Micro s'est posée : « *Ont-ils une implication à la hauteur de l'engagement de les institutions et leur structure vis-à-vis de la mission de prévention de la radicalisation ?* », cependant on peut s'interroger à l'inverse : « *les institutions et les structures qui ont une mission de prévention de la radicalisation ont-elles une implication, à la hauteur de cet engagement, vis-à-vis des professionnels qui doivent s'y employer ?* »

Cette question de l'implication et revenue à plusieurs reprises, dans la partie « État de la question » et dans les entretiens de recherches, il apparait, au regard de cette étude, qu'il est davantage question de comment faire et sur quoi s'appuyer vis-à-vis de mon quotidien et ses problématiques.

IX. PISTES POUR L'ACTION

IX.1 Un point aveugle à approfondir

Cette recherche a mis en évidence l'impact que les documents, élaborés dans le cadre de la prévention de la radicalisation, peuvent avoir sur les professionnels en charge de la prévention de la radicalisation, ainsi que le rôle de ces supports en tant que vecteur des représentations politiques. Lorsque la question des documents est abordée lors des entretiens de recherche, les discours divergent, cependant le programme méthodologique dans sa construction n'avait pas l'analyse documentaire comme une démarche clé. Les entretiens n'ont donc pas été centrés sur l'usage des documents, par le fait, la place pratique de ses supports dans le réel ne peut pas être connue. Il serait intéressant de pouvoir interroger l'usage de ces documents.

IX.2 Accompagner les professionnels sur la question des représentations et du réel

Je propose de réfléchir à la mise en place de formations collectives et actives sur la thématique de la représentation et de l'expérience vécue, pour faire travailler les professionnels sur leurs représentations et leurs expériences en s'appuyant sur le groupe. Cette formation permettrait, d'une part, de « confronter » ses représentations à celles des autres professionnels et de tenter de les structurer, d'échanger et de prendre du recul sur les représentations institutionnelles, en prenant comme support des documents élaborés dans le cadre de la prévention de la radicalisation, et d'autre part, de structurer ses actions pour qu'elles puissent concorder avec la réalité terrain du professionnel.

Dans un premier temps, pour amorcer cette réflexion, je propose le rapprochement vers des professionnels ayant déjà travaillé ou étudié le sujet, tels que des chercheurs, enseignants-chercheurs, formateurs. Cette réflexion et cette mise en œuvre

demanderait un certain temps. Selon les souhaits et les possibilités de la structure, ce projet peut être conduit par un chargé(e) de mission, l'implication de plusieurs structures peut être étudiée. Ce projet peut également être proposé dans le cadre d'un appel à projet.

IX.3 Création d'une base de données partagée

Serait-il possible de penser un outil numérique partagé, sur lequel chacun pourrait déposer des ressources par thématique et sous thématique, telles que : cahiers des charges (cahier des charges des professionnels en charge de la prévention de la radicalisation, de la structure) ; informations pratiques (organigramme, coordonnées des référents, des structures spécialisées) ; recherches (Colloques, séminaires, interviews...) ; publications (ouvrages, articles) ; formations (DU, associations, ministère) ; animations (bonnes pratiques) ; outils (grille de détection) ; législation (lois, circulaires) ; actualités.

Cet outil pourrait-être alimenté par les professionnels et par le responsable de la structure. Les ressources mobilisables peuvent-être connues sans la contrainte d'une recherche chronophage. Un temps court, par exemple 1 fois par mois lors d'une réunion, peut-être dédié à un échange concernant les informations déposées, cela permettrait le partage de points de vue, l'enrichissement, de faire vivre l'outil et de le rendre pérenne.

IX.4 Le travail collectif

Vis-à-vis de cette mission, les professionnels travaillent collectivement de manière récurrente, de manière ponctuelle, occasionnelle ou rarement.

Le travail collectif permet à l'individu de mieux appréhender « le monde » professionnel dans lequel il se trouve et son rôle. Certains peuvent échanger et partager de manière formelle ou informelle, lors de réunions dédiées au sujet ou en partie, ou « entre 2 portes »

pour un conseil ou un échange de bonnes pratiques. Cependant pour une partie des professionnels en charge de la prévention de la radicalisation ces échanges sont à la marge.

Réflexivité

Serait-il possible de planifier un temps d'échanges réguliers, exemple trimestriel, pour que les professionnels puissent discuter de leurs expériences. Cette « réunion » aurait pour objectif d'analyser leur pratique et ainsi de faire un retour réflexif. Chacun pourra être ressource vis-à-vis de son expérience vécue. Ces moments d'interactions semblent essentiels pour le développement des pratiques et le développement de la capacité d'agir.

Proximité avec l'objet

Il serait intéressant de permettre aux professionnels au niveau Micro de se réunir pour travailler ponctuellement en duo ou en petit groupe sur des cas pratiques. Ceux-ci pourraient être des situations vues en GED ou en CPRAF et rendues anonymes, il serait question de parler d'évaluation, de détection, de prise en charge, du réseau, des partenaires à solliciter et de ressources à mobiliser... Travailler à plusieurs sur « des cas concrets » favoriserait l'implication et l'enrichissement des connaissances de chacun.

Penser la mise en place de moments d'échanges avec la participation des professionnels de postes et de niveaux différents faciliterait la communication et pourrait désamorcer certaines tensions. Cette « mise en relation directe » contribuerait à une meilleure articulation entre niveaux. Les professionnels du niveau Micro pourraient participer ponctuellement à des réunions stratégiques et les professionnels du niveau Macro à des réunions « terrain », concernant les professionnels du niveau Meso certains participent fréquemment aux 2, il semble intéressant de généraliser cette pratique.

Pour Muscovini (1961), L'individu n'est ni isolé, ni fondu dans un grand tout social. Il navigue dans des états intermédiaires que sont les groupes « réels ». C'est à partir de, et dans, ces groupes que vont se construire (dans un rapport de communication

et d'interactions langagières en particulier) des connaissances permettant à l'individu de comprendre et de se mouvoir dans le monde qui l'entoure. Ces formes de connaissances particulières, car naïves et collectivement produites, concerneront des objets spécifiques dont une des particularités est leur polysémie, et ayant valeur d'enjeu pour le groupe.

X. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Cette année d'étude m'a permis de me construire en tant que future Chargée de projet, j'ai bien plus appris que je ne l'espérais en débutant ce master. En effet ce parcours, avec des aller-retours entre théorie et pratique, m'a permis d'adopter une posture réflexive et ainsi d'ancrer les nouveaux savoirs professionnels. Cette alternance m'a donné l'occasion de ressentir, d'expérimenter, de me rendre compte du réel et de prendre du recul. J'ai aujourd'hui des bases solides pour me présenter sur le marché du travail, cependant, j'ai conscience qu'il est bien question de « bases » et qu'il reste beaucoup à acquérir. Car même si, aujourd'hui, j'ai des compétences techniques et comportementales nécessaires pour mener aux mieux les missions qui me seront confiées, j'ai appris et retenu pendant cette année que rien n'était acquis ; dans ce monde en constante évolution un professionnel construit tout au long de sa carrière son savoir-faire et son savoir-être.

Mon objectif est de pouvoir conduire des projets dans les domaines de l'insertion et/ou de la formation, pour moi l'un ne va pas sans l'autre. Dans l'idéale je souhaiterais conduire des projets de la clarification de l'idée du projet à l'évaluation et son suivi. J'ai eu l'opportunité d'avoir pour mission de stage la gestion de 2 projets, de la clarification de la demande à l'évaluation, et pour un des 2 projets, l'organisation du suivi sur une année. Cela m'a permis de me rendre compte de ce que je devais engager pour chaque étape et ce sur quoi il fallait que je travaille davantage pour me perfectionner.

X.1 Des compétences supplémentaires

Durant cette année j'ai développé certaines de mes compétences et j'en ai acquies d'autres auxquelles je n'avais pas pensé en arrivant, qui pourtant sont essentielles pour être le professionnel que je souhaite être :

Avoir un esprit critique

Ce mémoire a été un exercice de choix pour développer mon esprit critique, j'ai appris à m'interroger et à argumenter de façon construite et réfléchie sur l'objet qui m'a occupé. La démarche, dans un esprit constructif, permet de ne pas se précipiter, de mettre à jour des données erronées et ainsi tenter d'agir au mieux et de prendre les meilleures décisions. Cette compétence m'a été très utile, dans le cadre de ma mission de stage en tant que cheffe de projet, lorsqu'il a fallu, entre autres, faire un choix de prestataire et d'intervenants.

La résilience

Ce terme est souvent utilisé avec des significations parfois différentes ; en ce qui me concerne il s'agit d'accepter ce qui peut être déstabilisant et contrariant, tel qu'un changement, les imprévus ou l'échec, et savoir s'adapter pour continuer à mener sa mission mieux. Et enfin de cette expérience en tirer une évolution positive. Cette année j'ai dû en appeler à ma capacité de résilience à plusieurs reprises, pour exemple : pour cause de crise sanitaire j'ai dû décaler les dates de «ancements » des 2 projets que j'ai conduit ; aussi je n'aurai donc pas la satisfaction de les voir se concrétiser. Ces reports successifs ont généré un travail supplémentaire, du stress, de la déception et de l'agacement, cependant j'ai rapidement pris du recul et fait en sorte de mettre tout en œuvre pour que ces projets voient le jour sans encombre.

Ces situations désagréables sont finalement une chance en termes d'expérience professionnelle, j'ai appris pendant ce cursus, que ce soit en cours, lors de cas pratiques ou sur mon lieu de stage, que la gestion de projet est rarement « un long fleuve tranquille ». Par nature, un projet est une prise de risque ; des problématiques peuvent se présenter à toutes étapes, comme un budget dépassé, un délai non respecté, une communication compliquée entre acteurs et il se peut que le chargé de projet ne voie pas aboutir le projet qu'il conduit. Somme toute, j'ai appris que j'avais les ressources pour chercher et trouver un « rebond salutaire » pour faire face à d'éventuels écueils et avancer positivement.

La créativité

Un projet, majoritairement, vise à créer quelque chose de nouveau et de spécifique, il faut savoir puiser et s'appuyer sur ses expériences mais également faire preuve d'originalité et de créativité dans les solutions que l'on apporte. De même certaines réunions, que doit mener le chargé de projet, ont besoin d'être davantage dynamisées pour une écoute active et une participation vive des différents acteurs présents, là aussi ces 2 compétences sont requises.

J'ai pu développer celles-ci durant ces 2 dernières années d'études, aussi j'ai appris à ne pas me brider, dans une certaine mesure, à créer des outils, à me créer une « boîte à outils » et j'ai testé l'application et les effets de plusieurs d'entre eux.

La créativité et l'originalité se cultivent sans cesse et cela demande d'être curieux et de s'ouvrir aux idées qui peuvent différer des siennes, c'est un travail quotidien.

X.2 Des « bonnes résolutions »

La posture professionnelle

La question de la posture professionnelle est point important, chacun doit pouvoir se situer individuellement et collectivement, connaître et comprendre le rôle qu'il a à jouer dans le projet, sa mission et les actions qu'il a à mener. Cela semble aller de soi cependant ce mémoire m'a démontré que cela n'est pas toujours le cas.

Je prendrai donc soin dans un premier temps de réunir les différentes parties prenantes, pour que chacun, moi y compris, puisse se positionner et prendre connaissance de la position des autres.

Le réseau

Le réseau est une ressource à « user » sans modération, il est important de le développer et de le pérenniser. En plus du développement de ma professionnalisation par l'expérience,

je ferai en sorte de ne pas cesser de m'informer et de me former pour me développer en tant que professionnels ; et ainsi être moi-même une ressource pour les structures et les professionnels de tous postes et de tous niveaux.

La prise de recul

Il est évident que lorsque l'on prend un poste, on subit souvent le manque de temps, puis le temps faisant on ne prend plus le temps... En somme ces bonnes résolutions évoquées ci-dessus, qui sont pour moi aujourd'hui essentielles, risque de passer au second plan une fois en poste. Il faudra me rappeler de mobiliser « la prise de recul », cette compétence je l'ai souvent utilisée dans ma vie professionnelle passée, dans le cadre de mon stage ou de ce mémoire. Ce n'est que lorsque j'ai pris ce temps que j'ai gagné du temps.

XI.CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif de tenter de répondre à une interrogation avec pour point central la « radicalisation » et « les professionnels qui ont la charge de sa prévention », cependant elle a apporté bien davantage. Elle a mis à jour de multiples éléments tels que des stratégies, des acteurs, la collaboration, des missions, des actions, des dispositifs, des points de vue divers, des tensions et des craintes...

En définitif ce qui est le plus marquant, c'est que certains professionnels en charge de la prévention de la radicalisation, ont une difficulté à agir au regard de leur mission de prévention et que celle-ci peut être conséquente, au point de ne pas souhaiter agir.

Ce constat se heurte à la volonté des politiques publiques : « penser les professionnels comme un des principaux atouts pour prévenir la radicalisation violente ». Sur le papier, tout semble réuni pour qu'ils puissent mener aux mieux leur mission. Ainsi il doit y avoir, entre autres, de la coordination, des formations, des informations pour permettre la mobilisation de ces professionnels dans de bonnes conditions, cependant le réel est bien différent des écrits.

Ce travail de recherche a mis en exergue comment les politiques publiques présentent l'objet radicalisation et le fait que les informations issues des documents qu'ils ont élaborés, participent à la construction sociale de l'objet.

Concernant les professionnels, il apparaît, que ceux du niveau Macro et Meso ont pu stabiliser leur posture en tant que professionnel en charge de la prévention de la radicalisation et ainsi agir, entre autres, par un travail collaboratif ; celui-ci s'opérant autour de ces mêmes informations.

Du côté des professionnels du niveau Micro il a été mis en évidence, d'une part, la difficulté de stabiliser leur posture professionnelle et leur difficulté à agir vis-à-vis de cette mission, et d'autre part, le regard qu'ils portent sur les institutions ; celui-ci visible par un discours critique centré sur le fait que le prescrit ne se transpose pas au réel. Pour exemple l'acte de signalement, en effet ces professionnels ne perçoivent pas, dans le réel, sur quoi s'appuyer pour permettre une identification de l'objet ; par le fait cette action est perçue

comme une possible stigmatisation. Il est également ressorti l'importance qu'ont les représentations vis-à-vis de la capacité à agir, celles-ci peuvent aussi bien être un frein qu'un moteur.

Cette étude a été, pour moi, particulièrement difficile à mener, car l'objet de ce mémoire est complexe et très controversé, les connaissances sur le sujet sont en constantes évolution, il n'est donc socialement pas stabilisé et est encore à l'étude et en cours politiquement et professionnellement.

J'ai dû faire des choix pour mener aux mieux et au bout cette recherche, cependant celle-ci mériterait d'être approfondie, de plus cette recherche a soulevé de nombreux sujets autour de l'objet qui nécessiteraient d'être développés.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages, chapitres d'ouvrage, revues et publications :

Barreyre, J-Y. (2007). Capacités à agir et incapacités. Selon des échelles d'évaluation. *Informations sociales*, 138(2), 30-44. doi: 10.3917/inso.138.0030.

Baudino, Claudie. (2019). Le cadre territorial de la prévention de la radicalisation. *Le Genre humain*, 61(2), 413-15.

Boily, Frédéric. (2019). Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord. *Frontières*, 31(1). doi: <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.7202/1066194ar>.

Boiteux, Catherine. (2019). La notion de dangerosité. *Le Genre humain*, 61(2), 85-87.

Bonnet, Valérie, Béatrice Fracchiolla, Lilian Mathieu, et Camille Noûs. (2020). Les discours des radicalités politiques et sociales. *Mots. Les langages du politique*, 123(2), 19-27. doi: 10.4000/mots.26557.

Boussaguet, Laurie. (2020). Chapitre premier - Naissance d'une discipline. 7-35 dans, *Que sais-je ?* Paris : Presses Universitaires de France.

Bouvatier, T. (2017). *Petit manuel de contre-radicalisations*. Paris : Presses Universitaires de France.

Choquet, S. (2019). Les dispositifs de prévention de la radicalisation. *Le Genre humain*, 61(2), 315-20. <https://doi.org/10.3917/lgh.061.0315>

Cottin, P. (2013). *Les Maisons des adolescents*. Un lieu pour prendre soin des adolescents. *VST - Vie sociale et traitements*, 119(3), 62. doi: 10.3917/vst.119.0062.

Crettiez, Xavier. (2016). Penser la radicalisation : Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent. *Revue française de science politique*, 66(5), 709. doi: 10.3917/rfsp.665.0709.

Dufour, P, Graeme H, et Ollitrault, S. (2012). Présentation : radicalités et radicalisations – la fabrication d’une nouvelle « norme » politique ?. *Lien social et Politiques* (68), 7-12. doi: 10.7202/1014802ar.

Gouédard, C, et Rabardel, P. (2012). Pouvoir d’agir et capacités d’agir : une perspective méthodologique ?. Illustration dans le champ de la santé, sécurité et conditions de travail. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, (14-2). DOI : 10.4000/pistes.2808.

Granier, E. (2011). Les maisons des adolescents en France. *L’information psychiatrique*, 87(5), 427. doi: 10.3917/inpsy.8705.0427.

Jodelet, D. (2003). *Les représentations sociales* (7e éd.). Presses Universitaires de France.

Lac, M, Mias C, Labbé S, et Bataille M. (2010). Les Représentations Professionnelles et l’implication Professionnel... *Les Dossiers Des Sciences de l’éducation*, (24),133-45.

Lacroix, I, Bonelli L et Carrié F. (2020). La Fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français. *Sociologie*, 11 (2), 195-98. <https://doi.org/10.3917/socio.112.0195>.

Martin, A. (2019). La prévention de la radicalisation au ministère des Solidarités et de la Santé. *Le Genre humain*, 61(2), 133-34.

McLaughlin, G. (2019). Penser la radicalisation politique en France / Bonelli Laurent et Fabien Carrié, 2018, La Fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français, Paris, Le Seuil, 312 p. / Bouvatier Thomas, 2017, Petit manuel de contre-radicalisations, Paris, PUF, 252 p. / Thomson David, 2016, Les Revenants. Ils étaient partis faire le jihad, ils sont de retour en France, Paris, Le Seuil, 304 p. *Études internationales*, 50(1), 147-60. doi: 10.7202/1062820ar.

Michon, B. (2020). L’intervention sociale face à l’impératif sécuritaire. *Pensée plurielle*, 51(1),41-56. doi: 10.3917/pp.051.0041.

Molénat, X. (2009). *La construction sociale de la réalité*. Éditions Sciences Humaines.

Muller, P. (s.d.). *Les politiques publiques*. (pp. 50-86). Paris : Presses Universitaires de France.

Pain, Jacques. (2019). Déradicaliser la radicalisation, ou la problématique ?. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 63(2), 17-35. doi: 10.3917/ctf.063.0017.

Qribi, A. (2010). Socialisation et identité. L'apport de Berger et Luckmann à travers « la construction sociale de la réalité ». *Bulletin de psychologie* Numéro, 506(2), 133-39.

Rousseau, A, et Arcella-Giroux, P. (2019). Autour d'une expérience de territorialisation de la prévention. *Le Genre humain*, 61(2), 407-11.

Sites Web

À la une. (2017). *Radicalisation des jeunes : Le rôle des collectivités territoriales*. Consulté 13 avril 2021 https://infosociale.finistere.fr/wp-content/uploads/2017/05/radicalisation_-des_jeunes_role_des_collectivites.pdf

Conseil Départemental de Meurthe et Moselle. (s.d.). *Identifier, prévenir et agir en cas de radicalisation*. Consulté le 13 avril 2021 <http://meurthe-et-moselle.fr/actions/education-jeunesse-sports/identifier-pr%C3%A9venir-et-agir-en-cas-de-radicalisation>.

Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. (2010.). *L'émergence d'une politique de la Jeunesse*. Consulté 16 novembre 2020 <https://www.cnle.gouv.fr/l-emergence-d-une-politique-de-la.html>.

Ministère des Solidarités et de la Santé. (2017). « Les maisons des adolescents ». *Le programme national de soutien aux Maisons des adolescents*. Consulté 9 novembre 2020 <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/article/les-maisons-des-adolescents>.

éduscol, et Ministère de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports-Direction générale de l'enseignement scolaire. (s. d.). *Politique de prévention de la radicalisation violente en milieu scolaire*. Consulté 13 avril 2021 <https://eduscol.education.fr/1017/politique-de-prevention-de-la-radicalisation-violente-en-milieu-scolaire>.

Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs. (2020). 100 ans de l'OHS Lorraine : 100 ans de solidarité. Consulté 9 novembre 2020 https://www.fehap.fr/jcms/la-federation/evenements-et-partenariats/evenements-partenaires/100-ans-de-l-ohs-lorraine-100-ans-de-solidarite-fehap_305435.

Gouvernement. (s.d.). *Stop-Djihadisme-Agir contre la menace terroriste*. Consulté 13 novembre 2020 [Stop-Djihadisme | Agir contre la menace terroriste](#)

Lorraine Magazine. (2010). En passant par l'Éldorado. Consulté 9 novembre 2020 <https://www.lorrainemag.com/beaute-sante/en-passant-par-l-eldorado/>.

Ministère de l'action et des comptes publics. (2019). *Guide de prévention de la radicalisation dans la fonction publique-Quels outils statutaires de prévention et d'action ?* Consulté 9 novembre 2020 [Guide de prévention de la radicalisation dans la fonction publique \(fonction-publique.gouv.fr\)](#)

Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports. (s. d.). « La prévention de la radicalisation ». *Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports*. Consulté 12 avril 2021 (<https://www.education.gouv.fr/la-prevention-de-la-radicalisation-5648>).

Ministère des Solidarités et de la Santé. (2017). « Maisons des adolescents (MDA) ». *Maisons des Adolescents (MDA)*. Consulté 9 novembre 2020 <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/protection-de-l-enfance-10740/lieux-d-accueil-et-d-ecoute-des-jeunes-10743/article/maisons-des-adolescents-MDA>.

Premier ministre, É. P. (2018, 23 février). *Présentation du Plan national de prévention de la radicalisation*. [vidéo]. Présentation du Plan national de prévention de la radicalisation | [Gouvernement.fr](#)

Réseau Canopé. (s. d.). « Prévenir la radicalisation ». *Prévenir la radicalisation*. Consulté 13 avril 2021 <https://www.reseau-canope.fr/prevenir-la-radicalisation.html>.

Sénat. (s. d.). « Les collectivités territoriales et la prévention de la radicalisation ». Consulté 17 avril 2021 http://www.senat.fr/rap/r16-483/r16-483_mono.html#toc86

Annexes

Annexe 1 : Tableau d'analyse du guide interministériel de prévention de la radicalisation (Doc 1)

Partie thématiques	Contenu	Ressources
Les modes de détection et les procédures de signalement	<ul style="list-style-type: none">- Rappel de la définition de la notion de radicalisation retenue par les politiques (Farhad Khosrokhavar⁴⁴)- Explications de la procédure de signalement avec une description synthétique de la traduction d'une « radicalisation », les raisons, le fonctionnement et les suites d'un signalement.	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'un Centre National d'Assistance et de Prévention de la Radicalisation (CNAPR)- Numéro vert (0800.005.696) et un site : www.stop-djihadisme.gouv.fr pour signalement- Assistance aux familles même numéro pour information et orientation
	<ul style="list-style-type: none">- Explications centrées sur la détection et le signalement en milieu scolaire et sportif et au niveau du sport description d'un plan d'action pour un dispositif de repérage avec un responsable de cette politique pour structurer un réseau local.	<ul style="list-style-type: none">- Un livret a été diffusé en janvier 2015 sur le site Internet du Ministère- Recensement de plusieurs signes d'alerte.- Rappel du numéro vert- Mise en place d'un référent radicalisation par département à l'échelle académique- Contrôle des éducateurs sportifs, des établissements et associations- Plan « Citoyens du sport »- Différents guides pédagogique, méthodologiques et Juridique- Formations (mieux réagir face aux situations et comportements préoccupants.)

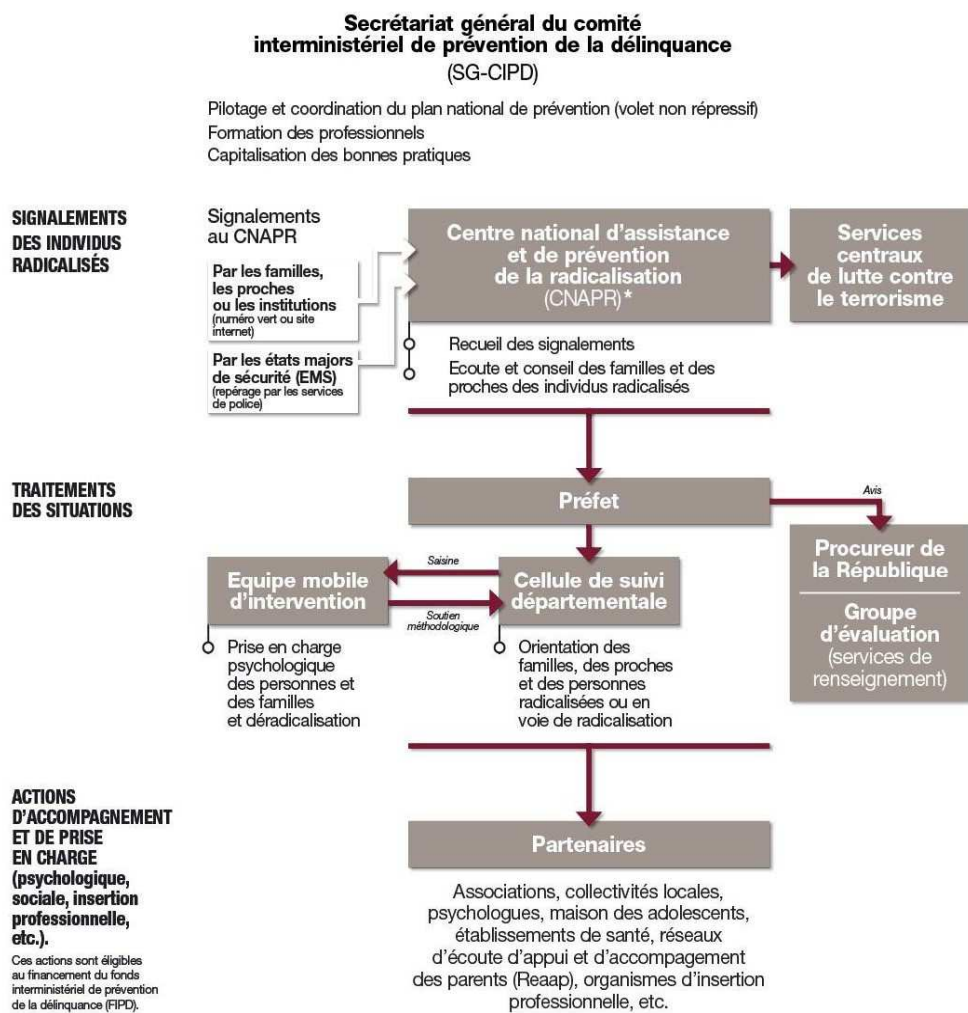
⁴⁴ Définition de la notion « radicalisation » de Farhad Khosrokhavar: « *Par radicalisation, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social, ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique social ou culturel* ».

	<ul style="list-style-type: none"> - Association en situation de radicalisation, explication sur les situations envisagées : la radicalisation peut concerner certains de leurs dirigeants, des professionnels et/ou adhérents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les encadrants des associations ont vocation à être formés à la prévention de la radicalisation.
La coordination et l'animation territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Explication des différents dispositifs mis en place au sein de la préfecture - Explication des prises en charge par les professionnels de terrain et de l'articulation de la cellule de suivi avec les instances locales de pilotage de la politique de la ville et les CISP/CLSP. - L'intégration des cadres religieux musulmans dans les dispositifs de prévention de la radicalisation. - Vis-à-vis de la religion il est expliqué l'importance de la familiarisation avec le fait religieux, le droit du culte et le principe de laïcité des acteurs de la prévention de la radicalisation avec la formation. On apprend dans cette partie que ces formations (DU) s'adressent aux cadres religieux de tous les cultes, les responsables associatifs mais également aux agents publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe d'évaluation - Valeurs de la République / Citoyenneté / Laïcité -Prise en charge individualisée/ enveloppe spécifique FIPD pour le recours à une association pour assurer l'écoute, le soutien, l'accompagnement des familles et des personnes engagées dans un processus de radicalisation - La cellule de prise en charge sociale et/ou psychologique en relais de la cellule de suivi départementale. - Le ministre de l'Intérieur demande aux préfets la mise en place d'une cellule d'accompagnement pouvant associer des cadres religieux. - Les diplômés universitaires (DU) de formation civile et civique répondent à ce besoin de familiarisation (religion)
L'intervention des acteurs dans la prévention de la radicalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Dans cette partie il est expliqué le rôle et l'intervention de la justice et de l'éducation nationale et ceux de leurs acteurs. - Sont explicités les champs d'intervention et actions de la PPJ, du référent laïcité et citoyenneté, du juge des enfants, des SPIP et du délégué du préfet. - Des lois, articles et circulaires relatifs à la lutte contre la radicalisation sont évoqués. - Ainsi que le rôle des référents radicalisation du ministère de l'éducation nationale. - Description de l'action de la Mission de Prévention des Phénomènes Sectaires (MPPS), entre autres, accompagne également, si une suspicion de radicalisation existe, le contrôle de l'enseignement à distance, de l'instruction à domicile et de l'enseignement privé hors contrat. - - Présentation du dispositif « Programme de réussite éducative », une 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat a été créé un dispositif judiciaire spécifique de lutte contre le terrorisme, dispositif centralisé et spécialisé. - Mis en place au sein de chaque parquet d'un magistrat référent pour le suivi des affaires de terrorisme. - La mission nationale de veille et d'information (MNVI) = (Meilleure compréhension, facilité le repérage et l'évaluation - Référent laïcité ou citoyenneté - Référent radicalisation - La Mission de Prévention des Phénomènes Sectaires (MPPS) - Programme de réussite éducative -Formation adéquate au repérage pour les travailleurs sociaux

	<p>équipe pluridisciplinaire de soutien, assure une prise en charge individualisée des jeunes de 2 à 16 ans issus des quartiers de la politique de la ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le secteur social et santé sont mentionné avec la contribution des services sociaux, entre autres, en promouvant la laïcité, en repérant et en signalant, des actions de l'ARS, sensibiliser, informer, organiser. - Il est mentionné comme partenaires à privilégier, dans le cadre d'une prise en charge psychologique, la Maison des Adolescents. - Le réseau des droits des femmes est aussi évoqué notamment pour leurs actions de promotion de la citoyenneté en faveur des femmes des quartiers ou issues de l'immigration. - La Caf et les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) sont cités pour leur soutien et leur accompagnement à la famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de formation, aux travailleurs sociaux, pour actualiser les connaissances (dispositifs, services, posture professionnelles, réflexes partenariat et coordination.) - Invitation à la nomination d'un référent régional radicalisation - Une cartographie des ressources régionales volontaires pour prendre en charge les jeunes ou leurs familles. - Un référent radicalisation au sein de chaque CAF
<p>Les actions de prévention de la radicalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans un premier temps il est question de la prise en charge des personnes signalées vis-à-vis de l'accompagnement psychologique et du processus de déconstruction, la Maison des Adolescents (MDA) et le point d'accueil jeunes sont les 2 structures mentionnées dans cette partie : « <i>La prise en charge peut revêtir plusieurs formes en fonction de la personnalité et des troubles des jeunes concernés et s'appuyer sur diverses structures spécialisées [...] Toutefois, compte tenu de leurs caractères propres, la Maison des Adolescents et le Point Accueil Ecoute Jeunes constitue souvent un dispositif particulièrement adapté à la situation de ces mineurs et de ces jeunes majeurs.</i> » - Dans un second temps il s'agit des actions de remobilisation et de resocialisation, dans cette partie sont présentés plusieurs dispositifs avec pour objectif une réinsertion, selon l'âge, scolaire ou sociale et professionnelle avec les missions locales (ML) et pôle emploi vis-à-vis de la détection et du signalement et la réinsertion de jeunes, dont le processus de déradicalisation est en cours, en 	<ul style="list-style-type: none"> - Éducateur référent de parcours (suivi pendant le séjour et à plus long terme) - Le séjour de rupture - Démarche citoyenne - Une cellule de veille (au sein de l'établissement scolaire) - La pédagogie de l'engagement peut être renforcé - Médiation sociale (Médiateurs sociaux avec « <i>une formation spécifique préalable portant en particulier sur les phénomènes de ruptures sociales et d'emprise mentale, sur les indicateurs de basculement dans la radicalisation et sur les outils mis en place par les pouvoirs publics</i> ») - Équipes de prévention spécialisées (Lutte contre le décrochage et la marginalisation des jeunes vulnérables) - Dispositifs Missions Locales (CIVIS, garantie jeunes, emplois d'avenir, contrats en alternance, dispositifs de 2ème chance...)

	<p>construisant un parcours à l'aide de la diversité des outils qu'elle peut activer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Puis le document mentionne la sensibilisation au discours alternatif avec des axes méthodologiques de contre discours, une approche socio-éducative en abordant le sujet par le programme d'histoire-géographie, discours pédagogique conduit dans un esprit de laïcité avec L'enseignement du fait religieux, Le nouvel enseignement moral et civique (EMC) et L'éducation aux médias et à l'information (EMI) - Pour finir sur « l'initiative », sensibiliser sur le développement d'actions ou de sensibilisation et le financement qui peut y être attribué le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> - Référents départementaux Missions Locales (Lien entre ML et préfetures/ Renforcement et suivi) - « Référents de confiance » départementaux (Rôle de trait d'union entre différents acteurs) - Pôle emploi a effectué une information en direction des 54 000 agents afin de les encourager à recourir eux-mêmes au numéro vert et au formulaire de déclaration sur le site www.stop-djihadisme.gouv.fr, et à informer les publics qu'ils accueillent et accompagnent de l'existence de ces outils. - Paroles des victimes et leur famille - Témoignage de déserteurs
Annexes	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau de synthèse des indicateurs de basculement - Référentiel des indicateurs de basculement dans la radicalisation - Schéma des acteurs et actions de la prévention de la radicalisation 	

Annexe 2 : Schéma des acteurs et des actions dans le cadre de la prévention



* Pilotage de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat).

Annexe 3 : Grille d'entretien

THEMES	QUESTIONS	RELANCES
Parcours	Pouvez-vous me présenter votre parcours ?	
Actions	Pouvez-vous me parler de vos actions au sein de l'association.	<ul style="list-style-type: none"> - Et en ce qui concerne la question de la radicalisation ? - Comment ce phénomène est apparu et apparait concrètement dans votre poste ? - ça évoque quoi la radicalisation pour vous ? - Pourriez-vous me parler du public concerné ? - Quelles sont selon vous les incidences de vos actions ? Vous auriez un exemple ?
Ressources Besoins Projection	Quelles sont les ressources et les modalités d'actions dont vous disposez concernant cette mission ?	<ul style="list-style-type: none"> - Formation, information, outil ? (Détection/signalement) - De quoi auriez-vous besoins pour faire face à ce phénomène ? - Par rapport à des situations que vous pourriez être amené à rencontrer ?
Le partenariat	Pouvez-vous me parler du réseau, des partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Qui sont-ils ? Que font-ils ? - Comment êtes-vous en lien avec eux ? De quoi parlez-vous ?
Positionnement	Que pensez-vous de nos échanges vis à vis de la question de la radicalisation ?	- Selon vous les autres professionnels en pensent quoi de la question de la radicalisation et de leurs actions ?
	Est-ce que vous verriez des choses à ajouter que nous n'aurions pas eu l'occasion d'aborder dans l'entretien ?	

Table des sigles et abréviations

ANMDA : Association nationale des maisons des adolescents

UNML : Union Nationale des Missions Locales

ANPAEJ : Association Nationale des Points d'Accueil-Ecoute Jeunes

PAEJ : Points d'Accueil-Ecoute Jeunes

CMPP : Centres médico-psycho-pédagogique

CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant

CNLAPS : Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée

FNEPE : Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs

ESJ : espaces santé jeunes

EPE : Écoles des parents et des éducateurs

CIPDR : comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

SG-CIPDR : Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

PNPR : Plan national de prévention de la radicalisation

PLAT : Plan de lutte anti-terroriste

PART : Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme

CGP : Commission « Jeunes et politiques publiques »

CNAPR : Centre National d'Assistance et de Prévention de la Radicalisation

MNVI : Mission Nationale de Veille et d'Informations

CPRAF : la cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles

GED : groupes d'évaluation départementaux

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER



La radicalisation : le rôle des représentations dans la capacité d'agir

Lombard Nathalie

UNIVERSITE DE LORRAINE

Juin 2021

Mots clés

Maison des Adolescents, Professionnels en charge de la prévention de la radicalisation, radicalisation, politiques publiques de prévention de la radicalisation, dispositifs de prévention de la radicalisation, représentation sociale, capacité d'agir

Résumé

Cette recherche propose de donner à voir et à comprendre ce qui se joue vis-à-vis de la politique de prévention de la radicalisation et plus particulièrement pour les professionnels qui en ont la charge.

A partir de 2014 une politique publique de prévention de la radicalisation a été élaborée pour contrecarrer le terrorisme et la radicalisation, cette politique s'est développée autour de la formation des professionnels, la détection, la prise en charge et l'accompagnement ; il est question d'agir plus en amont. Cette politique réside dans la coordination et la mobilisation des collectivités territoriales, la société civile et les acteurs de l'état.

Qu'en est-il, aujourd'hui, dans les faits ? Cette étude met en exergue, d'une part, les diverses difficultés des professionnels, en charge de la prévention de la radicalisation, à mener au mieux cette mission de prévention, et d'autre part les difficultés à développer une articulation entre niveaux professionnels.

« Radicalization : The rôle of représentations in the capacity to act

Keywords

Teenagers house, The professionals in charge of preventing radicalization, radicalization, prevention policy of radicalization, radicalization prevention devices, social representation, ability to act

Abstract

This research proposes to show and understand what the general concept of prevention policy of radicalization is and more particularly the role of all professionals in the sector in charge of it. Since 2014, a public policy for the prevention of radicalization has been developed to counter terrorism and radicalization. This policy has been developed, acting further upstream, around the training of professionals, detection, care and support. This policy lies in the coordination and mobilization of local authorities, civil society and state stakeholders.

What is the reality today ? This study highlights, on one hand, the difficulties of the professionals in charge of radicalization prevention to carry out this mission in the best possible way, and on the other hand, the difficulties of various professional levels to be coordinated.